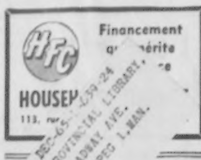


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE



Vol. 53—No 30 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 28 OCTOBRE 1965 PRIX 10c

Au C...

Mag... ique travail d'une jeune troupe

La représentation de trois pièces en un acte que nous offrait le Cercle Molière les 19, 20, 21 et 22 octobre a pleinement mis en relief les efforts intensément consciencieux et habiles de sa jeune troupe. Le choix même des oeuvres présentées est déjà une preuve de bon goût et de maturité. Choisir trois pièces étrangères indique aussi un désir d'exploration dans le domaine du théâtre universel et moderne. Enfin, la pièce en un acte retrouvant sa vogue passée dans tous les pays d'Europe et d'Amérique, les jeunes comédiens du Cercle Molière se doivent de suivre le mouvement du jour, de se tenir "dans le vent", et tout en s'instruisant ils nous invitent à les suivre dans l'aventure merveilleuse des découvertes, de l'invention, de la création artistique. Comment ne pas s'en réjouir?

"Lien de sang"

Le mouvement des personnages dans les trois pièces évoque le "Théâtre-en-rond" qui n'aide pas toujours à la communion entre comédien et spectateur, car c'est là, surtout, que l'expression corporelle et l'art de projeter la voix tout en lui conservant sa pleine flexibilité, ses nuances, deviennent un complément absolument nécessaire à la sensibilité du comédien, sinon, il ne pourra atteindre son public, ni le convaincre, ni l'émouvoir.

"Lien de sang", pièce de l'Espagnol Ramon del Valle Inclan, par laquelle débutait la soirée, est une de ces oeuvres exigeantes, complexes dans leur simplicité, où les pièges se détendent facilement ne laissant aux personnages que le minimum de moyens ou de temps pour éviter le faux-pas ou la culbute. L'autre soir au Cercle Molière, la fin inattendue de "Lien de sang" trop rapide et insuffisamment travaillée a perdu la note tragique, note-clef, que l'auteur y avait mise.. C'est dommage, car c'est une très jolie pièce.

Cependant, si quelques maladresses dues au manque de métier, à l'âge des interprètes, ont enlevé à cette représentation un peu de son charme, il convient de souligner les qualités qui s'en dégageaient dont l'ingéniosité à créer une ambiance de nuit espagnole en réussissant une porte bien choisie, une grande fenêtre, une lanterne allumée sous un éclairage simple mais étudié. Le talent des comédiens est authentique, débordant, tout autant que celui du metteur en scène Roland Mahé. La musique, de Marius Benoist, s'alliait bien au climat de la pièce.

"La Terre du désir du coeur"

Michèle Veilleux a apporté un soin méticuleux à la mise en scène de cette pièce de William Butler Yeats, basée sur de vieilles légendes folkloriques que la superstition des hommes de tous les temps a aidé à se propager et à survivre. L'histoire se passe en Irlande il y a longtemps, bien longtemps . . .

Le spectateur s'est facilement laissé gagner par la sincérité des interprètes et la beauté du texte en dépit d'un manque de nuance, d'une monotonie dans le débit. Jeannette Arcand, qui jouait ici le rôle de la mère (Bridget Bruin) avec plus d'aisance que celui de l'Aubergiste dans la pièce précédente, possède une qualité dans la voix assez rare chez les jeunes comédiens: une sonorité grave qui mûrira avec l'exercice et l'âge. Marjolaine St-Pierre (la Fée) malgré une tendance à "bouler" son texte a su donner à ses intonations la justesse et la douceur voulues. Lucie Boily, venue au théâtre assez récemment, marque déjà un progrès très sensible dans son jeu et sa diction.

Le décor, parfaitement conçu, invitant l'imagination à s'évader au-delà, vers les ébats des fées, vers le rêve, évoquait ces espaces brumeux des "pays de la mer", leurs sortilèges, l'envoûtement, l'espoir ou le désespoir, la peur et l'incertitude des hommes.

Michèle Veilleux aime la poésie et introduit dans sa mise en scène musique et danse. Mais en même temps elle ne perd pas de vue les petits détails techniques qui ajoutent à la couleur, à l'authenticité, tels ces ustensiles et faïence grossière faisant partie de la décoration et qui entraient parfaitement dans la composition du cadre rustique où se déroule ce beau poème de Yeats. Nous espérons voir d'autres représentations signées de Michèle Veilleux.

"Peinture sur bois"

Le morceau important du spectacle a été sans contredit "Peinture sur bois" d'Ingmar Bergman, dont la distribution réunissait à peu près tous les comédiens des deux pièces précédentes. La mise en scène de Roland Mahé, originale dans son dépouillement extrême de couleurs réduites au noir et blanc, semblait avoir animé les personnages de pierre qui racon-

(Suite à la cinquième page)

Association d'Education
des Canadiens Français du Manitoba

XXVIe CONGRÈS GÉNÉRAL

le samedi 30 octobre

au gymnase du Collège de St-Boniface

Thème: Mieux s'unir pour mieux agir

PROGRAMME

8.30—Inscriptions.
9.30—Ouverture du congrès — Prière — O Canada. Bienvenue par M. Raymond Bernier, président général.
9.35—Bienvenue par S. H. le maire de St-Boniface, M. Jos. Guay.
9.40—Rapport du président général, discussion de ce rapport.
10.30—Rapport du Comité de nominations, par M. Gérard Gagné, choix d'un président d'élection, nomination des scrutateurs et nouvelles candidatures.
11.00—Rapport du trésorier et présentation du Plan de Sécurité Familiale, par M. E. Pelletier.
11.30—Remise de la médaille du Gouvernement français à Mlle Anita Rochon, de St-Pierre, par M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, et félicitations de M. le Consul.
11.45—Interruption des travaux.
12.00—Banquet au gymnase Notre-Dame.
12.35—Présentation du conférencier, le Dr Séraphin Marion, par M. R. Bernier, président général.
12.40—Conférence du Dr S. Marion: "La nation canadienne depuis 1860 à nos jours, d'après quelques observateurs anglo-saxons".
1.15—Remerciements au conférencier, par l'hon. juge A. Monnin.
1.30—Reprise des travaux. Election des membres du Conseil d'administration.
2.15—Présentation de la nouvelle constitution, par l'hon. juge Louis Deniset, et adoption.
3.20—Remise des diplômes et insignes du "Mérite scolaire", par le président général, et des trophées du "Sou de l'Ecolier", par **La Liberté et le Patriote.**
3.50—Rapport du Comité de résolutions, par M. G. Gagné.
4.00—Résolutions et voeux.
4.45—Présentation du nouveau Conseil d'administration.
5.00—Conclusions, par M. l'abbé Noël Delaquis, représentant Son Exc. Mgr Maurice Baudoux.
5.15—Chant de l'Association d'Education.

Maître de cérémonies: M. Maurice Gauthier.

Le vendredi 22 octobre eut lieu la cérémonie du lancement du premier jet d'eau dans un des lacs artificiels qui formeront une partie du nouveau développement de Southdale, dans la ville de St-Boniface. S. H. le maire Joseph Guay officiait à la cérémonie d'inauguration, assisté des échevins Gilles Guyot et Joseph-G. Van Belleghem, qui ouvrirent la bouche d'eau.

Environ 20 millions de gallons d'eau seront requis pour le remplissage initial des lacs. Par la suite, ils seront alimentés par l'écoulement naturel de la superficie avoisinante. Il faudra environ dix jours pour que les lacs atteignent le niveau voulu.

Le développement Southdale comprendra, en plus de 200 lots résidentiels, un centre d'achats de deux millions de dollars qui possédera entre autres, un grand magasin à rayons K-Mart et une épicerie Dominion. Le terrain de stationnement, qui pourra accommoder 1,000 voitures, est déjà pavé et le centre lui-même est censé ouvrir au printemps de 1966.

Apparaissent sur la photo ci-dessus, prise lors de la cérémonie le 22 octobre, de gauche à droite, S. H. le maire J.-P. Guay, MM. les échevins M.-E. Couture, G. Guyot et J.-G. Van Belleghem, M. J. Bockstael, ingénieur de la ville, M. D.-R. Beaulieu, administrateur des parcs, et M. W. Russell, chef de police.

Le prix Nobel de médecine est attribué à trois savants de l'Institut Pasteur de Paris

STOCKHOLM — Le prix Nobel de médecine 1965 a été décerné à trois savants de l'Institut Pasteur de Paris, les professeurs François Jacob, André Lwoff et Jacques Monod.

Le collège des 52 professeurs de l'Institut Karolinska a, en effet, arrêté son choix sur les trois savants français pour leurs découvertes sur la régularisation génétique de la synthèse d'enzymes et de virus, le processus fondamental de la vie.

Avant les professeurs couronnés dernièrement, trois autres Français avaient obtenu le prix Nobel de médecine: les professeurs Charles Lavedan en 1907, Charles Richet en 1913 et Charles Nicolle en 1928.

Le prix, dont le montant s'élève cette année à 282,000 couronnes suédoises soit environ $59,000, sera remis aux lauréats par le roi Gustave VI Adolf de Suède, au cours d'une cérémonie solennelle qui se déroulera le 10 décembre, au palais des concerts de Stockholm.

Mise au point

PARIS — Les études des trois lauréats français du prix Nobel de médecine n'ont rien à voir avec la thérapeutique du cancer mais elles peuvent contribuer à la connaissance des causes et des mécanismes qui transforment les cellules saines en cellules cancéreuses.

Interrogés sur ce point vital, les trois savants français ont tenu à le souligner de la façon la plus vigoureuse.

M. François Jacob a notamment déclaré:

"Nous ne travaillons absolument pas directement sur le cancer. Nous essayons tout simplement de comprendre ce qu'est la cellule". Cependant M. Jacob a précisé: "Tous les mécanismes et connaissances qui ont trait à la cellule ont bien entendu quelque chose à voir avec le problème du cancer. Certes on a fait de grands progrès ces dernières années. Il y a 15 ans il était impensable de savoir ce qu'on sait aujourd'hui sur les cellules, mais encore une fois nos recherches ne sont pas liées directement aux recherches sur le cancer".

De son côté M. Jacques Monod a déclaré: "On peut dire que nos recherches ont un rapport avec celles sur le cancer dans la mesure où on ne peut s'expliquer les processus cancéreux sans comprendre les fonctions fondamentales de la cellule. Le cancer, plus que toute autre chose, est lié à la connaissance ultime des mécanismes de régulation à l'intérieur de la cellule. Dans cette mesure cela peut éclairer la nature du cancer mais ces recherches encore une fois n'ont rien à voir avec une éventuelle thérapeutique du cancer".

M. André Lwoff a également souligné que les recherches faites par les trois savants "n'avaient pas d'applications médicales. Mais toute connaissance de la cellule est importante au point de vue régulation. Ces travaux, a ajouté M. Lwoff, sont indispensables pour la connaissance des mécanismes qui transforment les cellules normales en cellules cancéreuses".

Le cancer

STOCKHOLM — "Les découvertes des professeurs François Jacob, André Lwoff et Jacques Monod, auxquels vient d'être attribué le prix Nobel de médecine pour 1965, sont d'une importance capitale pour les recherches concernant le cancer, en ce qu'elles ont créé de nouvelles conceptions dans le domaine de la biologie des cellules", a déclaré au correspondant de l'AFP, le Professeur Moeller, cancérologue à l'institut Karolinska de Stockholm.

Si ces découvertes n'ont pas conduit à des résultats pratiques directs, elles ont, et c'est plus important, a dit le Professeur Moeller, abouti à la formation d'idées entièrement nouvelles sur la manière dont fonctionnent les gènes et les cellules, et par là à de nouvelles manières d'aborder ce problème du cancer".

"Ces idées sont maintenant reconnues par tous les chercheurs qui se penchent sur ce grave problème du cancer, a dit encore le Professeur Moeller, et les trois savants français étaient depuis longtemps tout désignés comme candidats pour le prix Nobel de médecine.

Le choix fait par le collège des professeurs de l'Institut Karolinski, était attendu chaque année depuis cinq ou six ans, et il ne pourra qu'être unanimement bien accueilli."

Les juristes catholiques et la liberté religieuse

SALAMANQUE (CCC) — Le cinquième Congrès international des Juristes catholiques s'est tenu à Salamanque (Espagne). Il a réuni des participants des cinq continents et de 21 nations.

Les résolutions suivantes ont été adaptées par les délégations de tous les pays, y compris la délégation espagnole.

"Considérant que le Concile Vatican II appelé à se prononcer sur le schéma de la liberté religieuse, fixera l'enseignement philosophique et théologique et les directives pastorales de l'Eglise en ce domaine, enseignement et directives auxquels les juristes catholiques donnent leur pleine adhésion;

Considérant que l'action des Organisations internationales et de certains Etats est dès à présent parvenue à dégager des normes, reconnaissant et tendant à garantir la liberté religieuse, en particulier la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention européenne des droits de l'homme, le projet de la Sous-Commission contre les mesures discriminatoires, ainsi que de nombreuses Constitutions nationales. Mais considérant que ces normes n'assurent pas de manière adéquate et suffisante la liberté religieuse, les juristes catholiques émettent le voeu que soit recherchée l'adoption des principes suivants par le droit international et par les droits nationaux:

1) La recherche de Dieu et de la vérité religieuse, l'acceptation d'une foi et l'effort de l'homme pour conformer sa vie à cette foi, relèvent des droits essentiels de la personne humaine. Ces droits naturels et inviolables doivent être reconnus et garantis par l'Etat contre toute contrainte directe ou indirecte.

2) La liberté religieuse ne doit pas être envisagée seulement comme une liberté individuelle de conscience et d'expression, mais encore comme la liberté de communautés unies dans la même foi.

En conséquence, les ordres juridiques international et nationaux doivent respecter les structures de ces communautés et ne pas faire obstacle à l'accomplissement de leur mission, dans la limite des bonnes moeurs. Ils doivent garantir l'exercice privé et public du culte, l'enseignement des fidèles et la formation des ministres du culte.

3) Dans l'organisation scolaire de chaque pays doivent être assurés aux parents le droit et la possibilité pratique de choisir selon leurs convictions personnelles, l'instruction et l'éducation de leurs enfants.

4) Un Etat peut reconnaître à une religion déterminée une place conforme à la réalité sociale, mais il ne doit le faire que dans le respect de la liberté religieuse de tous les citoyens et de toutes les communautés.

Le Congrès exprime sa fraternité totale à tous les chrétiens des pays où l'Eglise et la foi sont persécutées".

Un groupe d'avocats espagnols, conduits par M. José Maria Codon, député carliste de Burgos, s'est opposé fermement à la résolution en faveur de la liberté religieuse, adoptée par le Congrès international des Juristes catholiques.

C'est au culte en public que se sont opposés vingt avocats. Ils ont affirmé qu'ils étaient d'accord pour la liberté de culte et le culte privé, mais ont manifesté leur opposition au culte en public. Dans une résolution, ils ont déclaré notamment que "dans un pays comme l'Espagne, où la presque totalité du pays est catholique, il serait pour le moins inconvenant de tolérer un autre culte en public".

Les autres participants — ils étaient plus de 150 — ont estimé que la liberté de culte comporte naturellement le culte en public, et la résolution a été adoptée malgré l'opposition de certains juristes espagnols, qui ont cru devoir manifester publiquement quelle avait été leur position.

Au cours du Congrès, le secrétaire d'Etat à la Justice a indiqué que le gouvernement espagnol est disposé à prévoir une adaptation de la loi au texte qui sera voté par le Concile, notamment en faveur des protestants, mais il a souligné l'attachement du régime au principe de l'unité religieuse de la nation.

M. Réal Jubinville, natif de St-Léon et ancien étudiant du Collège de St-Boniface, vient d'être nommé secrétaire général adjoint de la Société Canadienne de Criminologie, section du Conseil Canadien du Bien-être à Ottawa. Après avoir terminé ses études au Collège de St-Boniface et obtenu son baccalauréat ès arts de l'Université de Manitoba et sa maitrise en éducation de l'Université d'Ottawa, il enseigna à Dominion City, Man., puis à Ottawa, Ont., avant de se joindre à la Commission nationale des libérations conditionnelles à titre d'analyste en 1956. Depuis 3 ans il y travaille à titre de surveillant de la section Est, préparation des cas. Marié et père de deux enfants, M. Jubinville habite maintenant à Hull, Qué.

Décisions prises à Rome par l'épiscopat canadien

ROME (CCC) — S. E. Mgr Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski, est le nouveau président du Conseil de la Conférence Catholique Canadienne.

Il a été élu à ce poste par les autres membres du Conseil de la C.C.C., à la suite de l'assemblée plénière de l'Episcopat canadien tenue à Rome les 2 et 9 octobre derniers.

La Conférence Catholique Canadienne est la Conférence épiscopale nationale canadienne; elle groupe tous les cardinaux, archevêques et évêques du Canada.

Mgr Lévesque, qui était auparavant vice-président du Conseil de la C.C.C., succède à S. E. Mgr G. B. Flahiff, c.s.b., archevêque de Winnipeg, au poste de président, mais ce dernier demeure membre du Conseil. Le nouveau vice-président est S. E. Mgr Alexander Carter, évêque de Sault-Sainte-Marie.

Membres du Conseil

Les nouveaux membres du Conseil sont LL. EE. NN. SS. Philip F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, et Henri Routhier, O.M.I., évêque de Grouard, qui remplacent respectivement LL. EE. NN. SS. M. C. O'Neill, archevêque de Regina, et Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, dont le mandat avait pris fin.

Les membres d'office du Conseil de la C.C.C. sont les cardinaux Paul-Emile Léger, Maurice Roy et James C. McGuigan, et E. E. Mgr Maxime Hermaniuk, archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens.

S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, a été réélu trésorier général de la Conférence Catholique Canadienne, mais pendant la période de temps qu'il doit encore consacrer à la réorganisation de la Fraternité sacerdotale, ses fonctions de trésorier général seront temporairement exercées par S. E. Mgr René Audet, évêque auxiliaire à Ottawa.

L'assemblée plénière de l'Episcopat a étudié certaines nouvelles modifications à apporter à la messe et à d'autres célébrations liturgiques, mais les décisions prises ne seront rendues publiques que lorsqu'elles auront été agréées par le Conseil pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie.

Comité épiscopal

L'Episcopat canadien a décidé de créer un Secrétariat national de liturgie de langue anglaise similaire au Secrétariat national de pastorale liturgique qui existe déjà du côté français. Les Evêques ont d'ailleurs ratifié la nomination de M. l'abbé Clément Farly comme directeur de ce dernier Secrétariat. On se souviendra que la nomination de M. l'abbé Farly avait été faite l'été dernier, après que le R. P. Gaston Fontaine, c.r.i.c., eut été appelé à Rome pour y occuper le poste de secrétaire adjoint au Conseil post-conciliaire pour l'application de la Constitution sur la liturgie.

Les évêques canadiens ont, au cours de leur assemblée plénière, décidé de créer un nouveau Comité épiscopal pour les questions oecuméniques. Les membres de ce Comité sont LL. EE. NN. SS. M. M. Johnson, archevêque de Vancouver; F. V. Allen, évêque auxiliaire à Ottawa; Paul Grégoire, évêque auxiliaire à Montréal; Adolphe Proulx, évêque auxiliaire à Sault-Sainte-Marie, et Antoine Hacault, évêque auxiliaire à St-Boniface, Man.

Une autre décision de l'Episcopat fut le choix du 22 janvier comme le jour où, pendant la Semaine de l'unité chrétienne, une collecte serait faite dans toutes les églises du Canada pour aider à défrayer le coût de la participation de l'Eglise catholique au Pavillon chrétien qui s'élèvera en 1967 sur les terrains de l'Exposition internationale, à Montréal.

L'assemblée plénière de l'Episcopat a, en outre, ratifié la nomination du R. P. Gordon George, S.J., au poste de secrétaire général de langue anglaise de la Conférence Catholique Canadienne. Le P. George assumera ses nouvelles fonctions en janvier 1966. M. l'abbé Charles-E. Mathieu est le secrétaire général de langue française de la C.C.C.

Les évêques ont aussi décidé que le programme de leur Secrétariat général à Ottawa devrait, au cours des prochains mois, élaborer les plans d'une réorganisation de la C.C.C., afin que la Conférence épiscopale canadienne puisse assumer les nouvelles responsabilités confiées par le Concile aux Conférences épiscopales nationales.

Changements

Quelques changements sont intervenus au sein des Commissions épiscopales de la section française. S. E. Mgr A. Plourde, évêque auxiliaire à Alexandria, devient membre de la Commission d'action sociale, qui comprend S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, et S. E. Mgr André Ouellette, évêque de Mont-Laurier. S. E. Mgr Jules Leguerrier, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie James, remplace S. E. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, sur la Commission des missions. S. E. Mgr Bruno Desrochers, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, remplace, sur la Commission de liturgie, S. E. Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, N.-B. Ce dernier à son tour remplace S. E. Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, sur le Bureau de contrôle financier.

Les membres des Commissions épiscopales du secteur anglais demeurent inchangés, sauf que S. E. Mgr J. M. Hayes, évêque auxiliaire à Halifax, remplace S. E. Mgr J. F. Ryan, de Hamilton, sur la Commission des hôpitaux et des oeuvres d'assistance.

Négociations à Prague sur le sort des religieuses

PRAGUE (CCC) — Des négociations en vue d'autoriser les religieuses qui travaillent actuellement dans l'industrie à réintégrer leurs couvents se sont déroulées à Prague.

La plupart de ces soeurs, dont les congrégations avaient été dissoutes par le gouvernement, vivent actuellement dans un couvent de Braunau, mais depuis seize ans, les instituts religieux n'ont pas pu se préoccuper de recrutement.

Il semble que les négociations fassent l'objet d'un intérêt tout particulier de la part des instances gouvernementales: dans tout le pays, il est presque impossible de trouver du personnel qui se dévoue au soin des incurables.

40 prêtres reprennent leur ministère en Tchécoslovaquie

PRAGUE (CCC) — Mgr Tomasek, administrateur apostolique de Prague, a obtenu qu'une quarantaine de prêtres, auxquels les autorités civiles avaient interdit l'exercice de leurs fonctions sacerdotales, soient à nouveau autorisés à se dévouer au ministère des âmes.

Dans l'ensemble de la Tchécoslovaquie, il y a actuellement encore un millier de prêtres auxquels l'Etat a interdit d'exercer les fonctions sacerdotales (et qui gagnent leur vie comme ils peuvent, en travaillant dans l'industrie, l'agriculture ou le commerce). On espère que les efforts de l'Administrateur apostolique de Prague permettront à la plupart d'entre eux de reprendre des charges sacerdotales.

Etude sur la pollution des eaux au Canada

Les richesses hydrauliques du Canada seront maintenues à un niveau élevé grâce à une gestion éclairée. La conférence annuelle de l'Institut canadien de la répression de la pollution, qui eut lieu à Ottawa du 24 au 27 octobre, constitue un pas important en ce sens, de nature à réunir les spécialistes en une action concertée et à éveiller l'attention du public.

M. A. E. Berry, secrétaire-trésorier de l'Institut et autrefois directeur général de l'Hydro-Ontario, a précisé que le programme de la conférence a porté sur les questions de répression de la pollution des eaux à l'échelle nationale. Orateur invité lors du banquet, l'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, a parlé des difficultés que pose actuellement la gestion des eaux du Canada, ainsi que du rôle du gouvernement fédéral en ce qui regarde leur solution.

L'Institut canadien de la répression de la pollution tient des conférences annuelles depuis 1934. Ses membres sont recrutés d'un bout à l'autre du Canada. Parmi eux on trouve des ingénieurs, des administrateurs, des techniciens et des spécialistes qui s'intéressent à cet aspect de la gestion des eaux. La conférence de cette année, qui mit l'accent sur les problèmes nationaux, servira d'amorce à la conférence de grande envergure que prépare en ce moment le Conseil canadien des ministres des ressources et dont le thème sera "la pollution et notre entourage". Cette conférence nationale se tiendra à Montréal l'automne prochain.

Les Caisses Populaires en 1964

OTTAWA — Les coopératives de crédit et caisses populaires du Canada ont déclaré en 1964 un actif de 2.2 milliards de dollards et un effectif de 3,400,000 membres, soit à peu près 18 pour cent de la population totale. Ces sociétés ont connu leur développement le plus rapide depuis la deuxième guerre mondiale, d'après la Section des coopératives de la Direction de l'économie, à Ottawa.

En 1950, quand toutes les provinces avaient des coopératives de crédit, le nombre de celles-ci était de 2,965, elles possédaient un actif de 313 millions de dollars et comptaient un million de membres. En 1958, l'actif des coopératives de crédit s'élevait à un milliard de dollars et, en 1964, à 2.2 milliards. Une sur dix des coopératives de crédit avait un actif d'au delà d'un million de dollars en 1964. Les deux tiers de toutes les sociétés rapportaient un actif de moins de $250,000.

Les prêts en cours sur billets et sur hypothèques ont augmenté de 18 pour cent et atteint 1.5 milliard en 1964. Les prêts ordinaires en 1964 se sont élevés à 914 millions de dollars, soit une augmentation de 19 pour cent sur 1963. Depuis dix ans, les prêts consentis ont enregistré une augmentation annuelle moyenne de 17 pour cent. L'activité commerciale des compagnies de petits prêts s'est développée à peu près au même rythme que celle des coopératives de crédit.

L'épargne (parts et dépôts) a augmenté de 14 pour cent sur 1963 et atteint 2 milliards de dollars en 1964; la moyenne de l'épargne par membre était de $579.

Le Québec intervient pour une partie considérable de la statistique qui concerne les coopératives de crédit puisqu'on lui doit 56 pour cent de l'actif global, 58 pour cent des épargnes et 54 pour cent des membres.

Les types de coopératives de crédit étaient répartis en pourcentage de la façon suivante: professionnel, 37; rural, 34; urbain, 17; autres, 12. Le pourcentage de ces organismes de type non-rural a continué à augmenter comparativement à celui du type rural. En 1950, les coopératives de crédit de type non-rural comptaient pour 42 pour cent du total tandis qu'en 1964 cette proportion s'élevait à 66 pour cent.

En plus des coopératives locales de crédit, il y a 28 centrales qui les desservent. Les membres des centrales sont des coopératives de crédit et d'autres coopératives. Ces sociétés rapportent un actif combiné de 303 millions de dollars, des prêts en cours sur billets et sur hypothèques de 103 millions ainsi que des parts et des dépôts atteignant 263 millions en 1964. Les prêts accordés par les centrales l'an dernier se sont élevés à 266 millions de dollars, soit une augmentation de 23 pour cent sur l'année précédente.

Conditions d'un congrès fructueux

A la veille du 26e congrès général de leur Association d'Education, les Franco-manitobains doivent nécessairement se rappeler quelques vérités très simples, se poser certaines questions ayant trait à l'actualité, faire même un effort pour en chercher les solutions de base. A ces conditions ils pourront rendre vraiment fructueux cet important congrès de samedi prochain.

Tout d'abord il importe que tous prennent conscience que c'est "leur" congrès bien à eux, qu'ils sont tous les bienvenus. Dès lors, ceux qui s'intéressent sérieusement à la vitalité du fait franco-manitobain doivent venir à ces assises solennelles, librement, sans autre invitation.

Des délégués bien préparés

Tout de même, selon une tradition bien établie, il importe surtout que chaque paroisse envoie le nombre de "délégués officiels" auquel elle a droit, soit un délégué pour chaque deux cent de population dans les paroisses urbaines et un pour chaque cent dans les paroisses rurales. Naturellement il faut que le choix de ces délégués se fasse démocratiquement, afin qu'on n'entende pas par la suite de ces chuchotements qui accusent telle personne ou telle clique de s'être arrogé le droit de nommer aveuglément ou par influence indue les délégués du milieu. Ni cachotterie ni manigance, mais une action à ciel ouvert. Pas de meilleure ligne de conduite à ce sujet.

A ce propos, il est souvent arrivé dans le passé qu'on accuse des curés ou des groupes de nommer les délégués à la toute dernière minute. Cela ne serait jamais arrivé si, dans chaque paroisse, on avait possédé un cercle paroissial actif. Puisse la "nouvelle" constitution y apporter remède!

Une fois le groupe paroissial désigné, que ses membres prennent la résolution ferme d'être des délégués intelligemment actifs, non des pantins ou robots qui gardent un silence religieux, approuvent tout à l'aveuglette, quitte à se plaindre ensuite que tout était réglé d'avance. Mais, une participation active suppose une préparation non moins active: rencontre préalable du groupe paroissial, analyse du programme du congrès, discussion du thème général "Mieux s'unir pour mieux agir", lecture du texte des nouveaux règlements qu'on sera appelé à adopter, prévision des nominations et élections.

Construire, non détruire

Délégués officiels ou simples congressistes, bien préparés, bien actifs, tous se souviendront au cours de cette journée qu'il est plus difficile de construire que de détruire, mais que cette difficulté démontre clairement la supériorité du travail positif.

Or ce travail positif implique immédiatement le rejet de tout verbiage inutile. On n'a vraiment que faire de ces gens qui aiment s'écouter parler, qu'il s'agisse d'un traditionaliste émotif et verbeux qui s'attache aux mérites du passé pour le seul plaisir de la chose, ou du progressiste révolté qui s'en détache trop totalement. Que tous ceux qui sentiront la nécessité de prendre part aux discussions le fassent en se souvenant que le juste milieu est le propre de la vertu et de l'efficacité. Et ce congrès 1965 doit plus que jamais, par ses participants, conserver intactes ces valeurs spirituelles et humaines qui font la communauté franco-manitobaine depuis ses origines, tout en cherchant par tous les moyens à les adapter aux conditions actuelles les plus exigeantes.

Et puis, il faut que ces discussions prennent l'allure d'un vrai dialogue d'esprit fraternel et charitable. Un tel dialogue doit inspirer tous les congressistes: clercs et laïcs, jeunes et anciens, parents, instituteurs et commissaires, délégués officiels et simples congressistes. En un mot, comme dirait Alphonse Daudet, administrés et administrateurs.

Ce dialogue portera d'abord et avant tout sur les exigences actuelles de la communauté franco-manitobaine, en toute fidélité à son passé, mais en préparation de son avenir à construire. Tout ceci exige qu'on soit profondément convaincu de l'existence de cette communauté "franco-manitobaine", qu'elle n'est pas un leurre, comme on a osé récemment le clamer, gratuitement, sans preuve, à une émission de la télévision.

Moments de gloire

D'ailleurs, le programme même du congrès tient compte de cette réalité, en reconnait l'enracinement dans le passé et ses meilleures réalisations récentes, par ces moments de gloire qui viendront alléger l'atmosphère au cours de la journée: remise des diplômes et insignes du Mérite Scolaire, remise des trophées du Sou de l'Ecolier, remise de la médaille du Gouvernement Français à l'élève de 12e année qui obtint la plus haute note cette année à l'examen de français.

On a dit avec raison qu'un peuple ne vit pas seulement d'idées, mais aussi de "sentiment" patriotique. Voilà pourquoi il est important qu'à ce congrès on reconnaisse les mérites de ceux qui ont maintenu la langue française dans nos écoles, souvent au prix d'immenses sacrifices. Certains ont osé parfois parler "de démission en masse du personnel enseignant au Manitoba français", sans savoir, par exemple, que plusieurs de nos professeurs acceptent d'être moins bien rémunérés dans certaines de nos écoles que dans d'autres écoles où pourtant on les réclame à grands cris. Ce sont de tels instituteurs qui seront "décorés" samedi, après 10, 15, 25 ans de dévouement à notre cause.

Les trophées du Sou de l'Ecolier sont un semblable hommage à la générosité et à la débrouillardise des écoliers franco-manitobains qui apportent leur propre contribution financière à l'oeuvre de l'Association. Les adultes d'aujourd'hui, écoliers d'hier, pourront alors se souvenir du "bon temps" où eux-mêmes contribuaient de leurs deniers, tout en se demandant si ce même esprit d'antan les habite toujours.

Ces "moments de gloire" sont possibles à cause de tous les efforts fournis pendant plusieurs décennies pour conserver, développer nos valeurs linguistiques et culturelles ici au Manitoba, en dépit de tous les obstacles. Honnis soient ceux qui oseraient dire publiquement que ces efforts ont été vains! Car ces valeurs culturelles existent, parfois latentes, mais toujours réelles, même chez notre jeunesse. C'est pourquoi, par exemple, les chansonniers, les comédiens, les conférenciers qui nous viennent d'ailleurs sont assurés de trouver en notre province des auditoires capables de les écouter, de les comprendre, de les applaudir.

Les vrais problèmes

Toutefois il importe plus que jamais de créer chez nous un climat qui permette de dépasser toutes les réalisations passées. Il faut préparer à notre jeunesse, tout particulièrement, un milieu où il lui est possible de donner la pleine mesure de tout ce qu'il y a en elle de latent ou de virtuel. Voilà pourquoi les congressistes doivent, samedi prochain, s'entendre sur les vrais problèmes de l'heure, les définir de façon bien précise, en chercher ensemble les principes de solution.

Par exemple, des représentants autorisés affirment de plus en plus fortement que le problème numéro un, au Manitoba français, c'est d'obtenir des "écoles françaises" où le véhicule normal de l'enseignement serait la langue maternelle de nos petits Franco-manitobains. Il est temps que parents, maitres, commissaires dialoguent intelligemment entre eux pour définir avec précision ce qu'ils entendent par "école française au Manitoba", pour déterminer clairement le programme scolaire qui devrait y être adopté, c'est-à-dire quelles matières, en plus du français lui-même, devraient être enseignées en français, pour fixer définitivement les moyens à prendre ou étapes à parcourir pour l'obtenir.

A ce propos il faut oublier les moments de passion ou d'agitation qui ont bouleversé notre milieu ces derniers temps, se lancer carrément dans l'action de façon réfléchie, ordonnée, pratique, afin de parvenir au but tant convoité. Seulement ainsi pourrons-nous aider nos "délégués" auprès des autorités provinciales à présenter une requête claire, exprimant exactement la pensée de tout le groupe franco-manitobain, sans équivoque, dans l'unité la plus humainement parfaite.

Urbanisation

Le problème numéro deux, semble-t-il, c'est l'urbanisation toujours plus grande de la communauté franco-manitobaine. Et cette urbanisation se fait dans des conditions extrêmement défavorables; il faut avoir le courage de voir ce problème bien en face, sans se payer de mots pompeux ni de vieux clichés.

Prenons le cas de la ville de Saint-Boniface. On dit avec raison qu'elle est la capitale des Canadiens français de l'Ouest, le petit Québec du Manitoba. Mais pas du tout comme en 1916, et acceptons ce fait de façon bien réaliste. Saint-Boniface s'agrandit à une allure vertigineuse, de nouveaux quarties s'y ajoutent (Windsor Park, Niakwa Park, Southdale, Whittier Park) aux dépens de la partie proprement française au nord. Et même, celle-ci devra bientôt subir de radicales transformations ou rénovations pour pouvoir survivre selon ses caractères propres.

Dans cette ville en voie d'expansion, où des logements modernes portent le nom de "Tour Eiffel" mais appartiennent au capital "étranger", où les grands centres d'achat ont évité jusqu'ici de s'installer sur le "boulevard" Provencher, où de nouvelles industries attirent d'ailleurs leurs ouvriers, c'est un fait que le pourcentage de la population qui est de langue française diminue actuellement. N'accusons pas maire, échevins, commissaires, marchands, fonctionnaires de négliger le fait français, mais décidons-nous de faire une étude approfondie de ce qui se passe présentement dans la cité, de chercher les vraies causes d'anglicisation, de trouver les remèdes efficaces qui permettront aux nôtres de garder leur place au soleil de Saint-Boniface, leur influence prépondérante dans les affaires civiques, scolaires, économiques et autres.

Cette "étude" doit être faite par nous-mêmes, non par des étrangers qui passent rapidement et jugent tout selon des catégories préétablies. Seulement ainsi pourrons-nous savoir quelles sont les vraies causes d'anglicisation, et l'on cessera d'accuser toutes sortes d'éléments ou de groupes qui n'ont rien à faire à ce sujet, ou, du moins, pas directement. De grâce, qu'on laisse de côté les clichés faciles, qu'on détermine avec réalisme les vraies causes, et il sera ensuite possible de trouver les vrais remèdes.

Ajoutons que le problème d'urbanisation qui se pose dans Saint-Boniface, se répète, et de façon plus tragique, pour les nôtres qui habitent Winnipeg, Fort Garry, St. James, Kildonan, Transcona, St-Vital, etc. Il ne faut pas s'en soucier au seul moment de la perception annuelle, mais toute l'année durant. Par exemple, que faire pour revitaliser la paroisse et l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg? La réponse à cette seule question exige que nous repensions nos objectifs, nos méthodes d'action, afin de pouvoir dépenser toutes nos énergies pour un véritable épanouissement, partout où vivent des Franco-manitobains, de la culture française en cette province. Repenser, rajeunir notre esprit, nos objectifs, nos méthodes, de façon réfléchie et ordonnée, c'est là le vrai moyen de parvenir au but que nous poursuivons tous.

Ce qui vient d'être dit de l'école française, de l'urbanisation de notre groupe, peut se répéter au sujet des techniques de diffusion (presse, radio, télévision), de notre situation économique, et de tant d'autres domaines de notre vie manitobaine 1965.

Conclusion

On veut une communauté franco-manitobaine dynamique, c'est entendu. Mais n'oublions pas que nous-mêmes en sommes les premiers artisans. Sans segmentation au sein de notre groupe, commençons sérieusement notre propre "révolution tranquille". Pas une révolution-éclair et sans lendemain, mais une révolution vraie, lente peut-être, mais sûre.

A nous, au cours du congrès de samedi prochain de tracer les premiers jalons de cette révolution. A nous, au lendemain de ce congrès, de mettre le programme tracé en marche.

Les Chevaliers de Colomb n'accepteront pas facilement que leur "patron" perde son titre de découvreur de l'Amérique au profit du viking Erickson qui l'y aurait devancé de plusieurs siècles. Ci-dessus le chevalier suprême John W. McDevitt fut l'un des Chevaliers de Colomb qui ont visité le 12 octobre l'île San Salvador, du groupe des Bahamas, où une croix et une plaque commémorative rappellent que Christophe Colomb y mit le pied pour la première fois en Amérique ou au Nouveau Monde en 1492, il y a exactement 473 ans.

Le Concile: Les religions non-chrétiennes et les prêtres

par Hughette CHABOT

ROME (CCC) — Un des textes les plus neufs de Vatican II, la "Déclaration sur les religions non-chrétiennes" a été enfin adopté par les Pères du Concile. C'est un texte important qui servira probablement de charte au Secrétariat pour les religions non-chrétiennes, fondé par Paul VI.

Face aux non-chrétiens, l'Eglise reconnait deux faits: la sincérité des croyants et les éléments de vérité dont se nourrit cette sincérité.

Les Juifs

A l'intérieur de ce schéma, un chapitre suscita beaucoup de discussions et de virulentes oppositions: il s'agit du chapitre concernant les Juifs. Il ressort de la lecture de ce texte que l'Eglise rejette d'injustes affirmations et des accusations portant sur tous les Juifs de tous les temps, à savoir qu'ils sont responsables de la mort de Jésus, et de ce fait sont réprouvés et condamnés à jamais.

Ce chapitre contient aussi une exhortation à bannir toute forme d'antisémitisme dans la catéchèse et la prédication, et réprouve ouvertement toute persécution contre les Juifs. Rien de plus conforme à l'évangile.

Comment expliquer alors que 245 Pères aient voté "non placet", signifiant par là qu'ils rejetaient le schéma? Un vieux fond d'antisémitisme aurait-il obnubilé, par hasard, la conscience vigilante des Pères? Une analyse des discussions et interventions faites au Concile à ce sujet, ne permet pas de le penser. Seul le cardinal Ruffini eut, l'an passé, des paroles dures pour les Juifs, dénonçant leur agressivité contre l'Eglise et leur influence dans la franc-maçonnerie. On peut donc, sans crainte d'errer, supposer que le vote du cardinal Ruffini était "non placet". Mais il en reste encore 244 négatifs.

Ici, et sans tenter une analyse circonstanciée de ces résultats (toujours extrêmement difficiles à interpréter), je crois que l'opposition ne porte pas tant sur le texte lui-même que sur l'opportunité de sa promulgation: on a peur des conséquences politiques que cette déclaration pourrait entrainer dans les pays arabes. Cette peur est-elle justifiée? Il semble bien qu'elle ne soit pas complètement démunie de fondements, et il est à prévoir que certains évêques auront peut-être à souffrir d'incompréhension et même de persécutions dans certains pays arabes, à cause de cette promulgation. On sait que les pays arabes luttent avec acharnement contre Israël et reprochaient au texte Conciliaire de sembler reconnaitre l'Etat d'Israël ou du moins lui donner son appui moral. Tout malentendu devait être évité et c'est dans le but de prévenir, autant que faire se peut, des interprétations inexactes et de barrer la route à une quelconque interprétation politique, que des voyages ont, au mois d'avril et au mois de juillet 1965, été entrepris par Mgr Willebrands et le P. Duprey auprès des patriarches orientaux catholiques et non-catholiques, pour qui cette déclaration risquait de susciter de nombreuses difficultés dans l'exercice de leur ministère pastoral. Il m'apparait que ces travaux ont atteint leur but. Or le texte adopté par le Concile rejette explicitement les motifs politiques.

Les prêtres

Le Concile a aussi commencé l'étude du schéma sur "la formation et la vie des prêtres".

Ce qu'on attend de Vatican II en cette matière, c'est qu'il définisse un type de prêtre adapté au monde moderne. Tout est à repenser: spiritualité, mode d'action, façon de vivre, etc.

Mgr Argaya (Espagne) a abordé le problème crucial du travail manuel des prêtres et a affirmé que cette forme de travail est à louer au même titre que les autres formes de travail. Bien plus, a-t-il dit, il convient tout à fait, car le Christ a travaillé de ses mains ainsi que saint Paul.

Le cardinal Leger, pour sa part, a demandé que la spiritualité sacerdotale soit définie de manière plus claire et qu'elle soit plus élaborée. "Ne présentons aux prêtres, ni une spiritualité de laïcs, ni une spiritualité de religieux, mais une spiritualité adaptée à leur état".

Le cardinal Ruffini a été l'un des seuls à voir dans ce schéma "un texte tout à fait louable, un beau document ecclésiastique".

L'ensemble des Pères pourtant, semble être plus conscient à la fois des lacunes du texte et de l'importance et de l'urgence du sujet, étant donné qu'il y a effectivement, à l'heure actuelle, une crise du sacerdoce.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited



Tirage Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur; Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef; Brunelle Léveillé, administrateur; Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration,** 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Réflexions sur l'activité missionnaire de l'Eglise

(CCC) — La tâche essentielle de l'Eglise d'être "un signe de salut universel", comme l'exprime la toute première ligne du schéma conciliaire sur l'activité missionnaire de l'Eglise, ne fait que commencer, en particulier dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler qu'il n'y a que 1.8 pour cent de catholiques dans les pays à religion principalement bouddhiste; 1.32 pour cent dans les pays à religion en majorité hindoue; 1.03 pour cent dans les pays musulmans.

La présentation du message de l'Evangile à tous les hommes ne doit pas être jugée d'après les seuls critères de la statistique, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes! . . . Le 14 mai dernier, Sa Sainteté Paul VI adressait aux directeurs nationaux des Oeuvres Pontificales Missionnaires, réunis à Rome, un message où il ne manqua pas de mettre l'accent sur l'urgence de l'action missionnaire de l'Eglise. D'ailleurs, pour reprendre ses propres paroles, "ils sont essentiellement missionnaires la vocation, la physionomie, l'ardent désir de (l'Eglise), société fondée par le Christ pour prolonger son oeuvre de rédemption sur la terre jusqu'à la fin des temps". Le message du Pape rejoint les orientations missionnaires de la Constitution sur l'Eglise déjà votée par le Concile et promulguée par le Pape, et surtout celles du schéma sur l'activité missionnaire de l'Eglise que vient d'étudier le Concile.

780 territoires ecclésiastiques

On sait que depuis 1622, la Sacrée Congrégation pour la Foi a été établie pour diriger le travail d'évangélisation auprès des non-chrétiens. Aujourd'hui, sous la direction de Son Em. le Cardinal Agagianian, elle verra sans doute ses structures transformées à la suite de la mise en oeuvre du schéma conciliaire sur l'activité missionnaire. A quelques rares exceptions (en particulier, la majeure partie des Philippines et les territoires portugais d'Afrique noire et de l'Inde), les territoires ecclésiastiques de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie dépendent d'elle.

Si l'on ajoute quelques autres territoires comme les pays scandinaves (1), le Grand Nord canadien et quelques régions d'Amérique latine, les catholiques qui dépendent de cette Congrégation romaine, à l'exclusion de ceux des territoires sous régime communiste (Chine continentale, Nord-Vietnam), atteignent le chiffre de 44,751,-087, alors que la population totale est d'environ de deux milliards. De ces catholiques, 24,-262,2666 sont en Afrique (2), 5,800,000 en Amérique; 11,343,-163 en Asie; 87,933, en Europe; 3,247,726 en Océanie. Ces chiffres manifestent que dans la plupart de ces territoires, les catholiques ne sont qu'une infime minorité.

Au 30 juin 1965, les circonscriptions ecclésiastiques du ressort de la Congrégation pour la Propagation de la Foi étaient au nombre de 780: 108 archidiocèses, 468 diocèses, 6 abbayes "nullius", 115 vicariats apostoliques, 81 préfectures apostoliques, 2 missions "sui juris" (indépendantes).

Petit nombre des missionnaires

Comme le signalait un récent texte de l'Agence de nouvelles missionnaires Fides, "le grand problème est pratiquement partout le manque de personnel missionnaire devant la tâche énorme à laquelle doit faire front l'Eglise. C'est un problème très grave, même dans les pays où les conditions de vie sont normales et où règne une atmosphère de liberté qui permet aux missionnaires de poursuivre leur travail". Point n'est besoin de souligner la situation pénible de certains autres pays, comme le Soudan du Sud, où les missionnaires chrétiens (catholiques et protestants) ont été expulsés et plusieurs prêtres soudanais tués ou obligés de fuir; comme le Congo où plus de 165 prêtres, frères et religieuses ont été massacrés; comme le Sud-Vietnam qu'éprouve cruellement la guerre; comme l'île de Ceylan que devront quitter bientôt les missionnaires étrangers.

Une des sources d'espérance les plus prometteuses est offerte par l'augmentation lente mais régulière des vocations sacerdotales et religieuses des pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Pour sa part, l'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre pour le clergé indigène a subventionné, cette année, 74 grands séminaires comptant 6,045 étudiants et 532 petits séminaires comptant 35,-208 jeunes. A Rome, elle entretient le Collège Saint-Pierre où 128 prêtres, en majorité asiatiques et africains, poursuivent des études supérieures. Ajoutons qu'en 1964, il y avait environ 9,000 prêtres autochtones dans les territoires missionnaires: en 1964-65, 487 nouveaux prêtres ont été ordonnés.

Faits significatifs

Parmi les nombreux événements significatifs qui se sont déroulés depuis un an, événements qui signalent la volonté de présence de l'Eglise au monde non-chrétien, on peut énumérer: la canonisation des 22 martyrs de l'Ouganda, la visite du Pape en Inde à l'occasion du Congrès eucharistique mondial de Bombay, l'établissement d'un secrétariat romain pour les non-chrétiens, avec une section spéciale pour les musulmans; la nomination des cardinaux Cooray (Ceylan), Zoungrana (Haute-Volta), Duval (Algérie), McCann (Afrique du Sud); les audiences du Pape à des représentants de religions non-chrétiennes, comme le président du Comité international du Bouddhisme international; l'étude par le Concile du schéma sur l'activité missionnaire ainsi que du schéma sur l'Eglise et le monde; la récente visite aux Nations unies marquée par le mémorable message de Sa Sainteté Paul VI.

Ce rapide tour d'horizon de l'activité missionnaire rappelle, pensons-nous, l'urgence toujours actuelle d'aller présenter le message évangélique au monde, en particulier aux non-chrétiens, et en même temps il rappelle aussi le petit nombre des envoyés de l'Eglise et la faiblesse de leurs moyens. Le 24 octobre dernier, la célébration du Dimanche des Missions a permis de rappeler à nos consciences chrétiennes, la place essentielle de la Mission dans la vie de l'Eglise, qui, selon la Constitution conciliaire, "unit prière et travail pour que le monde entier dans tout son être soit transformé en peuple de Dieu, en corps du Christ et temple du Saint-Esprit, et que soient rendus dans le Christ, chef de tous, tout honneur et toute gloire au Créateur et Père de l'Univers". (article 17)

(1) Les pays scandinaves relèvent encore de cette Congrégation romaine parce qu'à l'origine, elle avait aussi charge des territoires à forte majorité protestante.

(2) L'ensemble de l'Afrique compte environ 24 millions de catholiques auxquels il faut ajouter 4 millions de catéchumènes.

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Une mauvaise grippe a retenu votre chroniqueur à la maison et en conséquence il n'a pu compléter sa colonne. On voudra bien lui pardonner cet écart inévitable.

Il y a 20 ans (1945)

Le Dr Maurice Gydé obtenait son doctorat en médecine de l'Université de Manitoba. Le nouveau médecin avait obtenu la médaille d'or de l'Université de Manitoba alors qu'il fréquentait le Collège de St-Boniface.

"Comment les enfants peuvent-ils comprendre la beauté et la noblesse de la vie domestique si la mère n'est jamais à la maison?" Paroles de S. S. le pape Pie XII au cours d'une audience accordée à un groupe de 1,000 femmes italiennes au Vatican.

La Très Rév. Mère M.-Marguerite-de-Cortone, supérieure-générale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, était l'objet de deux réceptions enthousiastes de la part des étudiantes de l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface. L'une par les petites avait lieu le matin et la seconde donnée par les élèves plus avancées avait lieu l'après-midi.

Les Dames de la paroisse des Sts-Matryrs Canadiens se réunissaient pour leur assemblée annuelle. Mme J.-E. Brault fut réélue présidente, assistée de Mme Etienne Beke comme vice-présidente; Mme Adrien Legars fut élue secrétaire-trésorière, et Mmes B.-A. Aubert, Denyse Gillies et Gédéon Masson, conseillères.

La paroisse de Val Marie, Sask., érigeait un monument à la mémoire de deux prêtres-fondateurs de la paroisse. L'abbé Elzéar Fortier fondait la paroisse en 1926, et M. l'abbé Oscar Beaupré lui succédait en 1940. Les Rév. Srs Léa et Jean-Paul, fondatrices du couvent de Val Marie, assistaient à la cérémonie commémorative.

Il y a 30 ans (1935)

Quels sont les premiers ministres qui ont présidé à la destinée du Canada depuis 1867? Sir John A. Macdonald (cons.), l'hon. Alex Mackenzie (lib.), Sir John A. Macdonald (cons.), Sir J. J. Abbott (cons.), Sir J. Thompson (cons.), Sir M. Bowell (cons.), Sir Charles Tupper (cons.), Sir Wilfrid Laurier (lib.), Sir Robert Borden (cons.), l'honorable Arthur Meighen (cons.), l'honorable W. L. Mackenzie King (lib.), l'hon. R. B. Bennett (cons.), l'hon. W. L. Mackenzie King (lib.), l'hon. Louis St-Laurent (lib.), l'hon. John Diefenbaker (cons.), l'hon. L. B. Pearson (lib.). Dix conservateurs et six libéraux.

Les Islandais de Gimli, Man., fêtaient le 60e anniversaire de la fondation de cette coquette petite ville. En effet, c'était en 1875 que les premiers colons islandais prenaient souche sur les bords du lac Winnipeg.

Le dimanche 20 octobre 1935, il tombait six pouces de neige sur Winnipeg et deux pouces sur Edmonton. Les villes de Saskatoon et Prince-Albert étaient épargnées.

Après six mois de vente de bière au verre en Saskatchewan, les profits de la commission des liqueurs de cette province avaient augmenté de $572,685.

Il y a 40 ans (1925)

On estimait à 5,000 le nombre de Mennonites admis au Canada au cours de l'été 1925. Tous avaient pris la route de l'Ouest.

Ottawa avait ordonné que l'après-midi du 29 octobre, jour des élections fédérales, serait un demi-congé général. Ceci avait pour but de faciliter le vote pour tous les électeurs. (Aujourd'hui, chaque employeur doit accorder un minimum de trois heures consécutives pendant les heures de travail à chaque électeur à son service pour aller voter.)

On annonçait d'Albertville, Sask., que la moisson avait été bonne. En moyenne le blé avait rapporté de 30 à 35 boisseaux à l'acre, bien qu'un M. Godin avait récolté de 45 à 50 boisseaux à l'acre. Dans l'avoine la moyenne avait été de 65 à 70 boisseaux à l'acre, et encore ici on notait une récolte extraordinaire chez un M. Beaudoin qui, lui, avait récolté 112 boisseaux à l'acre. Les autorités de la Saskatchewan estimaient que 40 pour cent de la récolte de cette province gisait encore dans les champs.

Mgr Béliveau présidait la bénédiction d'une croix placée au-dessus du caveau qui contenait les restes mortels de Dom Benoit, curé fondateur de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

Il y a 50 ans (1915)

N.B. — Une erreur s'est glissée dans cette colonne au cours du mois de septembre alors que nous rapportions que S. H. le juge L.-A. Prud'homme prenait sa retraite en 1915. La nouvelle était qu'il célébrait le 30e anniversaire de sa nomination à la magistrature manitobaine. En effet, le juge Prud'homme continua sa longue et brillante carrière comme juge à St-Boniface jusqu'à la fin de 1924. Nous regrettons cette erreur et nous somme heureux de la rectifier.

Les intéressés à la colonisation se plaignaient du petit nombre de familles canadiennes-françaises venues s'établir dans nos paroisses du Manitoba. M. l'abbé O. Corbeil, missionnaire-colonisateur, faisait deux observations dans un article publié dans La Liberté: premièrement, nos familles canadiennes-françaises semblaient préférer accepter les offres moins intéressantes de l'Ontario et du Québec; et deuxièmement, il constatait l'exode néfaste des nôtres vers les villes industrielles des Etats-Unis.

La population du Canada était de 7,300,000 âmes. Le groupe britannique en comptait 3,871,000; le groupe français, 2,055,000; le reste était composé d'autres nationalités.

Afin de mettre l'Allemagne hors de combat, le général Eric Swayne, d'Angleterre, déclarait que ce pays avait besoin de trois millions d'hommes de plus sous les armes.

M. l'abbé Arsenault, curé d'Oak Lake, Man., mourait à l'âge de 37 ans. Né dans l'Ile-du-Prince-Edouard, M. l'abbé Arsenault avait fait ses études au Collège de St-Boniface et fut ordonné prêtre en 1906. Il avait occupé plusieurs postes au Manitoba avant que la maladie ne le terrasse.

Au 17e congrès des Instituteurs bilingues du Manitoba tenu sous le patronage de Son Exc. Mgr A. Béliveau et de l'Inspetceur Roger Goulet, président honoraire, le comité suivant fut élu: président réélu, Camille Fournier; vice-présidente, Mlle A. Marion; secrétaire-trésorier réélu, Jules Grymonpré; membres du comité exécutif, Georges Vervais, Mlle Valentine Desautels et le R. F. Victor-Hilaire.

Mgr Arthur Béliveau présidait la bénédiction de la nouvelle église de La Salle, Man. Cette cérémonie se déroula en présence d'un nombreux clergé et d'une foule de paroissiens et de visiteurs venus à La Salle pour l'occasion. La nouvelle qui relatait cet événement soulignait que la paroisse avait pris naissance du temps de M. l'abbé Beaudry, missionnaire-colonisateur, qui la quittait en 1893. Il fut remplacé par M. l'abbé Rocan qui y demeura jusq'en 1901 alors que M. l'abbé Gendron fut nommé curé. La nouvelle église mesurait 125 pieds par 70 au transept et 40 ailleurs. Elle avait coûté $30,000; le mobilier était évalué à $4,000.

Les meilleurs athlètes au tournoi du Collège de St-Boniface étaient L. Muller, P. Prince, G. Dechêne, W. Gagné, V. Marius, E. Lemay, G. Marcoux, L. Lanthier, M. Goulet, J. Prendergast, M. Régnier, L. Chabot, V. Cardin, W. Royal, A. Dandenault, G. Larivière, A. Corbeau et J. Deck.

L'Association à l'Oeuvre

Tous au 26e congrès général de l'Association d'Education

Ça y est . . . nous y sommes! Samedi prochain, 30 octobre, pour la 26e fois depuis 1916, les Franco-manitobains tiendront leurs assises provinciales à St-Boniface, et ceci à la veille de fêter l'étape importante que constituera l'an prochain le jubilé d'or de l'Association d'Education.

Cinquante ans de luttes, de foi et de fierté patriotiques, qui ont permis de réaliser ce qu'il est convenu d'appeler le miracle de la survivance française au Manitoba.

Ce miracle se traduit par le fait que la langue et la culture françaises sont une réalité plus vivante encore aujourd'hui, qu'il y a cinquante ans, au Manitoba. Bien sûr, il subsiste des lacunes, et il reste même des brèches à colmater; mais à côté de cela les Franco-manitobains, solidaires de leur Association d'Education, ont réussi, par exemple, à créer un poste de radio de langue française, à maintenir à l'école un enseignement de langue française qui revêt aujourd'hui un caractère officiel à l'école primaire, élémentaire et secondaire; à obtenir un poste français de télévision, à soutenir un journal français provincial.

Plus que cela, leur attitude de fierté patriotique s'est attirée la sympathie et le respect d'autres groupes ethniques manitobains qui réalisent maintenant que ce ne sera que dans la mesure où les Franco-manitobains obtiendront d'abord le respect intégral de leurs droits, qu'ils pourront eux-mêmes revendiquer avec succès le respect de leurs droits linguistiques et culturels, propres.

Ce que les Franco-manitobains ont réussi à maintenir, à préserver, jusqu'ici, ils n'ont pu le réussir que parce qu'ils restèrent unis dans leurs efforts, et groupés au sein d'une association réellement efficace.

Les autres succès auxquels ils aspirent pour l'avenir, ils ne les obtiendront qu'en fortifiant leurs liens d'amitié et de fraternité avec les autres groupes ethniques minoritaires du Manitoba.

"Mieux s'unir pour mieux agir", n'est-ce pas là le thème qui convenait le mieux à ce 26e congrès général de l'A.E.C.F.M.?

Mieux s'unir entre nous d'abord. C'est dans ce but que l'Association d'Education a ouvert ses portes plus largement à diverses organisations franco-manitobaines, de caractère provincial, qui n'étaient pas représentées jusqu'ici à son Conseil d'administration. Cela implique une meilleure coopération de ces différentes organisations et associations de chez nous, au travail d'ensemble de l'Association d'Education, et selon la ligne de pensée qui lui sera dictée par le congrès, et que le nouveau Conseil d'administration aura la tâche de faire respecter. Nous ne pouvons, en effet, nous permettre de nous diviser, de fractionner nos forces, de disperser nos efforts, de dilapider le prestige accumulé depuis 50 ans par les Franco-manitobains, groupés dans l'A.E.C.F.M. Désunis, nous ne pourrions que réduire à néant les efforts courageux consentis par les nôtres depuis 50 ans; unis, nous serons forts, et assurés de réaliser de manière progressive et continue, les buts que nous poursuivons avec tant d'ardeur et de persévérance.

A présent, les jeunes eux-mêmes pourront, dans une plus large mesure qu'auparavant, participer à la gestion de l'Association d'Education; nous serons fiers de les y accueillir et de mettre au service de l'Association d'Education l'ardeur de leur jeunesse, que tempérera parfois cependant l'expérience et la sagesse des anciens.

Et c'est ainsi que les Franco-manitobains, jeunes et moins jeunes, unissant tous leurs efforts vers le même but, pourront oeuvrer ensemble de façon plus efficace, plus rapide, et plus utile, pour que notre langue et notre culture puissent vivre, rayonner et se développer dans un climat d'indépendance, de liberté, de compréhension mutuelle avec les autres groupes ethniques, dans un Manitoba qui serait la deuxième province après le Québec, à prouver au reste du Canada que la coexistence pacifique des races et des peuples est possible dans une même province, et donc dans un même pays, pourvu que chacun respecte les droits des autres, et veuille apporter loyalement et sincèrement sa large part d'efforts dans l'édification d'un pays fait à l'image du monde, et où il fasse bon vivre.

Le 26e congrès général de l'Association d'Education marquera une étape importante dans l'union de tous les Franco-manitobains, et des diverses organisations qui constituent leur structure sociale.

Ainsi unis, nous pourrons faire un autre et important pas en ouvrant, ou en élargissant, le dialogue avec les autres groupes ethniques du Manitoba: avec eux, nous pourrons, parce que mieux unis, mieux agir, pour que chacun puisse vivre selon ses aspirations culturelles propres, dans une province, dans un pays, où il fasse réellement bon vivre.

Chacun d'entre nous, Franco-manitobains, a son rôle à jouer, sa part d'efforts à fournir dans la poursuite de ce but.

C'est pourquoi il est important que tous ceux d'entre nous qui le peuvent, assistent le samedi 30 octobre au 26e congrès général de l'Association d'Education.

Qu'on se le dise, et rendez-vous au Collège de St-Boniface.

Le Comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

La Bible, source de renouveau dans l'Eglise

Le deuxième colloque clercs-laïques eut lieu le dimanche soir 24 octobre à la salle académique du Collège de St-Boniface. Environ 100 personnes étaient présentes malgré la fort concurrence du concert Monique Leyrac le même soir. On a remarqué la présence d'un plus grand nombre de religieux, mais aussi l'absence totale de religieuses.

Le conférencier était le R. P. Antonio Gaboury, O.M.I., professeur de Bible depuis 1949. Il obtint son doctorat en Ecriture Sainte de la Commission Biblique à Rome. Depuis 1963, il est de retour au Canada après un séjour de six ans en Europe. Présentement, il donne des cours de Bible au scolasticat des Pères Oblats à St-Norbert.

La conférence a débuté par une introduction composée de deux questions principales: 1) En quel sens la Bible guide-t-elle la vie et la pensée de l'Eglise? 2) Comment la Bible peut-elle nous aider à renouveler notre propre vie chrétienne?

Le corps de la conférence était centré sur trois aspects de la théologie biblique: 1) le plan de Dieu dans l'Ancien Testament; 2) le plan de Dieu dans le Nouveau Testament; 3) les applications de cette conception du plan de Dieu à notre situation de chrétien. Ce dernier aspect touchait à quatre points de notre vie ecclésiale: l'Eglise terrestre qui est dans la première phase de son évolution et dont le terme est la résurrection dans le Christ. Les traits essentiels de cette Eglise terrestre sont la communion de vie des chrétiens dans le Christ et la hiérarchie au service de cette communion de vie. Le deuxième point traitait de la nouvelle loi inscrite dans le coeur des chrétiens par l'Esprit-Saint qui apporte la connaissance de la volonté de Dieu et puissance de l'accomplir. Le troisième point expliquait la parole suivante: "Convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle". D'un côté elle découle de notre état de pécheur et, de l'autre, de la force de l'Esprit. Le quatrième et dernier point traitait du rôle du chrétien dans le monde, c'est-à-dire de cet appel de rendre le Christ présent aux autres par ses oeuvres.

Une période d'échanges suivit immédiatement l'exposé du Père Gaboury. On demanda des explications sur certains passages de la Bible, on discuta les différentes versions de la Bible, les livres deutérocanoniques ou "apocryphes", et on souleva à nouveau le problème de démocratie dans l'Eglise à l'encontre de l'autocratie.

Le Père Gaboury insista sur la notion de l'Eglise "peuple de Dieu" en opposition à la conception jadis si populaire de l'Eglise-hiérarchie, et sur le rôle de ce peuple considéré dans son ensemble dans la formulation théologique.

La soirée fut réussie. Tous furent frappés de l'ouverture d'esprit du conférencier et de sa vision panoramique de l'Eglise et de la vie chrétienne.

Claire-M. AUDET.

Deux artistes suisses ont donné un récital littéraire enrichissant

Depuis quelque temps, St-Boniface connait un vrai bouillonnement culturel. Tour à tour ce sont ses propres artistes (Cercle Molière), ceux du Québec (chansonniers) et de France (théâtre, films, conférences), et maintenant ceux de Suisse qui viennent rappeler aux Franco-manitobains, de toutes manières, qu'ils sont membres de la famille "française" universelle.

La Suisse délégua donc, samedi soir dernier, deux magnifiques interprètes de son Conservatoire de Genève et collaborateurs de Radio-Genève, M. et Mme Jean-Bard. Pendant près de deux heures ils ont fait pleurer, rire, réfléchir leurs 250 auditeurs rassemblés dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, grâce à un choix remarquablement varié de textes tirés de chefs-d'oeuvre de France et de Suisse.

Aux premiers rangs des auditeurs on remarquait l'hon. lieutenant-gouverneur et Mme R. S. Bowles, S. H. le maire de St-Boniface et Mme Joseph-P. Guay, MM. les Consuls de France et de Suisse et Mmes Damien Giordani et Alexander Rickenbach. Derrière eux des centaines de membres du Club Suisse, de l'Alliance Française, du Cercle Molière, de la Pensée Française, de l'Université de Manitoba (professeurs et étudiants), du Rendez-vous Français, etc. Ce samedi soir, tous "adoptaient" la même langue, la langue française, et applaudissaient à travers les artistes de Genève la littérature française, le théâtre français.

Il faut dire qu'un "Récital Littéraire" donné par M. et Mme Jean-Bard n'a nullement l'allure d'un exercice scolaire. Chaque ton, chaque geste, chaque émotion, chaque sentiment de gaieté vient donner au texte toute la richesse de son message. C'est ainsi que le vieux La Fontaine et le sérieux La Bruyère semblent "modernes", 20e siècle, quand ils sont récités par M. Jean-Bard qui sait si bien respecter le "classicisme" de leurs fables ou caractères. Alphonse Daudet aurait certainement reconnu ses deux "Vieux" en écoutant Mme Jean-Bard qui, avec l'auteur, rend sa pleine valeur à chacun des multiples détails dont Daudet a le subtil secret.

Il en fut ainsi de Péguy, à nul autre pareil quand il s'agit de pénétrer en profondeur un mystère chrétien, dont cette "Nuit sur le Golgotha"; de Colette, dont la finesse et la délicatesse percent à travers les "Jeux Interdits" qui montrent que l'enfant gagne des points sur les adultes en certains domaines; de Ramuz, qui manie les mots français avec astuce et succès.

M. et Mme Jean-Bard ont encore mieux démontré leur connaissance de la scène en "jouant", sans costumes d'époque ni décors, deux extraits de "L'Avare" et du "Bourgeois Gentilhomme" de Molière qui, en quelque sorte, transportèrent les spectateurs dans les grands théâtres de Paris et de Genève où, par imagination, ils "voyaient" les personnages évoluer devant le Roi Soleil avec leurs petites manies et leurs défauts si humains.

Un extrait du "Silence de la mer" de Vercors transporta l'auditoire à ces moments tragiques de l'occupation de la France par l'ennemi. Le silence héroïque de la Française et le coeur verbeux mais humain de l'Allemand firent revivre chez maints auditeurs des heures qu'ils ont eux-mêmes connues il y a à peine vingt ans.

Ce riche programme se termina sur une note d'enrichissante gaieté, car "L'Aigle helvétique" a permis aux artistes de la Suisse d'expliquer clairement la variété religieuse, culturelle et linguistique de leur pays . . . si semblable au nôtre. La complexité même de l'auditoire répondait si bien aux descriptions données avec humour par M. et Mme Jean-Bard.

Ce "récital" fut fortement apprécié. Une preuve certaine, c'est cette réflexion plusieurs fois entendue après la fermeture du rideau: "Ça fait deux heures que nous les écoutons, mais ç'a paru cinq minutes".

Il est à espérer que ces artistes reviendront de nouveau au Manitoba, selon le désir exprimé au nom de tous par le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., qui les avait présentés au début de la soirée.

Une brillante réception, organisée par le Consul de Suisse chez l'hon. juge Alfred Monnin, permit à plusieurs des auditeurs d'exprimer personnellement à M. et Mme Jean-Bard leur satisfaction d'avoir goûté abondamment au riche menu culturel qu'ils avaient si bien apprêté et qu'ils servirent avec tant de talent.

Le clergé contribue au "United Way"

C'est la dernière semaine de la Campagne de souscription organisée par le "United Way" en vue de venir en aide aux 50 organisations qui en font partie. Une contribution, une seule quête au lieu de 50 pour aider ceux qui ont besoin de la charité du public, doit retenir l'attention du clergé.

Le clergé, qui a l'habitude d'organiser des quêtes pour différents besoins d'Eglise, se fait un honneur de contribuer, comme groupe, à cet effort pour soulager les différents besoins de la communauté locale.

Même si, dans l'organisation de la Campagne, le clergé est groupé dans la section professionnelle, il est certain que les prêtres ne pourront pas accumuler un montant aussi élevé que les autres groupes professionnels, vu le nombre et la condition sociale des prêtres. La grande majorité des prêtres toutefois s'est montrée prête à contribuer, et plusieurs ont déjà versé leur généreuse contribution.

M. l'abbé N. Delaquis, chancelier, a accepté d'être président du groupe de prêtres du diocèse de St-Boniface pour l'occasion. La généreuse collaboration de quelques confrères permet de solliciter chacun des prêtres. MM. les abbés Bernard Bélanger et Raymond Roy s'occupent respectivement des prêtres des paroisses de langue française et de langue anglaise. M. l'abbé Georges Damphousse, responsable de tout le groupe avec M. l'abbé Delaquis, recueillera la contribution des prêtres qui travaillent au plan diocésain. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., est responsable des prêtres religieux en paroisse.

Cet intérêt et cette collaboration des prêtres aux besoins proprement humains et sociaux de notre communauté urbaine sont un témoignage sans équivoque que le clergé n'est pas étranger aux problèmes sociaux et vitaux de notre population, et qu'il n'a aucune intention de se limiter aux questions d'ordre purement spirituel et ecclésial.

Par cette contribution, réelle sinon éclatante, le clergé est fier de pouvoir manifester un esprit de leadership dans le domaine social et proprement humain, de même que sur le plan du bien-être de l'homme en général.

La semaine des Nations unies à Winnipeg

L'association des Nations unies au Canada présentera un festival dit "mosaïque" de chants et danses du folklore de groupes ethniques, à l'Auditorium de Winnipeg, le dimanche 31 octobre, à 3 h. p.m. Sept pays seront représentés à ce ralliement musical des "Canadians All".

Les groupes qui participeront au programme sont: le choeur et les danseurs Sokol polonais; le choeur et les danseurs Kapistran hongrois; le choeur allemand de Winnipeg; le Childori-Kai et les danseurs japonais; le choeur éolien écossais; les chanteurs McConnell irlandais; les chanteurs et danseurs latviens.

Le programme, qui sera sous la direction de Richard Seaborn, clôturera la semaine des Nations unies à Winnipeg et sera présenté pour marquer l'Année dite "International Cooperation Year".

Il n'y a pas de vente de billets pour ce festival, mais une collecte sera faite. Le programme sera radiodiffusé plus tard dans certaines régions des provinces des Prairies.

IMPORTANTE DISCUSSION DES TROIS RÈGLEMENTS SCOLAIRES

Le gymnase du Windsor Park Collegiate reçut plus de 350 personnes, lundi soir dernier, venues entendre les explications des commissaires d'école au sujet des trois règlements que les contribuables sont appelés à appuyer ou à rejeter par leurs votes, ce mercredi 27 octobre. L'assemblée fut présidée par M. Evan McCormack, secrétaire de la Chambre de Commerce de Winnipeg, homme qui maîtrise les deux langues officielles parce qu'il reçut une bonne partie de son éducation à Montréal. En plus des cinq commissaires d'école, MM. Georges De Cruyenaere, Paul Marion, Martin A. McOuat, Charles-Etienne Huot et George W. Andrich, on remarquait tout particulièrement la présence du R. F. Joseph Bruns, S.M., surintendant, et M. Antoine Fréchette, secrétaire-trésorier de la division scolaire.

Le fait le plus remarquable de cette importante soirée, semble-t-il, ce fut l'unité totale de pensée et d'action de tous les commissaires. Cette "équipe" bien unie en faveur des trois règlements créa la plus forte impression chez les participants. M. McOuat se chargea d'expliquer lui-même le sens du règlement no 147, qui préconise la construction dans Windsor Park d'une école pour les seuls écoliers de langue maternelle française; M. Andrich expliqua la teneur du règlement no 145, en faveur de la construction d'une vaste école secondaire sur le parc Provencher, près du gymnase Notre-Dame, pour les écoliers du nord de St-Boniface; M. Huot clarifia le sens du règlement no 146, en faveur d'un agrandissement du Windsor Park Collegiate; M. Marion, président du comité des finances au sein de la commission scolaire, fit ressortir les effets des trois règlements sur les taxes des contribuables intéressés. Chaque orateur se tira très bien d'affaire, non seulement dans son exposé, mais aussi dans ses réponses aux questions d'auditeurs.

On peut dire que l'assemblée accepta assez facilement les règlements nos 145 et 146, mais qu'elle se partagea en 2 (50% pour, 50% contre) au sujet du règlement no 147. Il faut ajouter qu'à part quelques cas isolés de "fanatisme", l'immense majorité de ceux qui se prononcèrent contre ce règlement no 147 le firent pour cette raison: on n'accordera donc pas à nos enfants de langue anglaise les mêmes facilités qu'aux écoliers de langue maternelle française pour apprendre cette langue; que faire de nos fils et filles pour les autoriser à suivre le cours de "français facultatif"?

Donc, à part quelques cas où le mot de "ségrégation" fut prononcé, la principale objection au règlement no 147 n'est pas une opposition au français.

Il faut attendre à ce soir, mercredi, pour connaître, après la fermeture des bureaux de votation, quels sont les vrais résultats de cette assemblée de lundi soir. Parmi les 350 personnes présentes, on remarquait un fort groupe de Franco-manitobains de Windsor Park et aussi du "Nord" de St-Boniface.

St-Eugène

Assemblée de l'APM

L'assemblée générale de l'Association de Parents et Maitres pour l'année scolaire 1965-66 eut lieu le mercredi 6 octobre et débuta comme à l'ordinaire par la prière, puis la lecture des minutes de la dernière assemblée du mois de mai.

M. Beaupré parla ensuite sur la M.A.E.E., puis M. l'abbé U. Lafond, curé, donna quelques explications sur les buts, aspirations et succès des assemblées de l'APM. Son humour égaya l'assistance à plusieurs reprises. Espérons entendre encore de ses commentaires.

Après la prière, les personnes présentes formèrent un groupe pour rencontrer les institutrices et recevoir le rapport mensuel de chaque enfant. Le tout se termina par un succulent goûter.

Causeries sur le Père Teilhard de Chardin

Pour faire suite aux deux dialogues sur l'Eglise qui eurent lieu au Collège de St-Boniface, deux causeries sur Teilhard de Chardin ont été organisées à la Bibliothèque publique de St-Boniface pour les dimanches 31 octobre et 7 novembre, à 8 h. du soir.

Chacune des soirées comportera deux exposés d'une demi-heure, l'un par le R. P. Jacques Tousignant, S.J., et l'autre par le R. P. Fernand Lévesque, S.J., suivis d'une période d'échanges.

Le cosmos apparaît à Teilhard comme un vaste ensemble organique et évolutif, et comme un monde qui est le Milieu divin en croissance. Ces deux aspects, le cosmos teilhardien et le Milieu divin, feront l'objet des exposés de la première soirée.

La croissance du monde s'effectue non seulement grâce au jeu des forces de la nature, mais de plus en plus sous la direction responsable des hommes. Responsabilité, engagement, ascèse exigée par l'action seront les thèmes teilhardiens abordés au cours de la deuxième soirée, de même que les réflexions du Père Teilhard sur quelques problèmes spirituels contemporains.

Tous sont cordialement invités à assister à ces dialogues. Un café sera servi à l'issue de la soirée. Prix d'entrée: $0.50.

Claire-M. AUDET.

Truc, traite ou tragédie

En vue d'éloigner la tragédie de l'activité festive des célébrations nocturnes de l'Hallowe'en, la Ligue canadienne de la sécurité recommande les deux précautions suivantes: premièrement, n'employer que les costumes ignifugés: deuxièmement, éviter les masques; recourir au maquillage.

Plusieurs costumes sont imbus d'un retarde-flamme. On les identifie à leur étiquette. On peut ignifuger son costume en le trempant dans une solution exprès, soit 9 onces de borax, 4 onces d'acide borique et un gallon d'eau chaude, après quoi on le tord et le laisse sécher. Soit dit en passant que, pour la plus grande protection des petits esprits nocturnes, la LCS recommande les teintes pâles, préférablement le blanc, ou tout tissu fluorescent.

Selon la Ligue, c'est le port du masque qui présente le plus grand danger de cette fête. Les masques entravent le champ visuel du porteur et l'incommodent jusqu'à le distraire. Mieux vaut piller la table de toilette de maman et, à l'aide des artifices qu'on y trouve — rouge à lèvres, fard, maquillage pour les yeux, crayon à sourcils — donner libre cours à son imagination, quitte à se nettoyer la figure avec de la crème, après.

Grâce à son maquillage à la Hollywood, l'enfant verra très bien, et grâce à ses vêtements pâles il sera vu. Enfin, grâce à l'ignifugation, on éliminera le danger constant du feu.

"Comité de Parents" au Petit Séminaire

Le dimanche 24 octobre avait lieu une rencontre des parents, élèves et personnel du Petit Séminaire, rue LaFlèche, à St-Boniface. A cette occasion, M. Gérard Blain, P.S.S., supérieur, présentait avec éloquence et précision certains aspects de la vie du petit séminariste, la raison d'être du Petit Séminaire, enfin, l'importance d'une participation active des parents aux affaires de cette institution. Il y eut ensuite une période d'étude, à laquelle prirent part tous les invités et, après un succulent repas servi avec l'aide bénévole du Conseil des Filles d'Isabelle de St-Boniface, la journée se termina par l'élection d'un Comité de Parents. Les membres du nouveau comité (photo ci-haut) sont les suivants: (de gauche à droite) M. Gérard Rémillard, de St-Norbert, Mme Félix Boulet, de St-Boniface, M. Blain, supérieur, Mme William Schick, de St-Vital, et M. le Dr J.-H. Boucher, de St-Jean-Baptiste. M. Maurice Gauthier, de St-Boniface, agissait comme maître de cérémonies.

Magnifique travail . . .

(Suite de la première page)

tent sur les murs d'antiques cathédrales, de vieux monuments, l'histoire d'un peuple, d'une époque. Muée en "sculpture" médiévale, "Peinture sur bois" gardait intact son mysticisme captivant, presque magnifique et admirablement interprétée qui n'est ni un conte ni un récit, mais une évocation bouleversante dans laquelle le cynisme et l'inspiration divine, le sublime et l'absurde, la cruauté et la douceur, la charité et l'égoïsme s'éloignent pour se rejoindre dans une sorte de confession dernière avant de disparaître.

Dès le début, l'ambiance dramatique de la pièce est créée par une forme vague, une femme étendue par terre et que la lumière croissante des projecteurs paraît arracher à la nuit des temps. C'est une jeune fille (Louisette St-Pierre) dont la pâleur, les traits douloureux, les plaintes et les cris préparent l'auditoire au drame qui va se dérouler là, dans ces quelques pieds carrés d'espace strictement nu . . .

Et les personnages se succèdent, cloisonnés, loin les uns des autres, car il n'y a pas d'histoire . . . La rudesse égrillarde et désillusionnée, la peur de la mort du soldat Jons (Paul Léveillé); la figure altière, stoïque du Chevalier (Alphonse Tétrault); la douceur de Marie (Carmelle Legal); la colère douloureuse du forgeron (Gilbert Rosset) qui pardonne à sa femme, Lisa (Michelle Veilleux), ses fredaines de coquette de village avec un séducteur errant, un cabotin-poète (Claude Dorge); la fidélité de la noble Carin (Gisèle Vermette): autant de caractères, autant de personnages qui s'en vont dans une ronde lente et convulsive vers une mort atroce. La peste qui fut longtemps le fléau à l'ombre des guerres mêlait ses ravages à ceux des armes. Mort atroce, en effet, aussi atroce que celle de la Sorcière dont Marie-E. Laurencelle a interprété le rôle avec un rare sens dramatique, une sobriété de gestes, une voix claire, émouvante, soulevant l'enthousiasme et les applaudissements de l'auditoire.

Voilà du bon, du beau théâtre qui ne pouvait manquer de séduire le talent de Roland Mahé. Il a fidèlement interprété le texte, consciencieusement choisi et habillé ses personnages dont chacun nous apportait une silhouette de l'époque, des classes de la société médiévale dans son authenticité la plus pure.

Toute proportion gardée "Peinture sur bois" se classe dans les meilleures réalisations du Cercle Molière, digne de la réception qu'un public de choix lui a faite avec beaucoup de chaleur et de nombreux "bravos".

Les trois pièces appartiennent à trois écoles bien différentes, mais aussi à un théâtre de haute qualité, excellent instrument d'étude qui prend sa place dans le répertoire moderne à côté des représentations futures de pièces d'un autre genre: comédies légères ou dramatiques, pièces classiques, réalistes, musicales, etc., etc., que cette jeune troupe nous réserve sûrement pour plus tard.

A juste titre, les vétérans des planches — il en reste tout de même quelques-uns, quoi qu'on en dise — peuvent être fiers de leurs cadets. Leur goût commun pour tout ce qui touche l'art dramatique les conviera à d'autres succès où jeunes et moins jeunes uniront leur talent et leur travail dans l'esprit d'équipe qui est de tradition au Cercle Molière.

L'équipe des comédiens était efficacement soutenue par les camarades de "la technique": André Mahé à l'éclairage; Roger Lafrenière au son; Nadine Kelly et ses assistantes, Tania Murenko et Nadia Onysko, au maquillage; Gilles Guyot et Alphonse LaRivière aux décors. Chant, chorégraphie: Michèle Veilleux, Marjolaine St-Pierre, Tania Murenko, Nicole Collette. Les costumes dessinés par Roland Mahé ont été confectionnés par Danielle Collette, Rose-Marie Bryner et Mona Brisson. Le programme était la création de Roger Lafrenière. Les adjoints aux différents secteurs étaient Louise Chénier, Martial Marcoux, Richard Chénier et Ronald Séguin.

Une exposition d'oeuvres de jeunes peintres de St-Boniface, Louise Chénier, Roger Lafrenière, René Avanthay, Roger Léveillé et Roland Mahé ajoutait à ces soirées théâtrales un cachet inattendu et charmant. L'idée d'une exposition de peinture et d'une soirée théâtrale sous le même toit ne manque pas de logique, c'est même très normal, et de plus en plus sculpture, peinture, tapisserie se rencontrent autour d'une salle de spectacle.

Malheureusement la place réservée à cette exposition — le long du couloir du sous-sol de la basilique — ne permettait pas de voir les tableaux avec le recul et sous l'éclairage nécessaires. Décidément les arts sont encore à l'étroit dans notre ville . . .

A quand un Centre culturel à Saint-Boniface?

Pauline BOUTAL.

Paul VI n'est pas conservateur

PHILADELPHIE (CCC) — Le Très Rév. Fred Pierce Corson, évêque méthodiste de Philadelphie (Etats-Unis), s'est élevé contre les déclarations de ceux qui considèrent le Pape comme faisant partie de "l'aile conservatrice" de l'Eglise catholique.

Rentré récemment de Rome, où il a assisté à titre d'observateur à la quatrième session du Concile oecuménique et a eu l'occasion de s'entretenir avec Paul VI, le Très Rév. Corson a dit, au cours d'une conférence de presse:

"Feu le pape Jean et le Pape Paul se complètent. Jean XXIII a entamé le Concile et maintenant Paul VI permet de mener à bien la mise au point de documents aussi remarquables que la déclaration libérale sur la "liberté religieuse", qui vient d'être discutée. Le Pape Paul VI n'est pas un conservateur, ce n'est pas un craintif, mais c'est un prudent et un tacticien possédant l'adresse d'un commandant en chef d'armée".

Trois films français au Collège de St-Boniface

Trois films, courtoisie du consulat de France à Winnipeg, seront présentés au Ciné-Club du Collège de St-Boniface. Ces représentations sont ouvertes à tous, entrée gratuite, au Collège de St-Boniface, à 8 h. 15 p.m., aux jours suivants:

Le dimanche 31 octobre: **Eternel retour** (France 1943). Réalisation de Jean Delannoy sur le scénario et les dialogues de Jean Cocteau. Que J. Cocteau ait eu l'idée de transporter dans la vie contemporaine la vieille légende de Tristan et Yseult, il n'y a rien d'étonnant. Mais que cette histoire, même modernisée, avec garage, canot-automobile, etc., ait trouvé un producteur et que cette entreprise audacieuse ait été couronnée de succès et auprès de la critique et auprès du public, il fallait vraiment qu'il y eût quelque chose de changé dans les conditions d'existence du cinéma français. En effet, il a été tourné sous l'occupation (1943), à un moment où le cinéma français tourne le dos à l'actualité, aux problèmes de l'heure. On voit fleurir certains genres jusqu'alors peu considérés: féeries policières ou autres, divertissements sentimentaux. Le fantastique, la poésie se rencontrent à travers le réalisme, le romantisme, le merveilleux. Enfin, cette même volonté de l'intemporel conduit aux transpositions légendaires des "Visiteurs du soir" et de l'"Eternel retour". Sans doute y a-t-il dans tout cela une bonne part d'artifices, mais en s'écartant du réel, les cinéastes de cette époque donnent aux genres où ils sont cantonnés leurs lettres de noblesse, atteignant souvent à une beauté plastique qui assure à leurs bandes une certaine pérennité.

Le jeudi 4 novembre: **Orphée** (France 1950). Réalisation, scénario, adaptation, dialogue sont tous de Jean Cocteau. Interprétation: Jean Marais, Maria Casarès, François Périer, Marie Déat, Edouard Dhermite. Musique de Georges Auric. Les thèmes de l'auteur, la mort, les miroirs, l'immortalité, la renaissance du poète, sont ici transposés dans une adaptation moderne et libre du mythe d'Orphée. Mise en images de la "mythologie" particulière à l'auteur: on y retrouve en effet une thématique complexe faite de draps froissés, de mains gantées, de miroirs traversés, de corps libérés de leur pesanteur, ou de mouvements libérés de leur ordre chronologique normal (par inversement du défilement des images). Oeuvre insolite, déroutante dont l'auteur se sert comme d'un nouveau miroir à refléter ses songes et dont la beauté parfois touche au sublime. (Ce film est sous-titré en anglais.)

Le samedi 6 novembre: **Le diable boiteux** (France 1948). Réalisation de Sacha Guitry. Interprétation personnelle, humoristique de la vie du fameux diplomate et homme d'état français qui survécut à trois régimes: Talleyrand. Sacha Guitry, à l'avènement du film parlant en 1928, était partisan du "théâtre en conserve", du théâtre filmé. Donc, mise en scène volontiers théâtrale, expression verbale, mots d'auteur. Il fit la série "Histoires de France": Si Versailles m'était conté, Napoléon, si Paris m'était conté, etc. "Le diable boiteux" est dans la même veine. Et dans ce genre de films, il a donné à l'histoire des coups de pouce. Il n'a jamais prétendu à établir les bases d'une idéologie, ni seulement à être une leçon d'histoire . . .

Missionnaires Laïcs Manitobains

Quelques missionnaires de chez nous

Au nombre des missionnaires laïcs de chez nous qui se dévouent dans des champs d'action aussi éloignés que l'Amérique Latine et l'Afrique du Sud, plusieurs sont connus des nôtres. Aussi leur biographie saura-t-elle intéresser les lecteurs.

Sont membres de la Société Missionnaire Laïque: Mlles Carolyn Harrison, Eleanor Reichardt, et M. Ernest Dupont.

Mlle Carolyn Harrison naquit à Norwood, Man., où elle fit ses études à l'école Holy Cross, de même qu'à St-Boniface et à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg. Elle les termina par l'obtention d'un baccalauréat-ès-arts de l'Université de Manitoba, au Collège St-Paul, en 1963. Elle fit de l'enseignement à l'école de Holy Cross pendant un an avant de suivre un cours d'entraînement comme missionnaire pour la Rhodésie. C'est à cet endroit qu'elle poursuit actuellement sa carrière di'nstitutrice, pour une période de trois ans. Organiste et musicienne, elle met également ses talents à profit dans la Mission.

C'est lors du passage d'un prêtre sud-africain qui donna une conférence à ses élèves de 10e année lorsqu'elle enseignait à Holy Cross, que Mlle Harrison résolut de se rendre, elle aussi, prêter main-forte aux missions sud-africaines. De plus, les impressions transmises par les fondateurs des Missionnaires Laïques Canadiens, M. et Mme Leigh Coop, contribuèrent fortement à amorcer la décision de Mlle Harrison.

Sa mère, Mme Marie Harrison, demeure à 59, avenue Hillcrest.

Mlle Eleanor Reichardt, originaire de Norwood, fréquenta l'école élémentaire de ce district, poursuivit ses études à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, puis obtint son diplôme commercial supérieur du Norwood Collegiate Institute. Les différents emplois qu'elle assuma, soit à la Manitoba Power Commission, à la compagnie d'assurance Great West Life, à la Bibliothèque Publique de River Heights ou à la discothèque de Radio Canada à Winnipeg, lui permirent d'acquérir de vastes connaissances dans le rouage des entreprises de bureaux.

De plus, sa culture musicale lui donna l'occasion de rendre de précieux services dans les cercles religieux et sociaux qu'elle fréquenta. En septembre dernier, elle quitta sa ville natale pour se rendre en Rhodésie. Son itinéraire de voyage comportait un arrêt à Rome, où elle espérait avoir une audience avec le Saint-Père et une entrevue avec les évêques de St-Boniface et d'ailleurs, qu'elle connait, et qui sont en Concile.

Ses parents, M. et Mme C. Reichardt et sa soeur, Ida, demeurent au 134, rue Kitson. Deux de ses frères, Michael et Frank résident à Winnipeg, et une autre de ses soeurs, Caroline (Mme Paul Bédard) est domiciliée à Thief River Falls, Minn.

M. Ernest Dupont, diplômé de l'Université Laval, de Québec, était à l'emploi de la Great West Life à Winnipeg. Il quitta cette ville en décembre dernier pour se joindre à l'équipe missionnaire de Empandeni, Rhodésie, où il fait de l'enseignement. Ses parents résident à Pembroke, Ont.

Les personnes suivantes font partie de l'équipe d'Apostolat de Madonna House: Mlles Trudi Cortens, Doreen Rousseau et Thérèse Richaud et M. Sherman Everson.

Mlle Trudi Cortens fait partie de la société de "l'Apostolat" depuis 1953 et est maintenant directrice de la mission à l'Ile Carriacou, dans les Indes Occidentales. Née à St-Vital, Man., elle demeura par la suite à Winnipeg et faisait partie de la paroisse de St-Ignace lorsqu'elle se joignit à Madonna House. Son père est domicilié à 584, rue Cornwall, et elle a plusieurs frères et soeurs qui résident à Winnipeg.

Mlle Doreen Rousseau est originaire de St-Boniface, et elle demeurait au 227, rue Bertrand avant son entrée dans l'Apostolat en 1957. Elle est actuellement membre de l'équipe de la mission Maryhouse, à Whitehorse, Yukon, qui se dévoue auprès des Indiens.

Mlle Thérèse Richaud autrefois de Deerhorn et membre de l'église St-Augustin d'Abbeville, Man., fait partie de l'Apostolat depuis septembre 1954. Elle exerce ses fonctions au Centre Rural d'Apostolat, à St. Joseph's House, Combermere, Ont. Son frère, Joseph, demeure dans la paroisse de Holy Cross, de Norwood.

Sherman Everson naquit à Arborfield, Sask., mais il fit ses études à Herb Lake et Wekusko, Man. S'étant rendu à Edmonton, Alta, par la suite, il eut l'occasion de connaître l'oeuvre de l'Apostolat au Centre Marial de cette ville, et décida d'en faire partie. Il travaille maintenant sur la ferme St. Benedict's Acres, de Combermere, Ont.

Au nombre des missionnaires laïques qui se dévouent en terre étrangère se trouvent également Mlles Odile Larose et Thérèse Carey, membres de l'Association Canadienne Catholique pour les missions de l'Amérique Latine.

Mlle Odile Larose qui autrefois résidait à 356, boulevard Drake, Winnipeg, enseigne maintenant avec les religieuses Ursulines en Amérique Latine.

Mlle Thérèse Carey demeurait également à Winnipeg, au 304, rue Lipton, avant de se joindre à l'Association Missionnaire. Etant garde-malade, elle faisait partie, à Winnipeg, du "Victorian Order of Nurses", profession qu'elle exerça pendant quatre ans. Elle travailla également au Centre Sanitaire de l'Imperial Oil à Winnipeg. Elle quitta cette ville en septembre 1963 pour s'engager comme infirmière volontaire au service de la Santé Publique sur l'Ile Dominica dans les Indes Occidentales.

Il y a également un couple de St-Boniface, M. et Mme Frank Woodley qui quittèrent leur résidence dans cette ville pour devenir missionnaires enseignants au Collège St-François, près de Kitwe, Zambie. Mme Woodley y enseigne le français, et son mari, en plus de ses fonctions d'administrateur, est professeur d'histoire et de mathématiques. Mme Woodley est la fille de Mme Ernest Gagnon, du boulevard Dollard, à St-Boniface, et M. Woodley, un comptable agréé, était auparavant à l'emploi du Bureau de l'Impôt sur le Revenu à Winnipeg.

Le récital Lardé-Jamet aux JMC

Ce fut d'abord un tout petit air du terroir, la perle du folklore anglais; il faut dire qu'un savant musicien y avait mis la main et ne pas oublier que l'apport des interprètes y était pour beaucoup, mais ce fut délicieux. Et cela illustrait, on ne peut mieux, les deux instruments à l'honneur ce soir-là. Aussi le commentateur — en l'occurrence le flûtiste, M. Lardé — put-il s'adresser à un auditoire dès lors averti.

Pincer une corde tendue ou souffler dans un tube sans bénéfice d'anche, c'est peut-être dès l'âge de pierre qu'un de nos lointains ancêtres a fait ça et s'est réjoui du son qu'il entendait. On a ajouté d'autres cordes à l'arc du chasseur, on y a mis une table d'harmonie, un résonateur, un dispositif pour régler la tension des cordes, mais il reste quand même que l'on pince encore des cordes lorsqu'on joue de la harpe.

Et si l'on est passé d'un roseau à un bâton creux — parfois un os vidé de sa moelle — pour aboutir à un tube de métal précieux muni d'un mécanisme très ingénieux, il n'en reste pas moins vrai que l'on souffle encore dans une embouchure libre quand on joue de la flûte.

Si ces deux instruments vont si bien de pair, c'est qu'ils se complètent si bien. L'un essentiellement mélodique, l'autre surtout harmonique. C'est aussi qu'ils sont tous deux bien incapables d'exprimer des sentiments tumultueux. Leurs mélodies ne sont jamais noires, leurs gaietés jamais turbulentes, tout au plus folâtres. Ils ne sauraient atteindre au grand tragique, mais bien souvent au plus pur lyrisme. On a souvent dit de l'un comme de l'autre que leur timbre est couleur d'argent, couleur de jour même, et de jour de cristal. En tous cas, cela charme l'oreille au point que l'on nous en promet beaucoup en l'autre monde pour peu que nous sayons bien sages en celui-ci.

On n'a pas tellement écrit pour ces deux instruments ensemble. On est surpris que nos deux artistes aient pu tirer un programme si intéressant et si copieux d'un répertoire en somme assez limité. La partie classique du programme était magnifique. Blavet, Dussek et surtout ce premier mouvement de la Sonate de Bach. Pure allégresse. Joie totale.

Côté moderne, avec des noms comme Fauré, Roussel, Ibert, Debussy, on est rassuré. Que Fauré soit charmeur, Roussel solide, Ibert pétillant, on s'y attend. Mais voici une surprise.

Une mélodie sans le moindre accompagnement. Une flûte seule déplore la mort du grand Pan. C'est de la musique de scène. Avec la scène pour laquelle c'est destiné, ce serait prenant. Ce l'est déjà sans la scène. Cela rappelle un peu ce cor anglais qui ne sait pas encore qu'Isolde va venir. Il fallait Debussy pour réussir ça.

Pour finir, une nouveauté. Dialogues de Raymond Loucheur. Ecrite il y a quelques mois, cette oeuvre est créée au cours de la tournée. Un peu tâtonnant, ce me semble, mais pas déplaisant — quand c'est du dernier bateau, on peut s'attendre à tout. Le deuxième mouvement est très intéressant. La petite flûte — le piccolo — instrument brillant par excellence se fait ici méditatif, rêveur, cependant qu'en de longs glissandos la harpiste effleure les cordes aussi peu qu'une brise. Très jolis effets. Inutile de dire que tout cela fut impeccablement joué. Les compositeurs eux-mêmes, les anciens comme les nouveaux, auraient été ravis de s'entendre joués de la sorte.

En causant avec les artistes nous disions combien nous avions joui de leur récital et cela nous en avait rappelé un que quatre d'entre nous avions entendu il y a une trentaine d'années. C'était le Quintette de Paris, flûte, violon, alto, violoncelle et harpe. Or, Mme Marie-Claire Jamet nous dit que le harpiste était Pierre Jamet, son père et son professeur. Il se trouvait que notre harpiste local, Frank Simons, avait conservé le programme. Il l'avait même en double et en offrit un à Madame qui l'accepta avec un plaisir évident.

Les Lardé — puisque Marie-Claire Jamet est Mme Lardé — sont un peu de chez nous. Ils ont passé plusieurs saisons au camp des Jeunesses Musicales du Mont Orford et y ont amené leurs deux jeunes enfants. Ils se font une joie d'y revenir l'an prochain.

Ne songe-t-on pas à organiser un concours ici en vue d'envoyer un lauréat au camp d'Orford l'an prochain. Le lauréat aurait de nouveau l'occasion d'entendre ces deux excellents artistes.

Souhaitons que ça arrive.

Au poste CBWFT

JEUDI 28 OCTOBRE

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Les Croquignoles
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Cadets de la forêt
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Tous pour un
- 8.30—Rocambole
- 9.00—Cartes sur table
- 9.30—Film
- 10.30—Les Elections fédérales
- 11.00—La Main dans l'ombre

VENDREDI 29 OCTOBRE

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Nos frères, les hommes
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Radisson
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Elections
- 8.30—Cinéma international: "Les Bonnes Causes"
- 10.15—Les Couche-tard
- 10.45—Micheline
- 11.00—Cinéma: "Maxime"

SAMEDI 30 OCTOBRE

- 2.15—Cours universitaires
- 4.30—Langue vivante
- 4.45—Cinéma: "Bomba, vengeur de la jungle"
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Robin des bois
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—La Poule aux oeufs d'or
- 8.30—Long métrage
- 10.00—Votre choix
- 10.30—Elections fédérales
- 10.45—Cinéma: "Le Général della Roverre"

DIMANCHE 31 OCTOBRE

- 2.15—Cours universitaires
- 4.30—Les Travaux et les jours
- 5.00—A l'heure du Concile
- 5.30—L'Heure des quilles
- 6.30—Expo '67
- 7.00—Walt Disney présente
- 8.00—Music Hall
- 9.00—Regards sur l'occultisme
- 10.00—Rencontre — le parti Libéral
- 10.30—Le Professeur Guillemin
- 11.00—D'hier à demain

LUNDI 1er NOVEMBRE

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Atome et galaxies
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Les Enquêtes Jobidon
- 7.00—Jeunesse oblige
- 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
- 8.30—Face à la musique
- 9.00—Bras dessus, bras dessous
- 9.30—Une voiture sur deux
- 10.00—Rencontre
- 10.30—Caméra 65
- 11.00—Cinéma: "Club de femmes"

MARDI 2 NOVEMBRE

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—Ti-Jean Caribou
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Bob Morane
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Septième-Nord
- 8.30—Route 66
- 9.30—De 9 à 5
- 10.00—Le Sel de la semaine
- 11.00—Ciné-club: "Jour de colère"

MERCREDI 3 NOVEMBRE

- 3.45—Femme d'aujourd'hui
- 4.45—La Boîte à Surprise
- 5.15—La Vie qui bat
- 5.45—Jeunesse oblige
- 6.15—Téléjournal
- 6.30—Thierry la Fronde
- 7.00—Aujourd'hui
- 8.00—Le Bonheur des autres
- 8.30—Cinéma de Paris: "La Menteuse"
- 10.15—Eve-mémoire
- 10.30—Rencontre
- 11.00—Les Incorruptibles

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez 774-2541, poste 249, ou écrivez aux Services de publicité, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Adressez-vous en français.

A l'heure des cosmonautes, "Atome et galaxies" révèle les dernières découvertes de l'astronautique.

Le lundi à 5 h. 15, des milliers d'adolescents se pressent autour de l'écran de télévision pour regarder 'Atome et galxies' au réseau français de Radio-Canada.

Aussi populaire qu'une émission de variétés, 'Atome et galaxies' passionne tellement les jeunes épris de science nouvelle, que, la saison dernière après une émission, l'animateur de la série ayant prié les téléspectateurs de téléphoner s'ils avaient des questions à poser, en moins d'une heure on avait enregistré près de trois cents appels.

Le nouvel animateur de la série, Serge Lapointe, est un homme de sciences dont l'enseignement et les publications font autorité, non seulement au Québec, mais même au-delà de nos frontières. Professeur agrégé à la faculté des sciences de l'Université de Montréal, et secrétaire de cette faculté depuis 1964, élu cette année membre de l'Union astronomique internationale, chercheur invité à l'Observatoire de Paris (Meudon) en 1963-64, Serge Lapointe a publié de nombreux ouvrages scientifiques en français et en anglais, à Montréal et aux Etats-Unis.

En vue de présenter aux téléspectateurs de Radio-Canada les informations scientifiques les plus précises, les plus actuelles possible, les réalisateurs d'"Atome et galaxies ont fait, au cours de l'été, un stage de plus de trois semaines aux Etats-Unis. Jean Martinet, réalisateur, nous disait: "Nous sommes allés dans les deux centres américains les plus modernes. Nous avons séjourné à Huntsville, en Alabama, et à Houston, au Texas, où se trouve le centre d'entrainement des cosmonautes américains. Nous avons rapporté de ce voyage des interviews, des reportages nombreux; en tout, plus de 15.000 pieds de pellicule. Ajoutés à la documentation filmée que nous fournit la NASA, ces travaux constituent une matière précieuse pour la réalisation de nos émissions au cours de la saison 1965-66."

Cette saison, la série a commencé par la présentation d'un premier bloc d'émissions avec le professeur Pierre Couillard, directeur du département de biologie à l'Université de Montréal. M. Couillard a parlé aux téléspectateurs de la vie dans le système solaire, de la cellule à l'homme et de l'origine de la vie sur la terre. Ses quatre exposés ont été suivis d'une émission d'anticipation scientifique, d'une autre sur les actualités spatiales et, enfin, d'une septième émission consacrée aux questions des téléspectateurs: réponses au courrier et aux appels téléphoniques. Il en sera toujours ainsi, cette saison. Chaque bloc d'émissions comprendra quatre exposés théoriques; une émission d'anticipation; une d'actualité et une dernière pour répondre aux questions des téléspectateurs.

A compter du lundi 15 novembre, 'Atome et galaxies' présentera à son vaste public l'histoire de la fusée racontée par von Braun. Père de la V2 et de Saturne V. Von Braun évoquera lui-même ses travaux, ses difficultés et ses découvertes. Il rappellera les premières expériences de pionniers tels que Tsiolokovsky, en Russie; Oberth, en Allemagne, et Goddard, aux Etats-Unis. Von Braun parlera des difficultés inouies soulevées par la mise au point de la V2 à Peenemunde et de la super-fusée Saturne V, au Marshall Space Flight Center, à Huntsville, Alabama.

Plus tard, au cours de la saison, "Atome et galaxies" présentera des blocs d'émissions intitulés "la Terre vue de l'espace"; "Un astronaute et une femme astronaute nous parlent de leur métier": "la Mécanique céleste" et, enfin, "la Conquête du temps".

Il est intéressant de noter, et c'est Jean Martinet qui nous le fait remarquer, que "l'ambassade de l'URSS au Canada nous a fourni gracieusement une bonne partie de la documentation filmée que nous utiliserons lors de la présentation du bloc sur le métier des astronautes, notamment avec Valentina Terechkova, la première femme astronaute lancée le 6 juin 1963 à bord du Vostok VI".

Ce bloc d'émissions offrira également aux jeunes téléspectateurs des interviews avec David Scott, un jeune Américain qui fait partie de la troisième génération des astronautes de son pays. Il a commencé son entrainement en 1963 et c'est vraisemblablement dans son groupe que sera choisi l'équipage du premier vol vers la lune. On dit que David Scott parle avec chaleur de son difficile métier. Il nous donne l'impression de participer nous-mêmes à toutes les phases de son entrainement. Au passage, des spécialistes du scaphandre, de la nourriture et de la médecine spatiales nous entretiendront des difficultés que présente l'adaptation de l'homme à l'espace. 'Atome et galaxies' promet d'être plus passionnant que jamais, cette saison.



FILMS au poste CBWFT



SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Vendredi 29 octobre

8. h. 30 — **Les bonnes causes:** Fr. It. 1962. Drame de Christian-Jaque avec Pierre Brasseur et Marina Vlady. — Une femme fait accuser une infirmière du meurtre de son mari. — Scénario adroit. Mise en scène sobre et expressive. Interprétation remarquable. — Confusion des valeurs. Liaisons adultères. **Adultes, des réserves.**

11 h. 30 — **Maxime:** Fr. 1958. Comédie de H. Verneuil avec Michèle Morgan et Charles Boyer. — Un homme du monde ruiné sert à un jeune richard d'entremetteur auprès des femmes. — Comédie légère. Dialogue pétillant. Bons interprètes. — Séduction. Amours faciles. **Adultes, des réserves.**

Samedi 30 octobre

8 h. 30 — **Sous le ciel de Provence:** It. 1956. Comédie sentimentale de M. Soldati avec Fernandel et Giulia Rubini. — Une fille séduite, puis abandonnée, est prise en pitié par un honnête représentant de commerce. — Histoire touchante racontée avec doigté. Bonne interprétation. — Sens du devoir. Situation délicate. **Adultes.**

11 h. 30 — **Le général de la Rovère:** It. 1959. Drame psychologique de R. Rossellini avec Vittorio de Sica et Hannes Messemer. — Durant la dernière guerre, à Gênes, un faux résistant finit par se prendre au jeu de l'héroïsme. — Film remarquable. Réalisme et sobriété. Bonne reconstitution d'époque. De Sica extraordinaire. — Tendance positive. Scènes délicates. **Adultes.**

Lundi 1er novembre

10 h. 30 — **Club de femmes:** Fr. It. 1956. Comédie de R. Habib avec Nicole Courcel et Dany Carrel. — La vie d'un groupe d'étudiants vivant dans une maison abandonnée est troublée par la vente de l'immeuble. — Assez rythmé et dynamique. — Amour libre. **Adultes, des réserves.**

Mardi 2 novembre

11 h. 30 — **Les Vitelloni:** It. 1952. Etude de moeurs de F. Fellini avec Franco Fabrizi et Franco Interlenghi. — La vie de jeunes Italiens désoeuvrés dont l'un se marie par nécessité. — Oeuvre de qualité. Authenticité. Interprètes vrais et naturels. — Résonnances humaines et sociales. Evocation d'amours faciles. **Adultes, des réserves.**

Mercredi 3 novembre

8. h. 30 — **La menteuse:** Fr. 1961. Comédie fantaisiste de M. Deville avec Marina Vlady et Michel Vitold. — Une jeune fille feint d'aimer un homme et se prend bientôt à son propre jeu. — Entrain. Sensibilité discrète. Bons comédiens. — Amour libre. **Adultes, des réserves.**

HONNEUR A UNE COMPATRIOTE

Mlle Léona Desaulniers, de 513, rue Langevin, est actuellement à Ottawa où elle recevra une décoration de la Société Ambulancière St-Jean. Le titre de "Serving Sister" lui sera remis par Son Exc. le Gouverneur général du Canada, le jeudi 28 octobre, à la résidence même du gouverneur. Elle assistera aussi à la réception qui aura lieu le lendemain au Château Laurier en l'honneur des nouveaux diplômés et offerte par Son Exc. le Gouverneur général et Mme Vanier.

Originaire de St-Pierre, Mlle Desaulniers, employée de l'hôpital Taché depuis nombre d'années, fait partie de la société depuis 14 ans et détient le titre de surintendante de la division Fort Garry.

L'honneur, qui lui échoit et qui doit être sanctionné par Sa Majesté la reine, est décerné à des personnes qui ont bien mérité de la Société Ambulancière par leur travail humanitaire.

Sincères félicitations à Mlle Desaulniers de la part de ses parents et amis.

John Glenn chez le pape

CITE DU VATICAN — "Beautiful", a dit par trois fois le pape, répondant au cosmonaute américain John Glenn, qui lui demandait ses impressions à New York.

Le cosmonaute, que le Saint-Père a reçu dans la salle dite des "Paramenti", a transmis au pape les hommages du président Johnson et lui a donné l'assurance que les expériences spatiales auxquelles il a participé étaient conçues dans un esprit de paix.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

- 7.55—O Canada
- 8.00—Nouvelles
- 8.02—Bonjour dimanche
- 9.00—Le jour du Seigneur
- 9.15—Concert du dimanche
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.10—Variétés
- 11.30—Voix célèbres
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Carnet mondain, Avis de décès
- 12.18—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nations au micro
- 6 h., 6 h. 30 ou 7 h. — La soirée du hockey selon l'endroit où la partie est jouée.
- 6.00—Vie croissante
- 6.20—Horaire
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Musique de scène
- 7.00—Concert populaire
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 9.10—Tour des capitales
- 9.30—Détente musicale
- 10.00—Match intercités
- 10.30—L'heure exquise
- 11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

- 6.25—Ouverture, O Canada
- 6.30—Radio-Journal
- 7.00—Nouvelles
- 6.44—Réveille-matin
- 6.54—Chronique sport.
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.20—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Réveille-matin
- 7.45—Chronique sport.
- 7.48—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—De la cave au grenier
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Nouvelles
- 12.15—Chronique sportive
- 12.19—Rendez-vous
- 1.00—Nouvelles
- 1.15—Rendez-vous
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent
- 2.00—Fémina
- 2.15—Un homme vous écoute
- 2.30—Marie Tellier, avocate
- 2.45—Vies de femmes
- 3.00—Ranch 1050
- 3.30—Annonce éclair-messages
- 3.35—Ranch 1050
- 4.00—Sélection spéciale
- 4.25—Témoignage
- 4.35—Pourquoi pas
- 5.00—Radio-Journal
- 5.25—Chronique sportive
- 5.30—Tous les garçons, les filles
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.15—Tous les garçons, les filles
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles, Carnet mondain
- 7.15—Détente musicale
- 9.00—Trente minutes d'informations
- 11.30—Les classiques français
- 12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

- 4.35—A ciel ouvert
- 7.30—Interview ou intermède
- 8.00—Le marchand de sable
- 8.15—Radio Transistor
- 8.30—Revue des arts et des lettres
- 9.30—Musique d'aujourd'hui
- 10.30—Musique de chambre
- 11.00—Le coin des mélomanes

MARDI

- 4.35—Un chansonnier et sa muse
- 7.30—Echos du concile
- 8.00—Marchand de sable
- 9.30—Musique des Pays-Bas
- 10.00—Concert symphonique
- 11.00—Le monde est mon pays

MERCREDI

- 4.35—Toute la gamme
- 7.30—Veillée à la chandelle
- 8.00—Le marchand de sable
- 8.15—Radio Transistor
- 8.30—De mémoire de femme
- 9.30—Concert du mercredi
- 11.00—Les trente-trois tours du monde

JEUDI

- 4.35—Pourquoi pas
- 7.30—Orchestre symphonique
- 8.30—Capital et travail
- 9.30—Nations au micro allemands
- 10.30—Théâtre de poche
- 11.00—Une demi-heure avec

VENDREDI

- 3.25—Echos de St-Pierre
- 4.30—Pourquoi pas
- 7.30—Echos du Concile
- 7.45—Nouvelles de France
- 7.50—Interview ou intermède
- 8.00—Marchand de sable
- 8.15—Radio Transistor
- 8.30—Orchestre de chambre
- 9.30—Concert léger
- 10.00—Piano à quatre mains
- 10.30—Opérettes

SAMEDI

- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Matinée musicale
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre santé
- 11.10—Rythmes sud-américains
- 11.30—Divertissement
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Chronique sport.
- 12.15—Rendez-vous
- 12.30—Union des électeurs
- 12.45—Rendez-vous
- 1.00—Nouvelles
- 1.05—Prévisions
- 1.10—Condition des routes
- 1.15—Rendez-vous
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Carrousel
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Tous les garçons, les filles
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Sport
- 6.15—Tous les garçons, les filles
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Détente musicale
- 7.30—La parole est d'or
- 8.00—Salut les copains
- 8.30—Au clavier
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Visite aux chansonniers
- 10.00—Musique de danse
- 12.00—Nouvelles

Village de St-Pierre

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire du village de St-Pierre dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif dudit village, à mon adresse et portant la date du 19e jour d'octobre 1965, m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le mercredi 15e jour de décembre, dans le bureau municipal du village de St-Pierre, au Manitoba, dans ledit village de St-Pierre, à 2 h. de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains et les frais:

Description	Arrérages	Frais	Total
Lot dix-huit lequel est désigné sur un plan d'arpentage d'une partie du lot vingt-sept de l'Etablissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg, comme le no 1586. Excepté cependant toute cette partie qui s'étend à l'Est d'une ligne droite tirée d'un point de la limite nord dudit lot allant vers l'ouest cent vingt pieds du coin nord-est dudit lot vers un point de la limite sud dudit lot, et cent quatre pieds plus à l'ouest du coin sud-est dudit lot — C.T. A 43895	$631.78	1.00	$632.78
Lot onze, lequel est indiqué sur un plan d'arpentage d'une partie du lot vingt-huit de l'Etablissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg, comme le no 3423 — C.T. 880519	133.93	1.00	134.93
Partie moitié nord de la partie est de la grande route, plan 4161 — 6 chaînes en direction nord à l'exception de: commençant à un point à l'est de la grande route à une distance en direction sud 3.5 chaînes de la limite nord dudit lot, au sud la longueur d'une chaîne de la limite est; à l'est parallèle, à la limite nord, 2 chaînes, puis vers le nord parallèle à ladite limite est, une chaîne; vers l'ouest en droite ligne jusqu'au point de départ. Aussi excepté toute cette partie des 33 pieds les plus au nord en largeur perpendiculaire qui s'étend à l'ouest d'une ligne droite tirée à l'est de, parallèle à, et perpendiculairement distante de 2 chaînes de ladite limite est, à l'exception aussi des parties dans C.T. 74320 — décrites dans C.T. nos 637108 et 637110	598.29	1.00	599.29

Toutes les terres susmentionnées sont enregistrées et seront vendues en respectant les droits des chemins de fer, aqueducs et propriétés routières. Tous les terrains susmentionnés sont situés à l'est du principal méridien dans le Manitoba et tous les plans en sont enregistrés ou classés au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg.

Daté au village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 19e jour d'octobre 1965 A.D.

Mme C. BOURGEOIS,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Pierre.



M. et Mme Fernand Lavergne, de St-Pierre-Jolys, sont photographiés ci-dessus dans leur chambre à l'hôtel San Jeronimo Hilton, au pays du soleil, Puerto Rico. Ils ont voyagé en réacté Clipper de la Pan American Airways et passent ainsi plus d'une semaine à Puerto Rico, assistant comme invités spéciaux au congrès annuel de la Hupp Canada Ltd. En plus de visiter certains coins de ce pays enchanteur et de participer aux banquets et réceptions du congrès, ils ont participé aux discussions de ventes et ils ont été initiés aux secrets des plus modernes réfrigérateurs, des systèmes d'air climatisé, des poêles électriques, etc. L'an prochain, le congrès sera tenu à Hawaii. Sans doute que M. Lavergne saura vendre à ses clients, de nouveau, un tel nombre d'appareils électriques qu'il méritera cet autre voyage par jet de la Pan American Airways.

Ste-Rose-du-Lac

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 13 octobre avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme Bibiane Wilson, présidente, demanda au R. P. J. Alarie, O.M.I., d'ouvrir la réunion par la prière, puis à Mme Anne Monteyne de lire les minutes de la dernière réunion.

Les dames décidèrent d'envoyer vingt-cinq dollars à l'Institut Vanier pour promouvoir la vie de famille. Les conseillères acceptèrent d'être à tour de rôle les hôtesses aux prochaines réunions.

Mme Lorraine Normandeau lut la correspondance. Une lettre des Soeurs du Service, puis des lettres de remerciement de Mme Haslbeck (dont la mère, Mme Luc de Magnet, est décédée il y a deux semaines), de Mme Béatrice Bertrand et de Mme Gérald Tucker.

Plusieurs dames visitèrent les malades à l'hôpital et à domiciles, tandis que d'autres apportèrent linge et légumes aux familles pauvres.

Dans son message de la fin, le Père Alarie demanda aux dames d'étudier le message du Saint-Père aux Nations unies et de l'appliquer à leur vie personnelle pour une plus grande paix de conscience, paix dans les foyers et dans la communauté.

Puis Mme Wilson présenta Mlle Mary Kennedy, invitée d'honneur, qui parla de la Légion de Marie. La vie de Mlle Kennedy est un témoignage de vie effacée et désintéressée.

Condoléances

Sincères condoléances à M. et Mme Cyril Petillion qui ont perdu leur jeune fils, Daniel, le 2 octobre dernier. Il était né le 30 juin 1963.

Concours oratoire

Le vendredi 15 octobre avait lieu le concours oratoire à l'Institut Collégial de Ste-Rose-du-Lac. Ce concours devait décider qui représenterait l'école dans les autres séances d'élimination pour la province.

Les élèves suivants participaient à ce concours: Dale Hopfner et Carol Tucker (9A), Jeanne Molgat et Judith Béasse (9B), Beverley Finney (X-Immatriculation), Marcel Molgat (X-général), Lionel Houle et Jeannette Tardiff (XI-général), André Maguet et Brenda Johnson (XI-Immatriculation), Anna Miller et Chris. Hopfner (XII-Immatriculation).

Les juges furent M. Auguste Arnal, Mlle Yvonne DeRoo et le R. P. F. Turgeon, O.M.I., qui proclamèrent Mlle Anna Miller comme gagnante du concours, avec mention honorable à Mlle Jeanne Molgat et à M. Chris. Hopfner.

Félicitations à tous les élèves, ainsi qu'aux professeurs: Mme Maguet, Mlles Gorska et Hogue.

St-Pierre

Décès de M. L. Trudel

Le jeudi 14 octobre est décédé à la suite d'un accident, M. Léo Trudel, de St-Pierre, à l'âge de 51 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (Rita Nault), sa mère, Mme O. Trudel; deux fils, Georges et Pierre; une fille, Jeannette; un frère, Arthur, et quatre soeurs, Mme Gustave Champagne (Ada), Mlle Marguerite Trudel, Mme René Grégoire (Palmena) et Mme Louis Laroche (Thérèse), tous de St-Boniface. Son père le précéda dans la tombe le 23 avril 1959.

Une messe solennelle de Requiem fut chantée le lundi 18 octobre en l'église paroissiale par M. l'abbé Edmond Lavoie, curé. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Pierre.

La chapelle funéraire de St-Pierre était en charge des arrangements.

Remerciements

La famille Léo Trudel remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Réflexions sur l'au-delà

Roland, je veux te raconter deux incidents dont je fus témoin; tu en tireras tes propres conclusions.

Le 20 août de cette année, en arrivant à Montréal, j'appelai un vieil ami de 73 ans, mon ancien patron, homme honnête, affable et capable dans son métier. Je ne l'avais pas vu depuis près de huit ans.

Son épouse, une fervente catholique, m'avait reproché de ne pas les avoir visités lors de mes deux dernières visites à Montréal. A mon arrivée dans leur bel appartement, je ne rencontrai que Guillaume; son épouse était décédée depuis dix mois passés.

Guillaume n'avait jamais pratiqué de religion; ne discutait jamais sur la religion, mais était religieux de . . . tempérament. Cette remarque peut sembler drôle. Elle est confirmée par ses principes, ses actions ainsi que par ses lectures sérieuses et bonnes.

Entretien sympathique sur le départ subit de sa femme, sur les réminiscences du passé, etc., il ne pouvait en faire assez pour me plaire et ne voulait pas entendre parler de mon départ.

Pendant toute la journée, je sentais dans son regard quelque chose . . . que je pris pour de la peur.

Mon soupçon se vérifia quand je lui annonçai que ma visite était terminée.

"Reste un jour ou deux avec moi, ça me ferait plaisir. J'ai peur de mourir . . . de mourir seul; sais-tu que la semaine passée, j'ai perdu connaissance. Combien de temps? Je n'en sais rien, et . . . personne ne me rend visite pendant des semaines."

C'était la première fois que j'entendais cet homme fier et peu loquace parler de cette manière.

Je ne lui répondis . . . rien.

Emu, sachant que je ne pouvais pas lui aider, je le remerciai, l'invitai à me rendre visite et pris congé.

* * *

Le mois passé, j'ai visité le Foyer Youville, la maison de nos citoyens aînés; je cherchais peut-être une réponse aux idées qui me trottaient dans la tête.

La Soeur Directrice me rencontra à l'entrée et entreprit de me faire connaître l'ambiance de cette petite société.

Une porte de chambre est ouverte. Apercevant le locataire, elle lui demande la permission d'examiner sa chambre. Il acquiesce, me conduit à sa fenêtre et me dit: "Que l'herbe est verte ici".

Elle était bien verte, cette herbe. Plus loin au sud, un petit pont traverse la rivière Seine et un chemin conduit à la grotte, au milieu du parc.

Quel endroit idéal pour appliquer les idées de saint Augustin sur la Contemplation. Je me rappelai alors les paroles du maître de cérémonies le jour de l'ouverture officielle de cet édifice: "C'est un tout petit pont mais il est solide. On croirait bon de le nommer "Montpetitpont"; car celui qui nous a lancés vers la réalisation de ce projet se nomme "Montpetit". Un peu de lui-même sera toujours avec nous; bien que sous peu il partira pour l'Amérique du Sud".

Je me rappelai aussi la remarque de ce futur missionnaire: "Cette bâtisse au milieu de vous, c'est bien; cependant il lui faut une âme, c'est vous, chers paroissiens, avec votre clergé, qui allez lui donner cette âme".

Une petite toux me fit quitter mes rêves et me ramena sur terre. Un remerciement à ce vieux pensionnaire . . . puis nous nous dirigeons vers le centre de ce Foyer: "Elle est belle notre chapelle, mais bien petite".

Le charme et la paix régnaient dans cette maison, je te l'assure, Roland. La belle disposition, la propreté impeccable de tout l'établissement, tout souriait ici et respirait la paix.

Epilogue

Avant de te laisser, laisse-moi te livrer quelques réflexions à propos de ces deux incidents.

Jadis, je considérais la mort comme une ombre, une menace omniprésente, comme une fin, comme le terme d'une vie . . . et nullement comme l'ultime pas d'un voyage vers Dieu. Le père Lelotte (dont je lis actuellement les livres) m'a éclairé: il présente le problème de la mort — problème que nous devons résoudre — comme un grand voyage qu'il faut préparer et qui nous ouvre un monde nouveau.

Un peu à la façon d'Hégel, je dirais que la thèse, c'est la vie terrestre, la matière qui nous fascine et nous attire; l'antithèse, c'est l'être spirituel, Dieu; c'est l'ensemble de nos aspirations élevées et nobles vers Lui.

La mort réalisera pour moi la synthèse parfaite: la matière sera absorbée par l'esprit; l'homme sera perdu en Dieu.

Evidemment, il faut préparer cette synthèse en vivant selon les directives de Dieu, en se détachant de coeur des biens terrestres.

Je pense à la réflexion du frère de saint Bernard, lorsque celui-ci lui confia son héritage pour entrer dans un ordre religieux: "Oui, je comprends, tu prends le ciel, et tu me laisses la terre: le partage n'est pas juste".

Nous sommes tous faibles et très peu puissants, prisonniers de la matière; nous devons souvent demander à Dieu son secours pour nous libérer.

Je le réalise plus que jamais maintenant: il ne faut pas voir la mort avec crainte comme Guillaume la voyait; mais bien avec paix, comme le pensionnaire du Foyer Youville.

Jean AUDETTE.
Ste-Anne-des-Chênes

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Municipalité rurale de La Broquerie

Vente de terrains pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le maire de la Municipalité rurale de La Broquerie, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite municipalité, à mon adresse et portant la date du 14e jour d'octobre 1965 A.D., m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai le mardi 14e jour de décembre 1965 A.D., dans la salle du Conseil, dans le village de La Broquerie, à 10 h. du matin, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

Description	Arrérages	Coût	Total
NE¼ 32-55-7E	$160.03	1.00	$161.03
SW¼ 18-6-7E	241.25	1.00	242.25
W220F of N990F of LS 16, Sec. 30-6-7E	146.02	1.00	147.02
S4 Chains of W5 Chains of LS 2, Sec. 30-6-7E	201.03	1.00	202.03
LS 3 and 6, Sec. 34-6-7E	165.92	1.00	166.92
NW¼ 2-6-7E	33.17	1.00	34.17
N100F of S1634F of E200F of NE¼ 36-6-7E	137.07	1.00	138.07
N100F of S550F of E200F of NE¼ 36-6-7E	780.25	1.00	781.25
Parts Between NE Limit of ROW PL 578 and a Line Parallel Thereto and 20F Perpendicularly Distant NE Therefrom Except S1258F of NE¼ 36-6-7E	3.91	1.00	4.91
N100F of S200F of E200F of SE¼ 36-6-7E	149.61	1.00	150.61
Part of W½ of NE¼ 30-6-8E	171.89	1.00	172.89
Lot 1, Bl. 1 Plan 999 Exc. NE 40F	172.65	1.00	173.65
Lot 2, Plan 3611	214.74	1.00	215.74
Lot 5, Plan 3611	213.07	1.00	214.07
Lot 8, Plan 3611	168.21	1.00	170.21
Lots 12 and 13, Plan 3611	123.18	1.00	124.18
NE¼ 3-5-8E	127.35	1.00	128.35
NW¼ 3-5-8E	63.37	1.00	64.37
SE¼ 3-5-8E	203.75	1.00	204.75
SW¼ 3-5-8E	114.60	1.00	115.60
NE¼ 4-5-8E	152.80	1.00	153.80
SE¼ 10-5-8E	50.90	1.00	51.90
E½ of NE¼ 3-6-8E	45.01	1.00	46.01
S½ of NW¼ 15-6-8E	128.64	1.00	129.64
SW¼ 28-6-8E	350.50	1.00	351.50
NW¼ 2-5-8E	76.41	1.00	77.41
SW¼ 2-5-8E	38.19	1.00	39.19
NE¼ 1-6-8E	130.99	1.00	131.99
W½ of SE¼ 14-6-8E	48.25	1.00	49.25
SW¼ 23-6-8E	158.46	1.00	159.46

Les terrains susmentionnés sont situés à l'est du principal méridien dans le Manitoba, et soumis aux droits des routes existantes, aqueduc et réservations de la Couronne.

Daté au village de La Broquerie, dans la province du Manitoba, ce 14e jour d'octobre 1965 A.D.

D.-N. NORMANDEAU,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de La Broquerie,
LA BROQUERIE, Manitoba.

Projet du Centenaire de la Confédération de l'Hôpital Marie Enfant de Montréal

A l'occasion du Centenaire de la Confédération canadienne, l'Ecole de Puériculture et de soins aux enfants malades de l'hôpital Marie Enfant acceptera deux élèves de chacune des provinces du Canada.

Les frais de déplacement et de scolarité seront défrayés par l'Ecole. Les étudiantes recevront une rémunération mensuelle, le logement et la pension, les uniformes, les manuels d'étude, etc.

Le cours est de 18 mois. Les candidates doivent posséder un certificat d'études secondaires (11e année scientifique ou son équivalent) et être âgées de 17½ à 30 ans. Le cours commencera le 11 janvier 1966.

Une brochure explicative et une formule d'application seront envoyées sur demande. Ecrivez à:

Ecole de Puériculture et de soins aux enfants malades,
Hôpital Marie Enfant,
5200, rue Bélanger est,
Montréal 36, Québec.

Loi de Planification de la Municipalité rurale de Salaberry

Projet de planification et Plan de développement 1965 de la Municipalité rurale de De Salaberry

On vous avise que le Conseil de la Municipalité rurale de De Salaberry a, dès le premier jour d'octobre 1965, donné la troisième lecture du, et dûment décrété le Règlement no 1507 de la Municipalité rurale de De Salaberry lequel règlement stipule inter alia l'approbation et l'adoption par la Municipalité rurale de De Salaberry, du Projet de planification et Plan de développement 1965 de De Salaberry, lequel projet de planification et plan de développement a été approuvé par le ministre de l'Agriculture, le 23e jour de septembre 1965, et par le sous-ministre des Affaires municipales, le 30e jour de septembre 1965, conformément à l'Acte de Planification et lequel projet de planification et plan de développement 1965 s'applique à toute la partie "désignée terrain réservoir" à St-Malo, au Manitoba, étant plus particulièrement décrite comme suit:

Premièrement: fraction de la section 24, la moitié nord de la section 13 et la moitié est du quart sud-est de la section 13, le tout dans le township 4, rangée 4 P.E.M. (E.P.M.);

Deuxièmement: la section 18 et le quart sud-ouest de la section 19, tous deux dans le township 4, rangée 5 P.E.M. (E.P.M.);

Troisièmement: le lot "F" de l'établissement de St-Malo et toutes ces parties des lots 92, 93, 97, 98, 99 et "E" dudit établissement, s'étendant à l'est du chemin public connu comme route provinciale rurale 59 et indiqué sur le plan immatriculé au Bureau des Terres et des Titres de Winnipeg, comme no 7226.

De plus on vous avise qu'une copie dudit projet de planification et plan de développement 1965 et les devis y relatifs, tels qu'approuvés et adoptés par le Règlement no 1507 du Conseil de la Municipalité rurale de De Salaberry, peut être examinée durant les heures ordinaires du bureau, au bureau même du secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de De Salaberry.

Daté à St-Pierre au Manitoba, ce 20e jour d'octobre 1965.

G.-M. CHENARD,
secrétaire-trésorier,
Municipalité rurale de De Salaberry.

Diplômés de l'Institut Collégial Somerset (1964-65)









Ida Boulet — Pauline Boulet — Yvette Boulet — Paulette Fortier — Edith Grenier — Adrienne Labossière — Clara Labossière












Edmond Labossière — Marina Lafrenière — Lorraine Leblanc — Paulette Martel — Marie Matthys — Christine Maus — Annette Moret

Gérald Rheault — Rachel Rocan (Mme M. Rey) — Grace Semenchuk — Morlyne Schenk — Eileen Sheffield — Eva Thévenot — Allen Vancauwenberghe

"COURONNEMENT"

Enfin, le jour si longtemps attendu s'est levé. Les coeurs sont à la joie en ce vendredi 22 octobre, à 8 h. (heure solaire). Parents et amis attendent avec émotion l'entrée solennelle des finissants de l'Institut Collégial Somerset dans la salle paroissiale de Swan Lake.

Au son rythmé du piano, dix-neuf étudiants défilent et se placent sur le théâtre formant un tableau rayonnant de bonheur.

Après le mot de bienvenue en français et en anglais par deux élèves du groupe, Clara et Edmond Labossière, M. le Dr Mabon, maître de cérémonies, proclame les finissants et dévoile leur futur champ d'action: presque tous se dirigent vers des carrières professionnelles — soit à l'Université de Manitoba, à l'école de pédagogie ou à l'école des gardes-malades.

Deux ont été proclamées "in abstentia", car elles poursuivent leur formation religieuse au noviciat des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Minute émouvante, lorsque le message suivant des deux absentes fut lu: "Félicitations et souhaits de bonheur à vous tous, accompagnés de nos prières. Nous aussi, nous sommes heureuses et contentes d'avoir répondu à l'appel du Divin Maître".

La chorale de l'Institut Collégial exécute avec brio deux chants symboliques. "Green Pasture" transmet un message de paix, de calme, récompense méritée pour le travail assidu, puis c'est une invitation à la reconnaissance envers le Créateur dans "Hymne de la nature".

Dans leurs discours d'adieux, Gérald Rheault et Marina Lafrenière expriment en termes touchants et sincères leur gratitude à leur zélé curé, leurs dévoués professeurs et à leurs parents. Ils réitèrent leur loyauté à l'Alma Mater et regardent l'avenir avec confiance.

A la Rév. Sr Pauline-Antoinette, directrice de l'Institut Collégial, revient l'honneur de présenter les diplômes. La distribution des trophées et des prix est suivie d'acclamation par l'auditoire. A l'honneur sont: Gérald Rheault, Marina Lafrenière, Mme Rey (R. Rocan), Edmond Labossière, Eva Thévenot, Annette Moret, Grace Semenchok, Paulette Fortier, Marie Matthys et Marlyne Schenk.

L'un des orateurs de la fête, M. Louis Lemoing, compare ces finissants à un navire qui quitte le port pour le grand voyage de la vie. Il leur propose d'adopter comme devise "Paix et union", résumé du magistral discours de Sa Sainteté Paul VI aux Nations unies. M. Newfeld, inspecteur des écoles de la division, leur suggère la pratique des vertus chrétiennes et sociales pour le bien-être de l'humanité et pour leur propre bonheur.

Soirée impressionnante, disent les assistants. Ne pourrait-on pas ajouter cet adage: "Semons avec confiance en Celui qui seul donne la fécondité; si les blés ondulent, qu'importe le semeur".

Ida Boulet — Ida est un modèle de travail. Très affable avec ses compagnes, active dans les organisations, nommément la Relève, toujours parmi les lauréates de la classe. Bien qu'elle ait les pieds à terre, elle a choisi de devenir hôtesse de l'air.

Pauline Boulet — Nous est arrivée, toute fraîche émoulue, du couvent de St-Charles. Elle a consacré de multiples heures au dactylo, au service de notre conseil étudiant. Cette fille délicate est à l'emploi de la Manitoba Telephone System.

Yvette Boulet — Figure ronde, toute tachetée de rousseurs, recouverte d'une épaisse chevelure noire; voilà Yvette. Native de Dunrea, elle a fait un détour à St-Charles avant de nous arriver en douzième année. Sa jovialité l'accompagne partout. Elle est employée à la Manitoba Telephone System.

Paulette Fortier — C'est un modèle de douceur et de dévouement. Paulette épaule les responsabilités avec enthousiasme et fierté. La Manitoba Telephone System a fait une précieuse acquisition.

Edith Grenier — Edith affiche beaucoup de réserve et est très tranquille. Elle apprécie le plaisir, mais non aux dépens des études. Son initiative s'est manifestée à plusieurs reprises au cours de sa vie étudiante. Elle est entrée au noviciat des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Montréal.

Adrienne Labossière — Adrienne, une très courte brunette, est plutôt expansive et répand des cascades de rires un peu partout. Aime la guitare, le temps libre et l'étude. Elle est employée par la Manitoba Telephone System.

Clara Labossière — Elle déambule rapidement, arborant un sourire des plus prenant. Lire, chanter, danser occupent ses moments de loisir. Clara a décidé de consacrer sa vie au soin des malades comme garde-malade pratiquante.

Edmond Labossière — Une étude anatomique de son épiderme révélerait de gigantesques cellules. Son affabilité et son zèle augurent bien puisqu'ils lui ont permis d'atteindre à la présidence du Conseil étudiant. Il est à étudier en vue d'un baccalauréat en sciences au Collège St-Paul.

Marina Lafrenière — Une jolie brunette qui vous captive de son sourire et de ses yeux très charmeurs. Ses talents d'organisatrice et son franc sens de l'humour lui apporteront tout le bonheur souhaitable dans la carrière de l'enseignement. Inscrite à la faculté d'éducation à l'Université.

Lorraine Leblanc — Quand Lorraine secoue sa gêne, elle dévoile toute une série de talents. On la dit très taquine; elle se permet même de réprimander quand il le faut. Elle est employée par la Manitoba Telephone System.

Paulette Martel — Paulette est dotée d'un visage qui s'empourpre facilement. Sa gaieté et son franc sourire lui seront d'utiles atouts dans la vie. Elle est inscrite à l'école des gardes-malades à l'hôpital général St-Boniface.

Marie Matthys — Swan Lake la revendique. C'est sans faire de bruit qu'elle fait son chemin. Ses manières plaisantes, ses connaissances gastronomiques lui seront d'utiles appuis au cours de ses études qu'elle vient d'entreprendre à l'Université à la faculté d'économie domestique.

Christine Maus — Elle marche bien droit et bien rapidement; goût prononcé pour le silence, gênée, voilà Christine. Elle se dit que "Ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait!" Les convalescents seront entre bonnes mains. Présentement, elle est à l'école des gardes-malades à St-Boniface.

Annette Moret — La diminutive Annette ne prodigue pas ses sourires à tout vent. Ce sérieux s'alliant à un amour du travail lui garantit le succès à l'école des gardes-malades à St-Boniface.

Gérald Rheault — Ce grand brun, maigrelet, a été l'animateur de maintes soirées et parties récréatives. Il a développé une passion pour la discussion. Ses réparties convainquent rapidement. Gérald deviendra ingénieur. Il est inscrit à la faculté de génie à l'Université de Manitoba.

Rachel Rocan (Mme M. Rey) — Voilà une élève qui se plaît à prendre les devants sur ses compagnes. Elle suivit des cours d'été à la fin de la onzième année pour pouvoir consacrer plus de temps à Marcel qui est devenu son tendre époux. Elle est inscrite à la faculté d'éducation.

Grace Semenchuk — Ne dit jamais un mot plus haut que l'autre. Elle a toujours manifesté une attitude des plus réalistes vis-à-vis l'étude. Elle est inscrite à la faculté des arts à l'Université.

Morlyne Schenk — Sous une taciturnité incontestable, elle cache une mélodieuse voix qu'elle fait résonner de temps à autre. Cette jolie blonde, aux yeux bleus n'hésite jamais à se dévouer pour une bonne cause. Elle est aux études à la faculté d'éducation.

Eileen Sheffield — Eileen caractérise la distinction, le bon exemple, la gentillesse. Elle est très active lors des cérémonies et célébrations à l'Eglise unie. Eileen est inscrite à l'école des gardes-malades à Brandon.

Eva Thévenot — Ses voisines sentent souvent ses coudes à leurs côtés. Eva est studieuse, dévouée, exubérante et des plus gentilles. Elle est au noviciat des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Montréal.

Allen Vancauwenberghe — Il paraît qu'il épelait déjà son nom en première année — bel indice de ses talents. Allen voile une tendresse et une belle générosité sous une apparente froideur. Il est inscrit à la faculté d'éducation.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 12 octobre, la section St-Antoine de la Ligue des Femmes Catholiques d'Aubigny tenait son assemblée mensuelle à l'école.

Après la prière d'usage, la présidente, Mme O. Robert, souhaita la bienvenue à deux nouveaux membres, Mmes Yvon Sorin et Léonard Chartier. La secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Ensuite vinrent les rapports des différents comités.

Les dames furent toutes en faveur que la Ligue fasse l'achat d'un service de cent couverts de table, dont Mme J. Verrier pouvait disposer pour la salle paroissiale. Les officières, ayant l'intention de former un comité de radio et télévision, confièrent cette nouvelle charge à la responsable du comité de publicité, Mme A. Pelland.

M. l'abbé J.-L. Caron, curé, engagea ensuite le dialogue sur la visite de Sa Sainteté Paul VI à New York. Cet événement grandiose a vivement impressionné toutes les dames. Les questions affluèrent alors que M. l'aumônier eut la patience de satisfaire chacune par ses réponses éclairées.

Un succulent goûter fut servi pour terminer cette réunion.

Baptême

Le 26 septembre: Albert-Gaspard-Joseph, fils de M. et Mme Norbert Deurbrouck. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Deurbrouck.

Vassar

Çà et là

Le dimanche 10 octobre avait lieu le souper paroissial annuel. Comme par les années précédentes, ce fut un réel succès, grâce à la bonne organisation de la présidente, Mme Brouillette, de son assistante, Mme Simard, et de leurs autres associées. Plusieurs visiteurs de l'extérieur vinrent encourager la paroisse; parmi ces personnes, mentionnons M. l'abbé Jean-L. Caron. Les paroissiens furent vraiment heureux et touchés de revoir leur ancien curé, venu passer la veillée avec eux. Cordial merci à tous ceux qui sont venus nous encourager de leur présence et qui ont contribué à faire de ce souper un succès.

C'est avec regret que la paroisse a vu M. Alphonse Beaudry, un pionnier de Vassar, vendre sa résidence pour aller demeurer ailleurs. Une nouvelle famille, celle de M. Richard Culleton, le remplace.

M. G. Loiselle vient de vendre sa boutique, décidant de prendre un repos bien mérité. Il cède donc sa place à la famille Mackowski, de Sundown.

Félicitations à la Rév. Sr Imelda, supérieure, qui paraît si heureuse d'être revenue dans la paroisse. Les gens de la localité expriment leur joie de revoir une des institutrices les plus appréciées.

Prompt rétablissement à M. S. Delblanc, qui a subi une grave opération à l'hôpital général St-Boniface.

Jubilé d'or, à St-Jean-Baptiste, de M. et Mme Ulric Marion

ST-JEAN-BAPTISTE — Le samedi 16 octobre, M. et Mme Ulric Marion célébraient leur jubilé d'or de vie conjugale. La fête débuta en l'église de St-Jean-Baptiste, à 4 h. p.m., par une messe d'action de grâces célébrée par M. l'abbé Gérard Toupin, vicaire, assisté de Mgr H. Lapointe, curé.

Les jubilaires entrèrent dans l'église au son d'une marche nuptiale, suivis de leurs quatorze enfants, accompagnés de leur mari ou de leur épouse. Les dames portaient un bouquet de corsage d'oeillets jaunes; les hommes, un oeillet blanc à la boutonnière.

Les fonctions liturgiques furent remplies par des petits-enfants des jubilaires, Roger et Guy Vermette, Lionel et Denis Fillion. Mlle Claudette Ayotte exécuta des cantiques appropriés durant la cérémonie, tandis que Mme Noël Létourneau touchait l'orgue. Les jubilaires reçurent la communion sous les deux espèces et renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale au cours de la cérémonie. Mgr Lapointe prononça l'homélie et fit l'éloge des jubilaires et de leur famille. Il leur transmit en termes éloquents ses voeux de bonheur et de longue vie en attendant d'aller jouir de la béatitude céleste.

A l'issue de la cérémonie liturgique, de nombreuses photos furent prises, ainsi qu'à la salle de Letellier où tous les invités se rendirent pour le banquet et la soirée. La salle avait été décorée pour la circonstance et chaque convive avait en main un menu-souvenir sur lequel figurait les noms de M. et Mme Marion et de leurs enfants. Un superbe gâteau, artistiquement décoré, ornait la table d'honneur. Parmi les invités d'honneur, on remarquait Mgr H. Lapointe, M. l'abbé G. Toupin, M. W. Jorgenson, député de Provencher aux communes, M. le préfet de la municipalité de Montcalm et son épouse.

M. Arthur Vermette, préfet, agissait comme maître de cérémonies. Il souhaita la bienvenue aux convives et offrit aux jubilaires ses voeux de bonheur et d'heureuse vieillesse. Il invita ensuite Mgr Lapointe à présenter le toast au pape et à remettre à M. et Mme Marion la bénédiction apostolique. M. W. Jorgenson, dans un langage humouristique, fit l'éloge des jubilaires. Il sut capter son auditoire en rappelant de nombreux souvenirs de ces valeureux pionniers qui se sont établis sur les bords de la rivière Rouge il y a cinquante ans. Le toast aux jubilaires fut offert par le R. F. Fernand Marion, C.S.V., fils des jubilaires. La cadette de la famille, Mme Gilbert Fontaine, lut l'adresse à ses parents, dans laquelle elle exprima, au nom des enfants, dans des sentiments de piété filiale, toute leur joie et leur gratitude de pouvoir entourer leurs parents en ce joyeux anniversaire. Comme gage tangible de cette affection et de cette reconnaissance, M. Roger Fontaine, petit-fils, remit aux jubilaires une bourse substantielle, cadeau de leurs enfants.

Un grand nombre de petits-enfants ont figuré à la partie récréative du programme. Entre autres, Nicole, Angèle et Raymonde Marion, Lise et Colette Roy, Gisèle Ayotte et Léo Vermette, Yvonne et Roger Gratton. Tous évoluèrent sur la scène avec candeur et spontanéité. Quant à Mlles Raymonde Fontaine et Claudette Ayotte, ces deux grandes demoiselles exécutèrent avec grâce, chacune en solo, des chants dédiés aux jubilaires.

A la fin du banquet, M. Paul Régnier, ami de la famille, interpréta une chanson composée par des membres de la famille et dédiée aux jubilaires. Cette chanson fit revivre une foule d'événements et de souvenirs amusants qui se sont déroulés au cours des cinquante années de vie conjugale de M. et Mme Ulric Marion. M. Régnier était accompagné au piano par son épouse, tandis que Mme Raymond Roy accompagnait les chants interprétés par les petits-enfants.

Pour clôturer ce programme, on fit appel au Frère Marion pour offrir, au nom des jubilaires, les remerciements. Ce qu'il fit en termes fort élogieux. Il exprima toute la joie et la reconnaissance que ses parents ont ressenties en cette belle réunion de famille. Pour eux, dit-il, ce fut une journée d'action de grâces envers la Providence pour l'abondance des bénédictions qu'elle leur a prodiguées depuis cinquante ans.

De nombreux cadeaux et messages de félicitations furent présentés au cours du banquet. Signalons entre autres des télégrammes de félicitations et de voeux de bonheur de la part de M. Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, de M. John Diefenbaker, chef de l'Opposition, de M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, de M. Gildas Molgat, chef de l'Opposition à la législature manitobaine. Les jubilaires ont aussi reçu de la part de nombreux parents et amis, trop éloignés pour assister à la fête, des messages de félicitations et des souhaits de bonheur. Ce fut aussi une vive joie pour la maman de recevoir au cours de la soirée un appel téléphonique de son frère, M. André Asselin, de Los Angeles, Californie, lequel elle n'a pas vu depuis 37 ans.

Au cours de la soirée, parents et amis s'amusèrent par une variété de danses et de chants, sous la direction de M. Fernand Grégoire, habile meneur.

Remerciements

M. et Mme Ulric Marion et leurs enfants sont heureux de remercier ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à la préparation et à la réalisation de cette belle fête. Cette journée restera longtemps gravée dans leur mémoire.

Un témoin de la fête.

* * *

Décès de M. Marion

Est décédé à sa résidence, à l'âge de 69 ans, M. Josaphat Marion, à la suite d'une de ses crises cardiques qui se succédaient depuis cinq ans. Malgré cette terrible maladie, il semait toujours la gaieté; il était un homme d'un caractère admirable.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le lundi 18 octobre. Le service fut chanté par Mgr H. Lapointe, assisté des servants de messe, Georges, Lionel, Roland et Louis Marion, tous neveux du défunt.

Les porteurs étaient six petits-fils, MM. Edmond et Henri Sabourin, Louis et Roger Barnabé, Arthur Petersen et René Nadeau. MM. Adélard Marion et Roméo Bérard firent la quête. Les chorales de Letellier et St-Jean-Baptiste firent les frais du chant.

Un grand nombre de parents et d'amis se joignirent à la famille pour un repas préparé par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Jean-Baptiste pour la circonstance. Mgr Lapointe et M. Siméon Marion adressèrent des paroles très réconfortantes à la fin du repas.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marguerite; un frère, Siméon; trois soeurs, Mmes Bill Hébert, Rose Bérard et Florina Prost; deux filles, Mmes Pierre Barnabé (Isabelle) et Armand Sabourin (Hortense); un fils, Hector; 25 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Mme J. Marion et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par envois de cartes, offrandes de messes ou par leur assistance aux prières et aux funérailles.

Cayer

Légion de Marie

Le lundi 4 octobre, Mlle Mary Kennedy, d'Irlande, venait organiser la Légion de Marie en la mission St-Jean Brébeuf, de Cayer. La réunion eut lieu chez Mme Lorraine St-Germain. Le jeudi suivant eut lieu une autre réunion préparatoire et, enfin le 14 octobre, une réunion en règle avait lieu avec Mme Bibiane Wilson, de Ste-Rose-du-Lac, légionnaire dévouée possédant nombre d'années d'expérience, accompagnée de Mlle Lucille Préfontaine, catéchiste des enfants de Cayer.

La présidente, Mme Lorraine St-Germain, entra en fonction immédiatement, ainsi que ses aides, Mmes Georgette Thibert, Marie-Anne Neault et Evelyn Zastre. Deux nouveaux membres étaient présents: Mmes Adélard Smith et Louis Thibert. Mlle Hélène Thibert venait comme observatrice en vue de commencer un groupe de 12 à 18 ans.

Dunrea

Çà et là

M. et Mme Louis LaFlèche et leurs deux enfants, de St-Charles, revenant récemment d'un voyage dans l'Ouest du pays, se sont arrêtés au presbytère pour y passer la nuit et partager de bonnes causeries avec le personnel du presbytère.

Plusieurs personnes de cette localité se sont rendues à Brandon, le vendredi 22 octobre, pour assister à une représentation théâtrale donnée par la troupe de Cosaques.

Ste-Elisabeth

Baptêmes

Le 17 octobre: Marie-Adèle, fille d'Emile Desaulniers et de Fabiola Morin, née le 4 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Morin, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 octobre: Richard-André-Joseph, fils d'Henri Marion et de Lorette Fontaine, né le 27 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gaspard Fontaine, grands-parents de l'enfant.

Çà et là

Dernièrement, la Rév. Sr Dosithée (née Arthémise Dupuis), des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, était de passage à Ste-Elisabeth, sa place natale, pour y visiter sa parenté. Soeur Dosithée, âgée de 74 ans, fêta son jubilé d'or de vie religieuse, il y a trois ans, et est maintenant retirée à l'Académie Ste-Marie.

Prompt rétablissement à Mme Alcide Collette, patiente à l'hôpital de Morris.

Isle-de-Chênes

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques a tenu son assemblée mensuelle le mercredi 13 octobre. Un bon groupe de dames étaient présentes. Plusieurs projets furent discutés, surtout celui au sujet des améliorations nécessaires au système de chauffage de l'église. Les Dames de Ste-Anne ont eu l'amabilité d'offrir une jolie bourse pour ce projet; les membres de la Ligue les remercient bien sincèrement. Elles se chargèrent aussi de faire quelques soirées pour aider cette cause.

La séance ajournée, l'aumônier, M. l'abbé M. Dacquay, présenta des films de son voyage en Terre Sainte; ce qui fut très intéressant et instructif.

La soirée du 17 octobre a été un réel succès. M. Laurent-D. Trudeau a été l'heureux gagnant de $25.00 et Mlle Angèle Lorrain, de $15.00; ces deux prix ont été offerts par les Dames de Ste-Anne. M. Emile Trudeau gagna $10.00, don de la Ligue. Plusieurs autres chanceux ont aussi remporté de jolis prix.

La Ligue remercie bien sincèrement tous les donateurs, ainsi que les organisateurs, qui ont réussi à faire de cette veillée un beau succès.

Grande soirée récréative, le dimanche 14 novembre, à la salle paroissiale. Il y aura loterie, jeux de cartes, bingo, etc. Conservez l'esprit paroissial et venez en grand nombre ce dimanche, à 8 h. p.m., pour une belle soirée amusante.

La prochaine assemblée mensuelle de la Ligue aura lieu le 10 novembre, à 8 h. 30 p.m., à la salle paroissiale. Venez, dames et demoiselles, travailler au service de votre paroisse et de votre patrie tout en vous récréant.

Mariages

Le samedi 16 octobre, M. l'abbé M. Dacquay bénissait le mariage de Mlle Irène Demarcke, fille de M. et Mme Joseph Demarcke, de cette paroisse, à M. Lionel Trudeau, fils de M. et Mme Félix Trudeau, de St-Boniface.

Le samedi 23 octobre, M. Hubert Trudeau, fils de Mme Aldéa Trudeau, unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Reine Petit, fille de M. et Mme Prosper Petits, tous d'Isle-de-Chênes. M. le curé officiait à la bénédiction nuptiale.

A ces nouveaux couples, tous offrent leurs souhaits sincères pour une vie heureuse et prospère.

Décès de M. U. Lacroix

A l'hôpital Taché de St-Boniface, le lundi 18 octobre, est décédé M. Ulric Lacroix, âgé de 82 ans. Les funérailles eurent lieu le mercredi 21 octobre dans l'église d'Isle-de-Chênes où M. Lacroix a passé plusieurs années de sa vie.

Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Alphonse Gaudette, Théogène, Maurice, Alain, Emile et Lucien Lacroix. M. l'abbé Edmond Lavoie, son cousin, était au choeur et M. l'abbé M. Dacquay officiait.

Le défunt laisse dans le deuil un frère, Avila, de St-Boniface, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

Les familles Lacroix remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Ulric Lacroix.

Baptême

Le 3 octobre: Carole-Anita-Marie, fille de Lucien Trudeau et d'Enimo Gagnon, née le 25 septembre. Parrain et marraine, Claude et Lorraine Trudeau.

Hockey

L'assemblée de la Ligue de Hockey a eu lieu le jeudi 21 octobre. Plusieurs jeunes sportifs se sont rendus à cette première réunion de l'année 1965-66. On forma un conseil qui se compose des membres suivants: gérant-président, Cyrille Carrière; vice-président, Roméo Lacroix; secrétaire-trésorier, Gilbert Dumontier; instructeur, M. Moser; sous-instructeur, Louis Trudeau; contrôleur officiel, Norman Goovaerts; chronométreur, A. St-Laurent; publicitaires, René et Lucie Petit; responsable de l'équipement, Joseph Moquin.

Félicitations aux membres de l'exécutif et bonne chance au club.



M. et Mme G. Verhaeghe, de Ste-Amélie, célèbrent leur 25e anniversaire de mariage

STE-AMELIE — Ce fut une belle surprise pour M. et Mme Gérard Verhaeghe lorsqu'un grand nombre de parents et d'amis s'unirent à eux, le dimanche soir 10 octobre, pour fêter leur 25e anniversaire de mariage, le 8 courant étant la date réelle.

M. Paul Rivard présenta l'adresse au nom des parents et amis, et Mlle Lorraine Pinette lut un message de M. l'abbé A. Gervais, curé, qui ne pouvait participer à la fête.

Mme Jeannette Butterfield et M. Louis Verhaeghe firent la présentation de jolis cadeaux, un aspirateur et un vilebrequin électriques, qui seront des plus utiles; le vendredi, les héros du jour avaient déjà reçu un bel ensemble de cuisine en chrome.

Ceux-ci remercièrent chaleureusement leurs amis et leurs parents d'avoir organisé cette belle fête. Des photos furent prises et la soirée s'écoula très rapidement au milieu des jeux et des chants; un délicieux goûter fut servi.

Venus pour les noces Guillas-Verhaeghe, plusieurs demeurèrent sur place pour les noces d'argent. Ce sont: MM. et Mmes René, Adélard et Léon Verhaeghe, Paul Rivard, Paul Bonin et Maurice Gendron, Mlles Lorraine et Lilianne Pinette, ainsi que Mme K. Butterfield et M. Louis Verhaeghe, de Hanson Lake Rd, Sask.

Mariage Guillas-Verhaeghe

Le samedi 9 octobre, M. l'abbé A. Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Marie-Ange Verhaeghe, fille de M. et Mme Gérard Verhaeghe, à M. Antoine Guillas, fils de M. et Mme Guy Guillas, de Ste-Rose-du-Lac.

La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rite. M. le curé se rendit à la rencontre des futurs époux, accompagné des clercs-servants. Après la bénédiction, tous se rendirent en procession à leur place respective. Il y eut communion sous les deux espèces.

La mariée était charmante dans une longue robe de dentelle blanche que sa mère, habile couturière, avait confectionnée. Son voile court était retenu par une jolie couronne de perles et de paillettes. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Gertrude et Paulette Guillas, soeurs du marié, et Linda Férec, cousine de la mariée, portaient des robes identiques de couleur bleu ciel. Leurs bouquets se composaient de fleurs odorantes et de boutons de roses blanches. Elles étaient accompagnées de MM. Louis et Paul Verhaeghe et Adélard Bonin.

M. Guy Guillas servait de témoin à son fils, tandis que M. Gérard Verhaeghe accompagnait sa fille.

Au cours de la cérémonie nuptiale, Mme Agnès Vandenbosch rendit plusieurs cantiques appropriés. Mme J.-L. Corbel l'accompagnait. A l'issue de la messe, tous se rendirent chez les parents de la mariée pour y prendre l'apéritif.

Durant le souper servi à environ 135 invités, on proposa le toast aux héros du jour, et différentes chansons furent exécutées. Le repas fut suivi d'une veillée dansante qui se termina par le goûter.

M. et Mme Antoine Guillas partirent en voyage de noces vers Le Pas. Au retour, ils s'établiront à Ste-Rose-du-Lac.

Vinrent de l'extérieur pour ce mariage: M. et Mme Yves Guillas et leur famille, de Grandview; M. et Mme Alban Guillas et leur famille, de Neepawa; Mlle Estelle Guillas et M. et Mme René Verhaeghe, de Dauphin; M. et Mme P. Letain, de Camp Shilo; MM. et Mmes Paul Rivard, Paul Bonin et Maurice Gendron, Mlles Lorraine et Lilianne Pinette, MM. et Mmes Adélard et Léon Verhaeghe, tous de St-Boniface.

Çà et là

Mlle Patsy Leperre est repartie pour Shellbourne, N.-E., le 20 octobre, après avoir passé trois semaines de vacances chez ses parents.

M. et Mme H. Lagarde et leur famille, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine du 16 octobre chez M. et Mme J. Peeters et assistèrent au souper paroissial.

M. l'abbé A. Gervais amena les Chevaliers de l'Autel des 7e et 8e années pour une tournée éducationnelle à Winnipeg durant la semaine du 6 octobre.

Shower

Un shower en l'honneur de Mlle Marie-Ange Verhaeghe eut lieu le 5 octobre chez Mme E. Denis. Après des chants et des jeux très récréatifs, on offrit à l'héroïne de la fête deux belles lampes, un grille-pain et une petite somme d'argent. Un délicieux bouillon fut servi par Mme Denis.

Assemblée de la L.F.C.

Le 4 octobre, à 8 h. 30 p.m., eut lieu l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques chez Mme Berthe Denis. M. l'abbé A. Gervais, directeur, récita les prières d'ouverture et Mme Alice Pinette, présidente, souhaita la bienvenue à tous, y compris onze membres et deux invitées.

Mme G. Verhaeghe, agissant comme secrétaire en l'absence de Mme Leperre, lut la correspondance. Ceci fait, les comités suivants présentèrent leur rapport: spirituel, social, éducationnel et financier. On vota des remerciements envers toutes celles qui aidèrent à faire un si beau succès de la vente d'articles usagés.

Mme Julien Verhaeghe fut nommée par Mme Agnès Vandenbosch pour remplacer cette dernière au comité qui s'occupera de la prochaine vente d'articles usagés. Mme E. Soucy proposa que la prochaine réunion de la Ligue ait lieu chez Mme W. Mason à Makinak.

M. le curé répondit aux questions déposées dans la boîte et donna son message spirituel et sa bénédiction. Il y eut un moment de silence pour la paix. Les prières étant récitées, Mme André Pinette leva l'assemblée. Le prix d'hôtesse, donné par Mme Alice Pinette, alla à Mme Lucille Gagnon.

N.-D.-de-Lourdes

Filles d'Isabelle

Le 13 octobre avait lieu la réunion régulière de notre cercle, suivie des élections. Voici la liste des officières élues pour le nouveau terme: régente, Thérèse Vuignier; vice-régente, Agnès Meyer; ex-régente, Suzanne Augert; sec.-financière, Mercédes Bazin; sec.-trésorière, Yvonne Marcon; sec.-archiviste, Angèle Augert; garde intérieure, Thérèse Bazin; garde extérieure, Suzanne Durand; syndics, 1 an, Florina Delaquis; 2 ans, Lydia Benoit; 3 ans, Evelyne Delaquis; 1ère guide, Denise Vigier; 2e guide, Clarisse Tranq; chancelière, Thérèse Charrière; gardienne, Annette Lénéal; rédactrice, Anita Jamault; monitrice, Thérèse Durand; organiste, Odile Badiou; porte-bannière, Rita Lefloch.

Un grand merci à Suzanne Augert pour tout le travail accompli durant les deux années qu'elle fut régente.

Le dimanche 24 octobre nous eûmes la visite de notre digne régente d'Etat, Mme Rosa Normandeau, de La Broquerie, accompagnée de Mme Bertrande Desrochers, ex-gérante d'Etat.

Mme Normandeau était de passage parmi nous pour faire l'installation des officières nouvellement élues. Elle nous rappela en quelques mots qu'il faut vivre intensément notre devise d'unité, charité, fraternité, si nous voulons rester unies et faire le bien autour de nous. Nous nous souviendrons de ces bonnes paroles et nous tâcherons de les mettre en pratique.

Nous regrettons le départ pour St-Boniface d'une de nos membres, Mme Céline Boulic. A l'occasion d'une soirée sociale un souvenir lui fut offert par la Régente. Nous souhaitons bonne chance à Céline.

Un merci spécial à toutes les filles d'Isabelle qui se sont dévouées à l'occasion du souper paroissial, ainsi qu'à celles qui ont servi le café lors de la vente du 16 octobre.

La prochaine réunion aura lieu le 3 novembre. Assistons nombreuses; ça montrera que nous commençons un nouveau terme avec de bonnes dispositions. La secrétaire-archiviste.

St-Georges

L.F.C.

Le mardi 19 octobre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait sa réunion mensuelle. Après la prière d'ouverture, il y eut initiation des nouvelles recrues: Mme Robert Chèvrefils et Mlle Yolande Fisette.

Ensuite, la secrétaire lut les minutes de la dernière réunion ainsi que la correspondance et les présidentes des différents comités firent lecture de leur rapport.

Mme Louis Larocque, présidente, mentionna qu'il y aurait des cercles d'étude afin que les dames de la paroisse puissent se rencontrer et discuter sur différents sujets. Une dame fut nommée en charge de chaque cercle. La présidente dit aussi que si quelques dames avaient du linge usagé pouvant servir à des familles dans le besoin, de le remettre à Mme Josaphat Vincent ou à M. l'abbé G. Trudeau, curé, qui se chargeraient de la distribution. Il y eut aussi questionnaire sur les élections.

La présidente du comité spirituel lut un passage du "Peuple de Dieu en marche" dont le sujet était "La parole de Dieu". Elle mentionna aussi que cinq dames firent une retraite à la Villa Maria.

Mme Richard April, présidente du comité social, fit connaître les activités prévues pour l'année: partie de cartes, banquet pour les clercs-servants et leurs parents et veillée sociale.

Ensuite, M. le curé, en son nom, et celui de la Ligue, remercia Mme Noël Lemire de ses nombreux services rendus à la Ligue et lui souhaita ainsi qu'à sa famille, bien du succès dans leur nouvelle demeure à Transcona.

Mme Henri Desautels fut l'heureuse gagnante de la boite-surprise. L'assemblée se termina par la prière et l'O Canada. Un goûter fut servi.

La prochaine réunion aura lieu le 16 novembre immédiatement après une messe célébrée à 7 h. 30 p.m. pour l'occasion.

La partie de cartes organisée par la Ligue aura lieu le 21 novembre, à 8 h. p.m. à la salle paroissiale. Le Père Plamondon et ses troubadours sauront égayer l'assistance de leur musique folklorique. Bienvenue à tous.

Çà et là

M. Florent Vincent et sa famille demeurent maintenant dans leur nouvelle maison, qu'ils ont achetée et déménagée de Seven Sisters sur un lot au village.

M. René Guétré est le nouveau propriétaire de la maison qu'occupait la famille Florent Vincent auparavant.

Bienvenue dans la paroisse aux familles Dupré et Aurèle Nault.

Un groupe d'amis se rendirent chez M. et Mme Noël Lemire le vendredi soir 15 octobre à l'occasion de leur départ le lendemain pour aller demeurer à Transcona. Une bourse leur fut présentée. Les meilleurs voeux de tous les accompagnent.

Shower

Un shower d'articles divers eut lieu en l'honneur de Mlle Ada Guimond le jeudi 21 octobre, dans la salle paroissiale. Après la présentation d'un bon nombre de cadeaux, Mlle Guimond remercia en termes appropriés. La soirée se termina par un succulent goûter.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Joseph Dupont, MM. Narcisse Brémaud, Omer Chèvrefils, Théodore et Steenzes hospitalisés, et à Mme Fébronie Dupont et M. Gilbert Papineau en voie de convalescence.

Ste-Agathe

Service de M. G. Lemoine

A l'invitation du R. P. Joseph Baril, O.M.I., aumônier d'aviation à Moosonee, Ont., Mme Ida Lemoine et ses enfants, Gérald, Jeannette et Diane, partaient le dimanche après-midi 17 octobre, pour aller assister au service militaire de leur fils et frère, Gilbert, et de deux compagnons disparus le 24 septembre dernier sans qu'on ait jamais retrouvé d'eux aucune trace.

La cérémonie devait avoir lieu le mercredi soir 20 octobre. La disparition du bon jeune homme qu'était Gilbert est très sensible à tous ceux qui l'ont connu et estimé et l'on sympathise à la grande douleur des siens.

Visiteurs

M. et Mme Jacques Péloquin et leurs six plus jeunes enfants, de Laurier, venaient à Ste-Agathe le samedi 16 octobre pour une courte visite à leurs parents, Brémaud et Péloquin, à l'occasion de la journée des parents au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, où Claude et Gaston Péloquin font leurs études.

A l'hôpital

M. Arthur Gratton a été frappé de paralysie et conduit à l'hôpital de Morris le jeudi 14 octobre. On fait des voeux pour son rétablissement.

Laurier

Départs

C'est avec beaucoup de regret que les paroissiens ont vu partir une des bonnes familles, M. et Mme Paul Bouchard et leurs deux enfants, Catherine et Denis, qui sont allés demeurer à New Westminster, C.-B.

Un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient le mercredi 6 octobre en la salle du village pour exprimer leurs voeux de bonheur et succès à M. et Mme P. Bouchard. Une bourse bien garnie leur fut aussi présentée.

Fête intime

Une petite fête intime avait lieu chez Mme Florence Vandenboch en l'honneur de M. et Mme J.-M. Lansard. Mme Lansard demeurait à Laurier depuis plusieurs années et, bien que les paroissiennes connaissent M. Lansard que depuis quelques semaines, tous espèrent les garder dans la paroisse. Tous leur souhaitent aussi joie et santé en leur nouvelle demeure à Ste-Anne-des-Chênes.

Activités scolaires

Les activités scolaires à l'école secondaire ont repris leur élan des années précédentes. M. Arthur Divers a été élu président du Conseil étudiant; Mlle Diane Plessis, vice-présidente, et M. Frédéric Letain, secrétaire.

Les grands garçons ont joint la ligue de football. Félicitons-les pour les deux victoires qu'ils ont remportées: une contre Ste-Rose-du-Lac et une contre Kelwood. Il y eut aussi partie nulle contre Ste-Rose-du-Lac et une défaite contre McCreary.

Les membres de l'équipe sont: Aurèle Caumartin, Arthur Divers, François Gamache, Rémi Therrien, Léonard Smith, Denis Letain, Lucien Divers et Daniel Desjardins.

Visiteurs

M. et Mme Narcisse Delaurier sont présentement en visite chez M. et Mme Paul Delaurier.

Haywood

Anniversaire de mariage

C'est le samedi 9 octobre que M. et Mme Ernest Rouire fêtaient, en compagnie de leurs parents et amis, leur 32e anniversaire de mariage. Il y eut messe à 7 h. 30 p.m., à laquelle M. et Mme Rouire renouvelèrent leurs promesses de mariage. Plusieurs parents et amis se joignaient à eux et à la famille pour remercier Dieu de toutes les grâces accordées aux jubilaires durant leurs 32 années de vie conjugale et pour Lui demander de continuer à veiller sur eux.

Au cours de la messe, M. André et Mlle Marie de Rocquigny exécutèrent quelques cantiques très appropriés. La Rév. Sr Agnès touchait l'orgue.

Après la messe, suivit une soirée dansante à laquelle prirent part environ 100 personnes. Assistaient à cette soirée: parents et amis de Port Arthur, St-Norbert, St-Boniface, Winnipeg, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Haywood. Un succulent goûter terminait la soirée.

M. et Mme Rouire désirent remercier tous ceux qui contribuèrent à faire de cette soirée-surprise un succès.

Baptêmes

Le 1er août: Jacqueline, fille de Hervé Rémillard et d'Anne-Marie Malo, née le 24 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Crozon, de Zenon Park.

Le 3 octobre: Jacqueline, fille de Roland Dequier et d'Yvonne Rouire, née le 24 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Rouire.

Guy, fils d'Arcel Aquin et d'Hélène Bourget, né le 15 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Bourgeois, de St-Norbert.

Malades

Prompt rétablissement à MM. Arthur Rouire et Eugène Fay, patients à l'hôpital général St-Boniface; à MM. Pierre Dedieu et T. Perreault, à l'hôpital de St-Claude,; à Mlle Lucille Poirier et Donald Poirier, à l'hôpital de Treherne.

Souper paroissial

Merci à tous ceux qui sont venus au souper paroissial, à ceux qui ont aidé à son succès et à toutes les dames et demoiselles pour leur entière coopération lors de ce souper qui était sous la direction de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. et Mme R. Rozière, de Ross, fêtent leur jubilé d'argent

ROSS — Le samedi 9 octobre, les familles Rozière et Duhamel se réunissaient pour fêter les noces d'argent de M. et Mme Robert Rozière.

La fête débuta par une messe d'action de grâces, à 4 h. p.m., dans la chapelle de Ross, célébrée par M. l'abbé L.-P. Jean, curé. Au cours de la messe, les jubilaires renouvelèrent leurs promesses de mariage. Le célébrant, dans le sermon de circonstance, félicita les jubilaires et fit ressortir toute la grandeur d'une vie chrétienne dans le mariage.

Parmi l'assistance à l'église, on remarquait M. et Mme A. Saltel, qui accompagnaient les jubilaires, et leurs huit enfants, M. l'abbé P. Deschênes, ancien curé de Ste-Geneviève et ami de la famille Rozière, M. et Mme Paul Moquin et leur famille, de Gravelbourg, Sask., et Mme Clara Butler, de Victoria, C.-B., soeur de Mme Rozière.

Le chant fut exécuté par M. Marcien Duhamel, frère de Mme Rozière, et Mlle Jeanne Moquin, sa nièce. Mlle Marie Duhamel, sa soeur, touchait l'orgue.

Après la cérémonie, un souper à la dinde fut servi à une cinquantaine d'invités dans la salle galement décorée au sous-sol de la chapelle. On remarquait, à la table d'honneur, les jubilaires et leurs huit enfants, M. et Mme Antoine Saltel, MM. les abbés Jean et Deschênes. Un beau gâteau, garni de huit roses représentant les enfants, décorait la table.

Après le souper, M. Marcien Duhamel, maître de cérémonies, proposa un toast aux jubilaires et invita MM. les abbés Jean et Deschênes à adresser la parole. Ceux-ci s'acquittèrent de leur tâche avec humour et félicitèrent les héros du jour. M. Duhamel les remercia, puis fit revivre quelques gais souvenirs du passé des jubilaires et leur présenta un service de coutellerie en argent au nom des familles Rozière et Duhamel. Les jubilaires, très émus, remercièrent en termes appropriés.

Vers 8 heures, à la salle paroissiale de Richer, une foule de parents et d'amis se rendirent pour saluer les jubilaires et leurs enfants. Une adresse très touchante fut lue par Monique, la fille aînée, et un bouquet de roses rouges fut présenté à la mère par Nicole, la cadette.

Une soirée dansante suivit, puis, à la fin de cette soirée, les jubilaires remercièrent l'assistance et les organisateurs de cette belle journée qui restera un souvenir mémorable.

Puisse ce groupe imposant se réunir dans 25 ans pour fêter les noces d'or de M. et Mme Robert Rozière.

Lorette

L.F.C.

Le souper paroissial annuel, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, et qui eut lieu le dimanche 10 octobre, fut un réel succès. 1025 repas furent servis. Remerciements et félicitations à la présidente, Mme Georges Marcoux qui s'est dépensée sans compter pour cette réussite, ainsi qu'à toutes les dames en charge d'un service, à tous ceux qui ont aidé et fourni quelque chose, enfin à tous les paroissiens et ceux des paroisses environnantes qui sont venus nous encourager.

Mariage Marion-Gélineau

Le samedi 2 octobre, à 7 h. p.m., M. l'abbé H. Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Louise Gélineau, fille de M. et Mme Louis Gélineau, de Lorette, à M. Raynald Marion, fils de M. et Mme Marcel Marion, de St-Boniface.

La mariée portait une longue robe blanche en satin avec traîne, et voile court retenu par une rose blanche. Son bouquet se composait de marguerites blanches et jaunes.

La dame d'honneur, Mme Philippe Gélineau, de Ste-Anne-des-Chênes, et la demoiselle d'honneur, Mlle Jeannette Gélineau, étaient vêtues de longues robes jaune doré. Les garçons d'honneur étaient MM. Roger Gélineau et Denis Marion.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une soirée dansante eut lieu à la salle paroissiale où se réunirent parents et amis.

Les nouveaux mariés partirent en voyage de noces à Los Angeles, Cal. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Décès de Mme J. Lavallée

Mme Joseph Lavallée (née Clémentine Mondor) est décédée à l'hôpital général St-Boniface le jeudi 14 octobre, à l'âge de 79 ans. Elle demeura à St-Boniface avant la mort de son mari et, depuis, étant invalide, elle vint demeurer avec sa fille, Mme Gustave Manaigre, à Lorette. Cette dernière en prit soin jusqu'à une semaine avant sa mort alors qu'elle fut transportée à l'hôpital.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Gustave Manaigre (Elisa), de Lorette, et Mme Olier Trudeau, de St-Boniface; deux fils, Félix et Léo, tous deux de St-Boniface; huit petits-enfants et huit arrière-petits-enfants; un frère, M. Edmond Mondor; une soeur, Mme Antoinette Rémillard, de St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu à la basilique de St-Boniface.

A la famille éprouvée, tous offrent leurs sincères condoléances.

Remerciements

Les enfants de Mme Joseph Lavallée et leurs familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, prières auprès de la dépouille mortelle ou par leur assistance aux funérailles.

L.F.C.

Le souper annuel à la dinde qui eut lieu le dimanche 10 octobre fut un véritable succès. 1,025 repas furent servis. Merci à Mme Georges Marcoux, organisatrice, pour son grand dévouement, et à tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre. Merci aussi aux paroissiens et aux gens des paroisses environnantes qui ont encouragé la paroisse par leur présence.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote

CANADA
1 an: $3.50 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50

Powerview

Réunion des professeurs

La première réunion du local Baudoux pour l'année 1965-66 eut lieu le 18 octobre à l'Institut Collégial de Powerview. Vingt et un instituteurs et institutrices étaient présents.

Mme J. Désilets, représentante à l'exécutif de l'Association d'Education, donna un rapport des activités et réunions, et un aperçu du programme du Congrès qui aura lieu le 30 octobre.

Sr St-René, de Powerview, donna le résumé de l'étude de la commission spéciale au sujet de la valeur des examens de français. On discuta et on vota à l'unanimité pour un examen de classe.

Sr Lucie, de Powerview, donna un rapport des activités de l'Association des Instituteurs.

On procéda à l'élection de l'exécutif pour l'année qui vient. Les résultats sont comme suit: présidente, Sr Lucie, de Powerview; vice-président, M. Lucien Laroche, de Powerview; secrétaire-trésorière, Mlle E. Lemoine, de St-Georges; conseillers, Mlle M.-T .Boily et M. J.-P. Taillefer, de Powerview.

M. Lucien Laroche parla des activités du "M.T.S." et on nomma aux divers comités les représentants suivants: relations publiques, Sr Lucie; salaires, M. Gérald Carrière; curriculum, Sr Jean-Bosco.

Sr Lucie restera représentante du local à l'Association des Instituteurs.

La réunion se termina par une bonne tasse de café.

Chronique sportive

Les Blue Bombers méritent le titre du club-surprise de la saison 1965

par Jacques LEMOYNE

Le sort des Blue Bombers se jouera d'ici deux semaines. Assuré de participer aux éliminatoires le club de Bud Grant devrait être favorisé par les experts pour atteindre la finale contre les Stampeders de Calgary. Est-ce à cause des succès qu'ils ont remportés dans l'Est cette saison que les connaisseurs favorisent les Stampeders pour représenter l'Ouest dans les séries pour le championnat professionnel du Canada? Quoi qu'il arrive, et en nous basant sur ce qui s'est passé dans l'Est dernièrement, l'avenir des représentants de l'Ouest est brillant. Si on tient compte de la tenue des Blue Bombers depuis leur courte période de léthargie à la mi-septembre on doit admettre deux choses: ils ont droit au titre de club-surprise de l'année et leurs chances de représenter l'Ouest dans les séries pour la coupe Grey sont très bonnes.

Le titre de club-surprise ils l'ont mérité à cause de leur tenue spectaculaire de cette saison. Après ce qui s'est passé à Winnipeg l'an dernier et qui avait suivi une saison peu brillante l'année précédente, les amateurs de football ne s'attendaient pas à ce que le club de Bud Grant remonte si rapidement la pente. Or, à quelques jours de la fin du calendrier régulier, les Bombers luttent pour l'obtention de la première place et ils ont prouvé à trois reprises qu'il ne fallait pas les compter pour battus, même si l'adversaire possédait un avantage marqué dans le pointage à la mi-temps. Ce courage, les Bombers ne l'affichaient pas dans le passé; c'est une nouvelle "marque de commerce" qu'ils sont en train d'établir et on ne peut que saluer bien bas des athlètes qui refusent d'admettre la défaite, même quand il faut remonter une pente abrupte. Je ne sais pas ce qui va se produire d'ici la fin du calendrier régulier ou d'ici la fin des éliminatoires, mais tant qu'ils seront animés du même esprit, les Blue Bombers auront de très belles chances de remporter tous les honneurs cette saison. La coupe Grey à Winnipeg: quel magnifique retour en forme!

Les Hawks

La joute annuelle entre les Etoiles de la Nationale et les gagnants de la coupe Stanley permet aux journalistes d'entendre toutes sortes de rumeurs et des nouvelles fort intéressantes! C'est ainsi que la majorité des scribes qui encombraient la passerelle, au Forum, le soir de la joute des Etoiles, affirmaient la même chose: les Black Hawks vont gagner si . . . Or ce gros "si" se nomme discipline. D'après les rapports qui émanent de Chicago même, et d'un peu partout dans les autres villes où il se joue du hockey professionnel, il semble que les Hawks soient des amateurs de vie facile. On dit même que quelques joueurs parmi les meilleurs de l'équipe sont plus connus dans certaines boites de nuit qu'ils ne le sont en uniforme des Hawks. Ce sont là des assertions difficiles à vérifier mais elles expliqueraient bien des choses, car à voir l'alignement des Hawks, qui oserait affirmer que ce club n'a pas tout ce qu'il faut pour terminer en première place au classement du circuit?

On en parlait ouvertement ce mercredi soir au Forum et il semble que les activités extra-curriculaires des joueurs des Hawks ne soient ignorées que de la direction de l'équipe. Il n'y a rien de mal à s'amuser, mais un athlète qui veut réussir doit se concentrer continuellement et "les belles de nuit" ne portent pas à la concentration sur le hockey. C'est malheureux car nous sommes certain qu'il n'y a que quelques joueurs de l'équipe qui se conduisent ainsi et qui ternissent la réputation des autres. Mais quand ces joueurs sont parmi les Etoiles de l'équipe, qu'ils font les manchettes régulièrement, on comprend que les autres membres de l'équipe n'apprécient pas beaucoup ces escapades qui leur imposent un fardeau supplémentaire le jour ou "les héros sont fatigués." Pourtant, Billy Reay s'est contenté de répondre à une question directe sur ce sujet: "Les gens sont jaloux. Regardez-bien nos joueurs cet hiver." C'est ce que nous ferons car les Hawks ont ce qu'il faut pour tout remporter.

Chuvalo favori

Le champion des poids lourds du Canada, George Chuvalo, est favorisé pour l'emporter sur son adversaire, Ernie Terrell, de Chicago, et si le boxeur canadien veut aller "quelque part" d'ici 1967 il se doit de vaincre Terrell. Empressons-nous d'ajouter que ce ne sera pas un travail facile. On a beau se moquer du titre de Terrell il a vaincu de bien meilleurs hommes que ceux auxquels Chuvalo a été opposé, et si le boxeur canadien est favori c'est parce qu'il travaille tellement fort à l'entrainement qu'on ne peut s'empêcher de lui être sympathique. On connait bien la carrière de Chuvalo et j'ai souvent causé avec lui. George est un gars charmant et bien élevé; il a une confiance illimitée en son entraineur Theodore McWhorters et ce dernier ne vit que pour le jour où son protégé rencontrera soit Clay, soit Patterson pour le championnat du monde. Theodore a amélioré le style de Chuvalo de façon sensible mais il n'en a pas fait le boxeur que l'on dit. George a toujours possédé une gauche puissante; il s'en sert mieux mais cela ne nous parait pas suffisant pour lui mériter le championnat du monde.

Nous verrons lundi soir si Chuvalo possède assez de rapidité dans ses deux mains pour l'emporter sur Terrell. Ce dernier est rapide, il tape dur mais il ne parait pas un encaisseur de grande classe. Terrell manque aussi de confiance et il se croit volontiers la victime de complots ourdis par on ne sait qui. Même à Toronto il s'est déclaré mécontent des endroits où il s'entraînait et mécontent de sa part des recettes. Il a même déclaré qu'il aurait fait mieux à Chicago, ce qui est absolument faux si on se base sur les recettes de son pauvre match contre Eddie Machen. Chuvalo voudrait doter le Canada du championnat du monde pour 1967. Nous lui souhaitons bonne chance et nous croyons qu'il pourrait bien remporter au moins le championnat de la WBA. S'il ne gagne pas, ce ne sera pas parce qu'il a manqué de sérieux dans son entrainement.

Le New York Times de dimanche bat tous les records: 946 pages

NEW YORK — Le New-York Times de dimanche bat tous ses records et — sans aucun doute — tous les records mondiaux de poids et de nombre de pages.

Il est sorti sur 946 pages, comprenant 1,200,000 lignes de publicité. Son poids total est de près de huit livres. Sa composition a demandé 190 tonnes d'encre et 5,967 tonnes de caractères .

C'était le premier numéro du dimanche sortant après la grève de 25 jours des journalistes, grève qui s'est terminée le 10 octobre.

Le vice-président du quotidien, M. Ivan Veit, a déclaré que jamais dans ses 114 années d'histoire, le New York Times n'avait paru sur un tel nombre de pages.

Le tirage du New York Times du dimanche est de 1,400,000. Son tirage pendant la semaine est de 703,000.

Plus de lampions dans les églises du Maine

PORTLAND, Maine — La vieille tradition d'allumer des lampions à l'église sera bientôt une chose du passé dans le diocèse du Maine.

Dans une lettre à tous les pasteurs du diocèse, Mgr Daniel J. Feeney, évêque de Portland, a ordonné que cette pratique soit abolie aussitôt que les stocks de lampions seront épuisés.

L'évêque a expliqué que cette décision était rendue nécessaire pour deux raisons: les incendies et les vols.

Au cours de la dernière décennie, a-t-il déclaré, les incendies directement attribués aux lampions, ont causé des pertes évaluées à $119,000. Auparavant, lors d'un incendie allumé par des lampions, les dommages s'étaient élevés à $202,000.

Récemment, des vols ont été commis dans huit églises "en raison des offrandes pour des lampions".

— No 453 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3							■	■				
4		■										
5				■							■	■
6						■			■			
7					■					■		
8												
9		■										
10			■					■				
11							■		■		■	
12			■								■	

HORIZONTALEMENT

1—Classe de vers plats.
2—Aiguisées. — Son correspondant à une idée.
3—Texte littéral d'un acte. — Assaisonna avec du sel.
4—Donner une compensation.
5—Unité de mesure. — Se dit d'une étoffe débarrassée des noeuds.
6—Lever la dime. — Equerre. — Pillage d'une ville.
7—Vrai. — Manière d'aller. — Mienne.
8—Qui annonce, indique.
9—Membre d'un tiers ordre.
10—Marque la surprise. — Enjouée, joviale. — Genre de poissons (plur).
11—Possessif.
12—En les. — Rendre plus étroit.

VERTICALEMENT

1—Monnaie d'argent, valant quatre drachmes.
2—Fleuve de Suède. — Néant. — Planche de bois.
3—Promptement.
4—Lessive. — Qui est loin.
5—Eviter avec adresse. — Rien.
6—Personne joyeuse. — Pousser un grand cri.
7—Article. — Qui donne le mouvement.
8—Carte. — Changerai. — Particule du dialecte provençal.
9—Suivre avec émotion. — Soutien.
10—Ressemblances. — Canard sauvage.
11—Dieu des Vents. — Coin d'une basse-voile fixé du côté d'où vient le vent.
12—Etoile de cinéma. — Frôlement doux et agréable.

SOLUTION DU PROBLEME No 452

■ **Horizontalement:** 1. Retordements; 2. Ebaroui — Dort; 3. Faute — Daimio; 4. Ru — Entente; 5. Oblitères — Ra; 6. Gi — Lg — Sv — Set; 7. Eu — Riego; 8. Ecran — Listel; 9. Me — Mess — No; 10. An — Mu — Eg; 11. Noisette — Cri; 12. Tulipe — Salée.

■ **Verticalement:** 1. Refrognement; 2. Ebaudi — Ce — Où; 3. Tau — Or — Ail; 4. Orteil — Ainsi; 5. Roentgen — Ep; 6. Du — Té — Mite; 7. Eiders — Lé; 8. Anévrismes; 9. Edits — Issu; 10. Nome — Set — Cl; 11. Tri — Régénéré; 12. Stomatologie.

Douzième anniversaire des Pères Camilliens au Canada

Lorsque le 26 juin 1586, l'on vit dans les rues de Rome quelques religieux, guidés par un géant de près de sept pieds, se rendre à la basilique St-Pierre, l'on s'aperçut avec surprise et admiration qu'ils portaient sur leur poitrine une grande croix rouge, marque distinctive qui venait de leur être accordée par le Saint-Siège.

C'est dans la basilique St-Pierre que Camille de Lellis et ses premiers compagnons allèrent remercier Dieu de leur avoir permis de continuer leur ministère auprès des malades, comme fondateur et membres de l'Ordre des "Ministres des Infirmes" (ou serviteurs des malades). L'offrande qu'ils firent alors de leur propre personne et de leur humble troupeau fut sans doute agréée dans le ciel, puisque dès lors tous les papes leur ont accordé des témoignages de leur appréciation par divers privilèges tels que de pouvoir célébrer la messe dans la chambre d'un malade, décrets approbatifs, concessions d'indulgences, etc.; et comme le dit si bien Mgr Fèvre: "Cet ordre est l'un des bien-aimés du Saint-Siège, le bras droit de sa charité, un des instruments de bénédiction, de consolation, de salut et de paix".

Mais il est bon de faire connaitre cette congrégation de religieux entièrement dévoués au service des malades, soit dans les hôpitaux, les maisons privées, dans les lazarets ou même sur les champs de bataille, et cela dans toutes les parties du monde.

Ces religieux s'efforcent de pratiquer la Charité Evangélique du Bon Samaritain, aussi bien dans les cas de calamité (guerre ou épidémie) que dans les cas de maladies ordinaires, d'infirmité chronique, de dépression ou de découragement.

Lorsqu'il y a 2,000 ans, le Seigneur est venu sur la terre, il avait enseigné à ses apôtres de répandre autour d'eux les préceptes de l'Evangile et de soigner les malades, comme lui-même l'avait fait pendant les trois années de sa vie publique.

Les religieux Camilliens s'efforcent donc d'être les témoins de cette doctrine par leurs **quatre voeux**, par l'observance aussi parfaite que possible de leurs règlements, par la prédication publique ou privée des conseils évangéliques, par leur abnégation et leur dévouement à tous les malades et à tous les déshérités de la vie.

La tâche librement acceptée par les Camilliens est immense, et leur petit troupeau ne peut suffire à répondre aux besoins qui augmentent de jour en jour. Aussi est-ce du fond du coeur qu'ils adressent au ciel tous les jours, dans leur prière matinale, la demande d'envoyer des ouvriers nombreux pour les seconder.

Cette demande s'adresse à vous tous qui lirez ces lignes et qui voudriez apporter le concours de votre enthousiasme de jeunes gens, ou de jeunes filles, pour enseigner d'une façon pratique l'Evangile aux ignorants de notre monde moderne et à toutes les catégories de malades qui nous entourent.

Nous avons donc besoin d'apôtres, de missionnaires. Serez-vous un de ceux-là? Votre apostolat n'exigera pas de vous de lointains déplacements, car c'est ici que sera votre mission; il y a tant de malades délaissés tout près de chez vous; il y a tant de bons exemples, de bons conseils à donner dans votre milieu, il y a tant de retours et de conversions à opérer qui ne dépendent que de vous!

Jeune homme, jeune fille (car il y a des religieuses Camilliennes), hommes d'âge mûr, gens aux cheveux blancs, votre enthousiasme, votre compétence ou votre expérience peuvent être fort utiles pour certains de nos frères abandonnés ou souffrants! Si vous entendez cet appel . . . puissiez-vous généreusement y répondre en vous oubliant pour les autres; c'est un don qui dépasse toute richesse.

Arrivés au Canada depuis une douzaine d'années, à la demande de Mgr Desranleau, les Pères Camilliens sont aumôniers dans les trois hôpitaux de Sherbrooke, et il y en a deux autres qui ont pris charge de l'aumônerie de l'hôpital St-Michel Archange à Québec, et espèrent pouvoir étendre leurs activités dans d'autres parties de la province.

Des étudiants religieux suivent déjà leur cours de théologie au Grand Séminaire de Sherbrooke et à l'Université Laval de Québec.

Nous vous demandons de prier pour que des ouvriers de plus en plus nombreux viennent grossir leurs rangs et travailler aussi à l'extension du règne du Christ.

Merci d'avance, chers lecteurs, de votre encouragement et de vos prières.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser aux: Pères Camilliens, 52, rue Murray, Sherbrooke, P.Q., ou Pères Camilliens, Hôpital St-Michel Archange, Québec, P.Q.

* * *

De la littérature sur ces Serviteurs de Malades sera à votre disposition, ainsi que la littérature de 95 autres congrégations pendant la Semaine des Vocations, qui aura lieu à St-Louis, Sask., du 1er au 5 novembre.

Tous vous êtes cordialement invités à y visiter l'exposition. Pour plus de renseignements, écrivez à: Les Filles de la Providence, St-Louis, Sask.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

La Saint-Viateur

Tel que prévu la semaine dernière, le renouveau liturgique a eu son rôle à jouer dans le déploiement de la fête de notre saint patron.

En effet, pour plusieurs, c'était la première fois qu'ils assistaient à une concélébration. Le célébrant était M. l'abbé Noël Delaquis, les concélébrants, les RR. PP. Pierre Carrière, Gérard Clavet et Paul Désilets, C.S.V., ainsi que M. l'abbé Roger Bazin. M. l'abbé Delaquis a aussi prononcé le sermon de circonstance.

Au souper, étaient réunis autour de la table un grand nombre d'amis de notre personnel, du clergé séculier, des Oblats de Marie-Immaculée, des Messieurs de St-Sulpice, des Jésuites.

Nous sommes donc très heureux et très fiers d'avoir eu parmi nous des personnes aussi distinguées que MM. les abbés David et Raymond Roy, Jean-Louis Caron, Edmond Lavoie, Marcel Dacquay, Adélard Couture, Noël Delaquis, Marcel Toupin, Léo Couture, Gérard Dionne, Ubald Lafond, Pierre Raymond, Léonce Aubin, Roger Aubin et Firmin Michels; les RR. PP. R. Lechasseur et A. Levasseur, O.M.I., et Alfred Ducharme, S.J., recteur du Collège St-Boniface, Gérard Blain, supérieur du Petit Séminaire, Gauvreau et Goulet, P.S.S. et Mgr H. Lapointe.

Pour les élèves, la journée s'est terminée par la présentation d'un film.

Concours oratoire anglais

Le 22 octobre voyait réunie dans le gymnase du collège une foule de personnes constituée en majeure partie des jeunes de la division de la Rivière Rouge, intéressés à voir comment se tireraient d'affaires leurs candidats respectifs, car les cinq écoles secondaires étaient représentées à ce concours oratoire anglais. Avait lieu en même temps un concours d'épellation pour les écoles élémentaires de la division.

Le Collège St-Joseph misait ses espoirs sur Gérard Guay, élève de 10e année, originaire de St-Boniface. Il traitait un sujet brûlant et d'actualité, la révolution tranquille du Québec. Le sort l'avait désigné comme premier concurrent à affronter les mille yeux et les mille oreilles qui composaient l'auditoire.

Il fut suivi de Patricia Breton, de St-Malo, qui nous a expliqué ce qu'était la délinquance juvénile.

Puis la mode chez les garçons nous a été exposée avec beaucoup d'humour par Rita Ouimet, de Ste-Agathe.

La quatrième concurrente nous a fait comprendre la difficulté de trouver un sujet approprié à une telle circonstance. Karen Calder, de St-Jean-Baptiste, tout en ne trouvant pas ce qu'elle cherchait a réussi à employer les minutes qui lui étaient allouées.

Lise Préfontaine, de St-Pierre, a clôturé la série des discours en donnant les raisons de notre fierté d'être Canadiens. Nous avons raison d'être fiers de notre pays, de notre histoire, de notre drapeau.

Tous les discours avaient été préparés avec soin, aussi nul n'était surpris de constater qu'ils étaient de classe, mais la partie improvisation était attendue avec une certaine émotion. Que feraient ces jeunes devant une liste de sujets imprévus? Les cinq participants ont eu quelque chose d'intéressant à dire et méritent tous des félicitations.

L'hon. juge Louis Deniset, M. le docteur Jean-Marie Huot et M. Robert Bockstael avaient été invités pour juger ce concours. Avant de passer au concours d'épellation, ils ont rendu leur verdict, et c'est Lise Préfontaine qui a rapporté la palme de la soirée. La prononciation et la communication avec l'auditoire l'ont grandement aidée à se mériter les honneurs du concours. Un autre sujet de fierté.

Notre candidat, Gérard Guay, s'est vu attribuer la seconde place. N'étant qu'en 10e année, avec les qualités qu'il possède déjà, "il ira loin", pour prendre les paroles mêmes du représentant du jury.

La troisième mention est allée à Karen Calder, de St-Jean-Baptiste.

La deuxième partie du programme prit beaucoup moins de temps. A chaque cinq mots sous forme de dictée, deux ou trois candidats devaient quitter les rangs. Comme il n'y en avait que douze, la place s'est vidée en quatre ou cinq rondes, mais deux demoiselles sont demeurées plusieurs tours, il s'agit de Valérie Copeland, de Letellier, et Carol Péloquin, de St-Pierre. Finalement, une malheureuse faute de cette dernière a mis fin à la tension en consacrant sa compagne championne du vocabulaire anglais. Valérie Copeland ira de nouveau défendre son titre à Steinbach, le 5 novembre prochain. Les juges du concours d'épellation étaient les R. F. F. Marion, principal du Collège St-Joseph, et M. Camille Légaré; le professeur M. Colin McDougall, de St-Pierre, était l'énonciateur.

Des prix ont été accordés aux deux premiers de chacun des concours.

Puis le Supérieur du collège donna le mot de la fin. Le maître de cérémonies était M. Jean-Marie Gagnon, alors que le mot de bienvenue nous était adressé par M. René Préfontaine, secrétaire de la Manitoba Association of School Trustees. Les règlements étaient lus par M. l'Inspecteur Georges Guilbault.

Conduite

Cette semaine, c'est la neuvième année qui a rapporté le trophée de bonne conduite qui circule dans les classes. Félicitations à ces élèves qui ont réussi à faire mieux que la 10e année, laquelle le possédait depuis déjà deux semaines. La fin du mois approche rapidement et l'on semble s'efforcer de se mériter la chance de voir un beau film.

Missions

Depuis le 1er septembre, une petite boite bien humble se tient modestement à l'entrée de la cantine pour solliciter des aumônes pour les pays de missions. A l'instant où nous écrivons ces lignes, la somme des oboles récoltées s'élève à $13.87. Ces dons anonymes, si minimes soient-ils, ne peuvent que plaire au Roi des Missions qui, un jour, a dit à ses apôtres "Allez, enseignez toutes les nations". Il n'est pas obligatoire de s'exiler pour faciliter cet enseignement. Qu'on se rappelle sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des missions, quoique enfermée toute sa vie dans son monastère.

Sports

A l'exception du dimanche 17 octobre où le collège avait remporté sur son propre terrain une victoire de 36 à 6 sur l'équipe de St-Pierre, le reste de la semaine fut une suite de défaites au football, au ballon-volant, qu'il s'agisse de parties cédulées ou hors-concours.

Le mardi 19 octobre, St-Pierre défaisait notre équipe au ballon-volant par 3 à 0 dans le nouveau gymnase de nos voisins.

Le mercredi, St-Pierre encore gagnait au football par 13 à 1. Le chiffre supposé fatidique leur a rapporté la victoire. S'ils étaient superstitieux, ils pourraient croire que c'est leur dernière victoire, ce qui plairait beaucoup aux gars du collège. Mais voilà, cela ne les impressionne pas, aussi nous en verrons probablement d'autres.

Pour terminer le plat, une partie de football contre St-Norbert le samedi 23 octobre s'est terminée à notre désavantage: 38 à 18. Après les victoires des semaines dernières, nous voyons que la balance tend à s'équilibrer.

Jeunesse Oblige

Dix de nos élèves ont reçu l'aimable invitation d'assister à ce programme de jeunes télévisé à St-Pierre le 25 octobre. C'est dans la salle du "Copain" que Jean-Pierre Ferland et Monique Leyrac ont entretenu une centaine de Manitobains pendant une heure entière. C'était une réalisation de Radio-Canada.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Jubilé d'or, à Gravelbourg, Sask., de M. et Mme Auguste Pilon

GRAVELBOURG — M. et Mme Auguste Pilon, demeurant à Gravelbourg depuis 1916, célébraient, le mardi 19 octobre, dans l'intimité de leur foyer, le jubilé d'or de leur union conjugale. Plusieurs amis se réunirent pour leur offrir félicitations et voeux de longue vie.

M. et Mme A. Pilon (née Juliette Desjardins) unirent leurs destinées en l'église Ste-Angélique de Papineauville, P.Q., le 19 octobre 1915. Au printemps de 1916, le jeune couple vint dans l'Ouest canadien et s'établit à Gravelbourg, sur une ferme à l'ouest de la ville. Quelques années plus tard, M. Pilon prit à charge la culture de la ferme des religieuses de Jésus-Marie et y travailla durant nombre d'années. Il alla ensuite à Mazenod s'occuper d'une grande ferme au sud du village; au bout de quelques années, il quitta la ferme et M. et Mme Pilon établissaient résidence à Gravelbourg.

Durant le mois de juillet, une réunion de famille eut lieu à la demeure des jubilaires, à laquelle leurs trois enfants et leurs familles au complet étaient présents; il y eut alors présentation de jolis cadeaux et de gerbes de fleurs.

De leur union, trois enfants sont nés: Marcel, de Nokomis, Sask., Lucienne (Mme Howard Smith), de Vancouver, C.-B., et Jean-Paul, de Kelowna, C.-B. Les jubilaires ont aussi treize petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Des témoignages de félicitations aux jubilaires furent reçus nombreux.

Va-et vient

M. Marcel-A. Bonneau, professeur de français et de psychologie à l'Université de Manitoba, et M. et Mme M. Wassill (née Jeanne Bonneau, infirmière licenciée), de Regina, sont venus en fin de semaine pour le jubilé d'or de l'arrivée des Soeurs de Jésus-Marie et de la fondation de leur couvent en 1915. Ils visitèrent MM. et Mmes S.-M. et Paul-L. Bonneau.

M. Léo Pelletier et sa famille, de Red Deer, Alta, est en visite chez ses mère et soeur, Mme Louis Pelletier et Mlle Léona Pelletier.

Mme Emile Blukens (née Florence Poulin), de Lethbridge, Alta, visitait sa mère, Mme P. Fay, et sa soeur, Mme Adam Kleckner, dernièrement.

Regina

Décès de M. A. Maginel

Le vendredi 15 octobre est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, à l'âge de 74 ans, M. André Maginel, de 1324, rue Queen.

Né à Framont, Lassus, France, M. Maginel vint à Grande-Clairière, Man., à l'âge de 3 ans. Il servit dans l'armée française durant la première guerre et fut décoré de la croix de guerre. Marié en France, il revint à Grande-Clairière en 1919. En 1929, M. et Mme Maginel et leur famille prirent résidence à Alida, Sask., où M. Maginel dirigea une agence de machines agricoles et, plus tard, un magasin de quincaillerie jusqu'à sa retraite, alors qu'il alla résider à Regina où il demeura jusqu'à sa mort.

M. Maginel était très actif dans les affaires du village où il fut maire pendant 13 ans, secrétaire de la Commission scolaire, membre de l'exécutif de l'hôpital de Redvers et président de la Légion no 3.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Georges, de Brandon, Man., et Jean, de Medicine Hat, Alta; une fille, Mme W.-H. Coderre (Luce), de Forget, et dix petits-enfants.

Les prières furent récitées à 8 h. p.m., le dimanche 17 octobre, au salon funéraire Lee. Les funérailles eurent lieu à l'église St-Jean-Baptiste le lendemain matin. L'inhumation se fit dans le cimetière Riverside de Regina.

Radville

Çà et là

La récolte de grain est terminée à Radville et les alentours, et malgré le temps pluvieux et froid, le rendement a été assez bon: de 25 à 30 minots à l'acre dans le blé, mais de qualité inférieure, l'avoine, de 60 à 75 minots, et le lin, de 20 à 25 minots à l'acre.

Mme Médérise Bourassa, de Sedley, est venue passer une couple de semaines à Radville, pour y visiter sa famille et ses amis.

La famille Robertson, ainsi que la famille Oshanick, sont déménagés dans leurs nouvelles maisons modernes situées sur la rue Hunt.

Le gouvernement provincial a fini de bétonner les routes numéros 28 et 13 entre Radville et Weyburn.

M. Henri Martin a été hospitalisé à Radville.

Saint-Front

Çà et là

Le beau temps a permis aux fermiers de rentrer leur récolte; cette région fut privilégiée, car à environ 40 milles au nord, les récoltes ne sont pas encore terminées.

M. et Mme Maurice Bussière ont eu, récemment, la visite de M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, ainsi que de leur fils, Roméo, de Prince George, C.-B.

M. et Mme Louis Strat et leur fils, Ludovic, ont fait un voyage à Ste-Rose-du-Lac, Man., où ils ont visité M. et Mme J. Bourbonnière, et se sont ensuite rendus jusqu'à Winnipeg pour y visiter MM. et Mmes Roland Gervais et Bob Cunningham. Mme Strat est demeurée chez sa fille, Mme Cunningham, pour quelque temps.

Mme Ernest Pylatiuk (née Paulette Dufault) et ses filles, Rubie et Liza, de Merritt, C.-B., sont arrivées le 7 octobre chez leurs beaux-parents et grands-parents, M. et Mme Harry Pylatiuk. Mme E. Pylatiuk a aussi visité ses frères et soeurs, MM. Martial, Aurèle et Gérald Dufault et Mme Armand Moyen, tous de St-Front, Mme Johnny Shearer et M. Etienne Dufault, de Daphne.

M. Henri Vaillancourt est parti, il y a une couple de semaines, à Flin Flon, Man., reprendre son travail comme concierge à la patinoire.

M. Louis Proulx est revenu de Moose Jaw, le 4 octobre, afin d'aider son père, M. P.-H. Proulx, à ramasser la récolte.

MM. Marcel, Auriat et Auguste Thevenot ont reconduit la fiancée de ce dernier, Mlle Lila Morrisseau, à Haywood, Man.

Mlle Lillian Dufault, fille de M. et Mme Gabriel Dufault, a eu la malchance de se brûler et est actuellement hospitalisée à Spalding.

Sont venus pour la fin de semaine d'Action de Grâces: M. et Mme Emile Langlois, de Rose Valley, Mlle Irène Bouchard, de St-Brieux, et M. et Mme Johnny Mintenko, de Moose Jaw, chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard; MM. Marcel Bertoncini et Jos. Montes, de Makwa, et Ferdinand Bertoncini, de Melfort, chez les familles Bertoncini et Montes; M. Clément Bertoncini et sa soeur, Louise, de St-Brieux, chez leurs parents, M. et Mme Louis-H. Bertoncini; Mlle Lynell Pylatiuk, de Melfort, chez M. et Mme H. Pylatiuk; Mlle Lorraine Plamondon, de Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Laurent Plamondon; M. Yvon Plamondon, de Thompson, chez ses oncles, MM. L.-J. et L.-A. Plamondon; Mlle Alvine Moisan, de Naicam, chez M. et Mme Paul Moisan; M. et Mme Wayne Welte, de Marcellin, et Mlle Betty Welte, de Saskatoon, chez M. et Mme John Oleksin; MM. D. et Eugène Dubreuil, du Collège St. Peters de Muenster, chez M. et Mme Paul Dubreuil; M. et Mme Albert Bratzel, de Saskatoon, chez M. et Mme P.-H. Proulx; M. et Mme Marius Syrenne et M. Alphonse Syrenne, chez les familles Strat et Syrenne.

Mme Verle Tarasoft et son bébé, Darren, de Quill Lake, ont passé deux jours chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme André Strat, et chez leur soeur et tante, Mme Andréa Quessy.

M. Henri Basset, de Peterson, a passé quelques jours chez les familles G. Hurion, P. Dubreuil et J. Basset. Accompagnés de M. et Mme Germain Hurion, ils ont visité M. et Mme Fernand Hurion à Choiceland.

M. et Mme Laurent Plamondon ont en ce moment la visite de leur gendre, M. Jean-Marie Tardinel, de St-Raymond, P.Q.

M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, ont visité, durant la fin de semaine, M. P.-H. Bourque et autres parents.

M. et Mme Marcel Roy, de Nipawin, ont visité les familles Marcel et Emile Samson et Mme Clotilde Quessy.

Laflèche

Çà et là

M. l'abbé A. Moquin est de retour de ses vacances dans la province de Québec.

M. et Mme Alex Frédette (Laurette Jalbert) et leur famille, de Lac Alma, passèrent une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Elie Jalbert, et visitèrent leurs frères, Julien et Wilfrid, leur soeur, Mme Pat Morin (Estelle). Avant leur départ ils ont assisté à la soirée organisée par les Chevaliers de Colomb.

M. le docteur et Mme François Bourassa, de Regina, visitaient leurs parents, M. et Mme T. H. Bourassa, récemment.

M. et Mme Kuckartz sont allés à Swift Current rencontrer leur fille, Madeleine, garde-malade, qui passa quelques jours avec ses parents.

M. et Mme E. Dupuis, de Chicago, passèrent quelque temps à visiter leur parenté, M. et Mme Albert Parent ainsi que la famille Verbeke.

Mlle Madeleine Minne a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Jules Minne.

Mme Joseph Chorel se rendit à Prince-Albert, assister aux funérailles d'un cousin.

M. et Mme A. Desmarais, ainsi que M. et Mme Gaston Blanchard et leur fillette, Danielle, se rendaient aux Etats-Unis et visitèrent M. et Mme Cyprien Gagnon, de Trossacks, et M. J. J. McDonald, d'Assiniboia.

Mlle Dolorès Périgny, de Watrous, et sa soeur, Jacqueline, de Regina, passaient une fin de semaine avec leurs parents.

MM. et Mmes Azarius et Adolphe Campeau, de Montréal, sont venus visiter leur soeur, Mme Léo Lavigne.

Plusieurs anciens élèves du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg ont joui du jubilé d'or de leur Alma Mater, les samedi et dimanche 16 et 17 octobre.

Tous regrettent le départ de Mme Nap. Leclaire, du Café Royalite.

Décès

Sincères condoléances à M. et Mme Elie Jalbert à l'occasion du décès de leur frère, Charles Charbonneau, de Spokane, Wash. Il était âgé de 77 ans. Rendait aussi son âme à Dieu, une cousine, Mme Arthur Jalbert, de Newfork. Née Stella Turcot, à Rolla, Dakota-Nord, elle épousait en 1926, M. A. Jalbert. Trois soeurs et un frère sont allés aux funérailles à Rolla et en Californie. Mme A. Jalbert laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils: Adrien, de Crestwynd, Roland et Marius, de Newdorf, et une fille, Eveline (Mme J. Kostal), de Limerick.

Se sont rendus pour le service: M. et Mme Elie Jalbert, M. et Mme Otto et Andy Nelson, MM. et Mmes Ernest et Amédée Lagassé, M. et Mme Jos. Auger, M. Robert Lizée, M. et Mme Etienne Jalbert, de Perdue; M. et Mme Antoine Jalbert, M. et Mme Anthème Jalbert et leurs trois fils, de Regina; MM. et Mmes Emile et Ed. Jalbert, de Radville; M. et Mme Alphonse Piché, ainsi que Mme Hilda Gobeil, de Regina.

Prompt rétablissement à: M. Adélard Nobert, patient à Regina; Mme Samuel Périgny, à Moose Jaw; Mmes Raoul Palmier et Madeleine Rommelaere, ainsi que M. Claude Desmarais, à Regina.

25e anniversaire

Le jeudi 21 octobre, M. et Mme Edouard Clermont célébraient par une messe d'action de grâces, leur 25e anniversaire de mariage. La cérémonie commença à 4 h. p.m., ce qui permit aux enfants des jubilaires, qui fréquentent l'école séparée, d'assister à cette cérémonie qui débuta par une exhortation et le renouvellement des promesses de fidélité.

Accompagnaient les jubilaires à leur entrée et pendant la messe, M. Elie Jalbert et leur fils aîné, Ronald.

Meilleurs voeux à M. et Mme Edouard Clermont.

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

LA ROCHEFOUCAULD.

Le samedi 16 octobre, M. l'abbé J. Bernier, curé, procédait au baptême d'Adolphe Belcourt, 16 ans, fils adoptif de M. et Mme Walter Morrissette. Ce jeune faisait sa première communion, le dimanche suivant. Il reçut les cours de religion de Soeur Marie-Majella, principale de l'école de Ferland. Cette cérémonie fut touchante. Elle a été faite devant 18 louveteaux qui n'ont pas manqué d'être impressionnés par ce nouveau baptisé qui répondait lui-même à ses engagements. Sur la photo on peut voir M. l'abbé Bernier s'entretenant après la cérémonie avec son nouveau paroissien. Félicitations à M. et Mme Morrissette et merci aux religieuses.



Ferland jouit maintenant d'une école des plus modernes. Construite en brique et présentant bien fièrement son nom bilingue, "Ecole Ferland School", elle occupe la partie la plus haute de la cour de récréation des élèves. Aux heures de classe, le passant peut y voir flotter le drapeau "l'Unifolié du Canada" et le drapeau de la Saskatchewan qui semblent implorer le respect de la patrie et de l'histoire de la province.

L'école possède quatre classes et plus de 75 élèves. Un bureau moderne est au service de la principale. Une salle de réunion y a été aménagée au bénéfice des institutrices. Une salle de consultation et une bibliothèque où commence à s'échelonner un certain nombre de livres aux couleurs voyantes, où on a installé un appareil de télévision, fait la fierté des élèves et du personnel enseignant.

Depuis 25 ans, les religieuses de Notre-Dame d'Auvergne enseignent dans la paroisse. On les appelle communément les Soeurs de Ponteix. Actuellement, Soeur Marie-Majella, principale de l'école, enseigne les 7e, 8e, 9e et 10e années; Soeur Marie-de-la-Nativité, les 5e et 6e; Soeur Reine-Marie, les 3e et 4e et Soeur Marie-Stella, les 1ère et 2e. C'est dans ces locaux que Soeur Marie-Majella, comme par le passé, donnera ses cours de français aux adultes de langue anglaise.

Cette école est aussi le résultat heureux de démarches sans nombre auprès du ministère et de la Grande Unité de la part des commissaires passés et présents. Les négociations étaient commencées depuis bientôt quatre ans. Ce que peut faire un peu de ténacité. Le catéchisme est enseigné dans cette école, ainsi que l'heure de français. Inutile de dire que les paroissiens de Ferland sont très heureux de cette nouvelle école.





Il y a déjà assez longtemps que la paroisse de Ferland n'a pas présenté aux lecteurs de "La Liberté et le Patriote" ses belles et gentilles Jeannettes. Elles ont tenu, le samedi 16 octobre, une journée complète d'activités. Vous les voyez, sur l'une des photos, avec leurs cheftaines, Mme Médelger Chabot, Mme Lucien Beaudoin et Soeur Reine-Marie.

Sur l'autre photo, et à cette occasion, les Jeannettes ont versé les honoraires et assisté à la messe pour célébrer l'anniversaire de naissance de leur curé, qui devrait être célébré normalement le 19 octobre.

La journée s'est terminée par une partie de balle avec les Louveteaux. Au cours de cette journée, les Jeannettes, après s'être promenées dans la mystérieuse et fictive "forêt bleue", ont reçu un court entretien de M. l'abbé J. Bernier, curé, qui leur porte tant d'attentions de toutes sortes.

Prince-Albert

Construction

La Légion Royale canadienne demande des soumissions pour la construction de son nouvel édifice. Elles devront parvenir au bureau de l'architecte, M. Frank Moore, 102, Financial Building, 60-12e rue Est, pas plus tard que le vendredi 5 novembre avec un dépôt de $125, remboursable.

Réunion d'Anciens

C'est vendredi à 8 h. p.m. qu'aura lieu le souper annuel en l'honneur des anciens vétérans des deux Grandes Guerres. Prix du billet: $1. Puis un programme très intéressant et des divertissements compléteront la soirée. Tous les vétérans, jeunes ou vieux, sont priés d'y assister, à l'invitation spéciale du président la branche locale no 2, le Camarade Geo. Bristowe.

Deux jeunes athlètes de la Légion canadienne: Ricky Broomland et Rick Twanow, de cette ville, patronnés par la branche locale, ont fait quelques semaines d'entraînement au camp du Jardin International de la Paix, réputé le meilleur du genre de toute l'Amérique du Nord.

Lors de l'assemblée du 13 octobre, ils firent un rapport détaillé des activités journalières du camp: gymnastique, courses, longues marches, etc., sans oublier les lectures, conférences, études et films instructifs. Tous deux se dirent enchantés de cette expérience et remercièrent cordialement la Légion de leur avoir offert ce cours si intéressant.

Les élections municipales de cette ville auront lieu le mercredi 3 novembre prochain. Que tous se fassent un devoir de voter.

Fêtes du Jubilé d'or du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg

Des fêtes splendides ont souligné, les samedi et dimanche 16 et 17 octobre le cinquantième anniversaire de l'arrivée des Religieuses de Jésus-Marie, à Gravelbourg, Sask. Ce fut un des événements importants dans l'histoire de cette paroisse. Depuis longtemps, Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu désirait des religieuses afin de pouvoir assurer une éducation chrétienne aux enfants de ses paroissiens. Le 26 août 1915, Son Excellence voyait la réalisation de son ardent désir, car cinq religieuses de la Congrégation de Jésus-Marie lui étaient envoyées par la maison provinciale de Sillery, près de Québec. Les annales mentionnent fidèlement les noms de ces vaillantes Mères. Ainsi lisons-nous: Mère Marie de Nazareth, Mère S.-Léonide, M. S.-Emilienne, M. S.-Valère et M. Marie-Gertrude. Monseigneur Mathieu allait lui-même les accueillir à la gare de Regina pour les conduire à Gravelbourg, habiter une modeste maison appelée: "Maison Jacob".

L'heureuse renommée de ces religieuses-éducatrices n'était plus à faire au moment où elles furent obligées de construire un couvent plus approprié, peu de temps après leur établissement chez nous. A peine quelque dix ans plus tard, deux ailes neuves s'ajoutaient au couvent central, puis, en 1964, il était devenu urgent de bâtir une école secondaire moderne, annexée au Collège Thévenot.

Depuis un demi-siècle, des milliers d'élèves ont pu bénéficier de l'enseignement bilingue des Religieuses de Jésus-Marie. Ils ont été sans cesse édifiés par le dévouement toujours grandissant de ces religieuses d'origine française, dans l'Ouest canadien.

Vocations religieuses

Quelques-uns de leurs élèves ont reçu la grâce insigne du sacerdoce, plusieurs jeunes filles ont été favorisées de la vocation religieuse dont vingt-neuf à Jésus-Marie. Parmi elles, plusieurs ont vécu à Gravelbourg et déjà quatre de ces bonnes Mères reposent maintenant dans le cimetière paroissial: Mère S.-Emilienne, l'une des cinq vaillantes fondatrices qui fut l'âme de ce groupe généreux, puis M. S.-Basile, M. S.-Angèle de Mérici et M. S.-Ovide.

Aux magnifiques fêtes du Jubilé d'Or, six religieuses de Jésus-Marie, de l'Est, sont venues partager la joie des Mères de Gravelbourg. Nous remarquions la Rév. Mère Saint-Pierre Damien, supérieure provinciale, la Rév. Mère S.-Jean de Kenty, supérieure du Couvent Jésus-Marie de Shippegan, N.-B., la Rév. Mère S.-Léonide, la Rév. Mère S.-Stephen, la Rév. Mère S.-Félix de Valois et la Rév. Mère S.-Thaïs. Mère S.-Léonide a vécu plus de quarante-sept ans au couvent cinquantenaire de Gravelbourg. Elle est la seule survivante à rester des cinq Mères fondatrices arrivées en ce jour mémorable du 26 août 1915.

Plus de 600 anciens et anciennes élèves des localités ou provinces voisines sont venus assister à ces fêtes de la reconnaissance. Ils ont été des plus honorés de pouvoir signer "Le livre d'or du cinquantenaire". C'était sans doute pour prouver, une fois de plus, l'intérêt qu'ils portent à leurs Mères éducatrices, mais aussi pour pouvoir leur être un vrai témoignage de gratitude et de filiale affection.

Pour tous ceux et celles qui n'ont pas eu le plaisir d'assister aux fêtes de leur Alma Mater, voici quelques extraits du programme préparé à cette occasion.

Le samedi 16 octobre, l'inscription se fait très nombreuse dès 2 heures, en la salle académique du couvent. A 3 h. 30, le café est gracieusement offert. Au cours de la soirée, une danse avait été organisée au gymnase de la nouvelle école secondaire. A cette réunion des plus agréables, un programme récréatif a été fort apprécié de toute l'assistance. Un succulent goûter attendait tous les anciens et anciennes à l'issue de cette agréable et magnifique soirée.

Le dimanche 17 octobre était la journée de reconnaissance et du revoir. A 11 heures, dans la vaste chapelle magnifiquement ornée de fleurs naturelles, une messe de gratitude était célébrée par un ancien élève: M. l'abbé Richard Larivière, curé de Meyronne, Sask. La chorale du Collège Mathieu de Gravelbourg assurait les frais du chant sous l'habile direction du R.P. F. Binette, O.M.I. La Rév. Sr Jeanne St-Paul, du couvent de Laflèche, connue sous le nom de Jeannette Arcand, parmi les anciennes élèves de Gravelbourg, avait aimablement accepté l'honneur de toucher l'orgue. La foule était très dense; les communions ont été des plus nombreuses.

Diner-buffet

A midi, un diner-buffet était offert à tous les membres de l'amicale. Pour mieux témoigner leur gratitude à leurs Mères éducatrices, des dames, anciennes élèves, ont voulu se rendre responsables du magnifique diner-buffet préparé et servi au couvent. Après ces agapes fraternelles, un peu de temps avait été prévu pour la visite de la maison, originalement décorée d'or et de souvenirs d'antan par les religieuses. Délicieuse heure de détente qui avait pour but de favoriser les liens de l'amitié d'une salle à l'autre.

A 3 h. 30, la rencontre amicale devait avoir lieu cette fois en la salle des spectacles du couvent. Un programme des plus variés réjouissait de nouveau la nombreuse assistance. De part et d'autre, des hommages délicats ont été offerts aux Mères de Jésus-Marie. La Rév. Mère Provinciale communiquait alors elle-même les félicitations adressées par la Très Rév. Mère Supérieure générale des Religieuses de Jésus-Marie, dont la maison généralice se trouve à Rome: "Nous n'oublierons pas nos élèves actuels, ainsi que les anciens et anciennes dont la reconnaissance est si délicate et généreuse pour ces Cinquante années d'apostolat des religieuses Jésus-Marie, dans cette partie de votre pays. J'ai demandé une bénédiction apostolique de Notre Saint Père le Pape Paul VI qui, nous le présumons, ira un jour bénir lui-même en personne le Canada. Mon meilleur souvenir à toutes les religieuses. Mes souhaits ardents pour que les Fêtes de ce Cinquantenaire soient très belles et toutes à la louange de Jésus et de Marie. Félicitations chaleureuses à Mère S.-Léonide, une des vaillantes fondatrices, qui sera l'objet d'une gratitude bien méritée".

A tous ces légitimes hommages faisait suite la présentation d'une bourse, de cadeaux, de fleurs. Les remerciements de la Communauté ont été suavement exprimés par la Rév. Mère Marie-Agnès, ancienne élève, et supérieure actuelle du couvent de Gravelbourg. La Rév. Mère S.-Stephen a admirablement manifesté à l'auditoire toute cette joie éprouvée de se retrouver au milieu de ses anciens et anciennes élèves si reconnaissants. Son Honneur M. E. Allard, maire de Gravelbourg, a présenté ses hommages au nom de tous ses citoyens qui, eux aussi, tenaient à prouver leur gratitude aux religieuses. L'allocution de la fin avait été réservée à M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la paroisse de Gravelbourg. En termes élogieux, M. le curé a loué le dévouement incomparable de toutes les Mères de Jésus-Marie qui ont tant fait et tant travaillé à la noble cause de l'éducation en Saskatchewan.

Seconde messe

A 5 heures, une seconde messe de reconnaissance est offerte pour toutes les grâces actuelles aux religieuses et aux anciens et anciennes élèves vivants et décédés. Le célébrant se trouvait alors M. l'abbé Armand Guénette, ancien élève, curé de Dollard. Au déclin de ce jour à jamais mémorable, une homélie de circonstance était prononcée dans les deux langues par le R. P. Alain Piché, O.M.I., également ancien élève, fils de M. et Mme Conrad Piché et neveu de Son Excellence Mgr Paul Piché.

Pour la réalisation heureuse de ces magnifiques fêtes du jubilé d'Or du couvent de Gravelbourg, des Comités d'organisation avaient été formés ayant chacun leurs membres respectifs et responsables, sous la direction d'un président ou d'une présidente.

Mme Jeanne Denis Allard agissait à titre de présidente générale, tandis que M. le docteur Rolland LeBlanc assumait les fonctions de maître de cérémonies.

Cadillac

Çà et là

Le R. P. Antonio Lacelle, O.M.I., de St-Philippe, Sask., a fait une courte visite à ses parents, dernièrement.

Mlle Paulette Sylvain est partie suivre un cours d'I.B.M. à Winnipeg pour deux mois.

Mme Maria Rouxel est sortie de l'hôpital et visite ses enfants, M. et Mme Jos. Rouxel, au Manitoba.

M. et Mme Lévis Jérôme et leur fillette, de Moose Jaw, ont visité M. et Mme Agénor Bédard.

M. et Mme Dominique Monette, de Saskatoon, sont allés chez M. et Mme Marcel Duclos, le dimanche 17 octobre.

M. et Mme Emile Fourny ont visité leurs enfants à St-Maurice et assisté au mariage de leur petite-fille.

M. et Mme Georges Lacasse visitent présentement la famille Paul-E. Lacasse.

M. et Mme André St-Jacques sont en voyage à Toronto et autres endroits de l'Est.

Paul VI, Prix Nobel de la paix?

BEYROUTH (CCC) — Le quotidien musulman "Al Massa" (musulman et pro-nassérien) propose que le Prix Nobel de la Paix 1965 soit attribué au Pape Paul VI "pour les efforts qu'il accomplit en vue de sauvegarder la paix du monde".

Le journal libanais qualifie le discours du Souverain Pontife aux Nations unies comme "un des plus grands discours jamais prononcés devant l'Organisation internationale".

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

La congrégation mariale

Le Collège Mathieu renferme dans son cadre social plusieurs organisations qui servent à développer à tout point de vue les aptitudes de chaque étudiant. Une des organisations les plus importantes, celle qui s'occupe de faire progresser l'individu dans le domaine spirituel, est la congrégation mariale.

Cette congrégation fut fondée surtout pour les étudiants de collèges et d'universités, et elle existe dans notre milieu depuis le 31 août 1922. D'année en année, l'exécutif s'est évertué pour continuer le travail que les premiers congréganistes ont voulu commencer au Collège Mathieu. Depuis, plusieurs centaines de jeunes gens ont fait partie de ce mouvement.

La congrégation existe d'abord pour rendre hommage à la très sainte Vierge. Les membres doivent s'efforcer quotidiennement à honorer Marie et à imiter ses vertus. Par là, chaque congréganiste se propose un double but: celui de se sanctifier lui-même tout en aidant le prochain à vivre davantage en chrétien.

Cette organisation veut entretenir dans ses membres une ardente dévotion, un grand respect et un amour filial envers la bienheureuse Vierge Marie. Elle désire pousser chacun à rechercher sa plus grande sanctification, tout en tenant compte de son milieu social et de son devoir d'état. Cet objectif requiert de l'individu un grand soin, une grande exactitude et fidélité dans l'accomplissement de son devoir ordinaire de chrétien et de congréganiste.

Mais quel est le devoir ordinaire du chrétien? Celui qui se dit chrétien doit suivre le grand commandement de l'amour: "Aimez-vous les uns les autres" (Jn 13, 34). C'est là l'entrée du royaume des cieux. C'est là le moyen de sanctification personnelle, car le Christ a aussi dit: ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites. Il faut donc dire que le Christ vit dans l'âme de chacun de nous. En aimant notre prochain, c'est le Christ que nous aimons. L'amour de Dieu et l'amour du prochain sont donc le même amour. Celui qui n'aime pas le prochain n'aime pas le Christ. Une des fonctions principales du congréganiste sera d'aimer les personnes qui l'entourent. En outre, l'étudiant chrétien, conscient de ce qu'il est et du rôle qu'il est appelé à jouer dans son milieu et dans la société, se sentira naturellement poussé à agir pour améliorer l'esprit de son entourage. Voilà le double but de la congrégation.

Comme toute organisation collégiale, la congrégation mariale est dirigée par un aumônier, le R. P. Godbout, et un exécutif: le président, André Gauthier, le secrétaire-trésorier, Aimé Campagne, et les deux conseillers, Normand Collet et Jean-Guy Poissant. Ces personnes dirigent la congrégation pour la faire avancer vers le but ci-dessus exposé.

Pour cette année, nous avons déjà un programme assez défini qui nous permettra de marcher vers ce but. En ce qui concerne l'individu, nous cherchons à former une vie chrétienne plus intense chez les étudiants, avec un accent marial. C'est pourquoi, au début de chaque réunion plénière, il y aura un élément de dévotion à la sainte Vierge. De la bouche de plusieurs anciens qui nous reviennent après 15 ou 20 ans, nous apprenons que cet aspect de la congrégation a marqué d'une façon permanente leur vie, et qu'ils s'en ressentent même aujourd'hui. En effet, il est normal que cette dévotion à Marie tienne une place majeure dans la vie du jeune chrétien.

Cette année, les responsables de la congrégation ont pensé bon de lancer un programme d'étude et d'action en relation avec celui de l'Action Catholique Canadienne.

Dans une première étape, il s'agira d'étudier notre milieu étudiant, ce qu'il comporte actuellement et quelles sont ses possibilités: un examen de conscience collectif sur le milieu collégial. Ce travail se fera au moyen de tables-rondes et de cercles d'études. Nous regarderons ce qu'il y a de bon et de mauvais dans notre milieu et quelles seraient les possibilités d'amélioration. Les opinions de tous et chacun seront requises afin d'obtenir un portrait plus complet de notre esprit collégial. Dans chacun de ces groupes de discussion, un secrétaire fera une synthèse des idées exprimées par ses confrères, ce qu'il remettra au comité.

Après avoir comparé les rapports, nous en tirerons les idées qui semblent revenir le plus souvent et par là, nous saurons ce que notre milieu contient. Ensuite, nous examinerons les problèmes qui existent pour trouver un moyen efficace de les résoudre.

De cette façon, un objectif réaliste, portant sur la semaine qui vient, pourra être proposé à tous les congréganistes. Chacun devra s'efforcer à suivre cette résolution. A la plénière suivante, nous discuterons les échecs et les réussites afin que les insuccès ne se répètent pas.

Voilà donc la façon de procéder que nous suivrons cette année: examiner la situation présente, juger les problèmes qui se présentent et ensuite agir.

L'aspect principal de notre travail pour cette année sera d'essayer de découvrir le rôle de l'étudiant dans la vie politique. Nous chercherons à préciser le devoir de l'étudiant par rapport à ce problème. Nous travaillerons à découvrir le plan de Dieu sur nous dans ce domaine. Lorsque nous l'aurons trouvé, nous aurons le devoir de suivre ce que Dieu nous demande par rapport à la vie politique.

Voilà notre travail pour l'année. Puisque toute société humaine est imparfaite, il faut s'attendre à être déçu maintes fois; seule la persévérance produira le fruit désiré. La congrégation cherchera donc à faire épanouir en ses membres un amour plus grand pour le Christ-Jésus qui vit dans nos frères et à rendre un hommage spécial à Marie sa sainte Mère.

André GAUTHIER.

Willow-Bunch

Mariage Giraudier-Benoit

Le samedi 9 octobre, à 4 h. 30 p.m., eut lieu le mariage de Mlle Lois Benoit, fille de Mme Gertrude Benoit, de Willow-Bunch, à M. Marc Giraudier, fils de M. et Mme Ernest Giraudier, de Harptree. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Chabot, curé, suivant la nouvelle liturgie. Des cantiques furent chantés par Mme Martha Porter, de Willow-Bunch, et Mme Louis Jeanneau, de Prud'homme, accompagnées à l'orgue par Mlle Flore Mathieu.

La mariée, vêtue d'une longue robe blanche en pouit-de-soie avec longue traine et broderie à la taille, entra dans l'église au bras de son oncle, M. Eddie Beattie, de Willow-Bunch. Elle portait un voile trois quarts retenu par une couronne et tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Vivianne et Rose Giraudier, soeur et cousine du marié, et la bouquetière, Lorna Giraudier, sa nièce, étaient vêtues de robes bleu d'azur et portaient des bouquets d'oeillets blancs.

Le petit page était Randy Beattie, cousin de la mariée, et les garçons d'honneur, MM. Donald Benoit, frère de la mariée, et Leslie Anderson, cousin du marié. MM. Roch Prévost et Lionel Bérard agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, un banquet fut servi à la salle Fontaine à 136 invités. Le maître de cérémonies était M. Léonard Bourdages. M. Gérard Verhelst proposa le toast à la mariée et le marié répondit en termes appropriés. La journée se termina par une soirée dansante.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis. Ils résident maintenant à Willow-Bunch.

Va-et-vient

Les étudiants suivants sont venus passer la longue fin de semaine dans leurs familles: Daniel Mondor, Donald Benoit, Maurice Champigny, Gilles Lespérance, Lloyd Dosch et Colette Lemieux, de Saskatoon; Albert Fitzpatrick, Paul Cayer, Donald Philippon, Richard Sylvestre, Cécile Martin, Cécile et Madeleine Philippon, de Regina; Laura Bourgeois et Marguerite Roy, de Weyburn; Cecil Bérard, d'Indian Head; Larry Bérard, de Moose Jaw, et Diane Bourdages, de Saskatoon.

Mme Pierre Campagne est allée à Moose Jaw, le 13 octobre, y visiter son mari qui subit une opération à l'oeil à l'hôpital Providence.

M. Rosario Martin, Mmes Virginie Bourgeois et Jean Champigny allèrent à Moose Jaw, le 14 octobre, y visiter Mmes Rosario Martin et Florence Lalonde, patientes à l'hôpital Providence depuis quelques semaines.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, ainsi que M. et Mme Armand Laberge et trois de leurs enfants, de Moose Jaw, sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents. Ses derniers vinrent chercher leurs deux jeunes filles, Denis et Gisèle, qui demeurèrent un mois chez leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Couture.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme F. Rodrigue.

M. et Mme Léo Therrien et leurs six enfants, de Calgary, sont venus visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Dollard Piché. Ces derniers eurent aussi la visite de leurs enfants, M. et Mme Jean-Paul Piché, et leur famille et M. Gérald Piché, de Radville.

M. et Mme Melnick, de Kamsack, ont visité leurs parents, M. et Mme Gérard Duperreault.

M. et Mme W. McKillopp et leurs trois enfants, de Regina, étaient en visite chez Mme Rosina Balaux; Mme Cécile Rivard et ses cinq enfants, ainsi que MM. Fernand et Léonard Raboud, tous d'Edmonton, chez M. et Mme Jacques Raboud; M. et Mme A. Hornung, de Medicine Hat, Alta, chez MM. et Mmes L. Sylvestre et Jack Balfour.

Le dimanche 10 octobre, Mme Marcel Mondor et son fils, Daniel, ainsi que Mlle Catherine Martin et M. Donald Benoit, se rendirent à Yorkton pour la collation du diplôme de M. D. Mondor au Collège St-Joseph. Ce dernier reçut une bourse et une médaille; il continue ses études à l'Université de Saskatoon. Félicitations et bon succès.

M. Robert Mondor, directeur des sports à Marieval, vint visiter ses parents, M. et Mme Marcel Mondor. Il était accompagné de trois élèves de l'école indienne où Robert est en charge des sports.

St-Hubert

Dames d'Autel

La réunion des Dames d'Autel eut lieu le 20 octobre. M. l'abbé L. L'Heureux et onze dames étaient présents.

Il fut décidé qu'une vente de pâtisseries aurait lieu au magasin Solo de Whitewood, le jeudi 28 octobre. Le 9 novembre, les dames devront visiter l'hospice Jeanne d'Arc et apporter des friandises pour les pensionnaires. La présidente a été choisie pour se rendre près de la directrice de l'hôpital de Whitewood afin de lui demander quelle contribution annuelle serait convenable. On décida aussi qu'une partie de cartes aurait lieu le 26 novembre. Le nom des hôtesses sera annoncé plus tard.

M. le curé parla des soirées organisées pour parents et amis.

La prochaine réunion aura lieu le 17 novembre. Mme S. Muller gagna le prix d'hôtesse et Mmes P. et W. Jordens servirent le goûter.

Çà et là

Ont visité parents et amis dernièrement: M. et Mme E. Gatin, M. et Mme G. Bardozie, M. A. Fuller et M. et Mme L. Clark, de Regina; M. et Mme P. Raiwet et leur famille, d'Oxbow; M. et Mme J. Dartige et leur famille, d'Estherhazy; M. R. Beaujot, de Gravelbourg, et Mlle V. Decelles, de Kendal.

M. et Mme G. Decelles sont allés à Emo, Ont., rencontrer leur mère et belle-mère, Mme Sophie Decelles, qui s'était arrêtée chez ses fille et gendre, M. et Mme L. Jordens, après un voyage de quelques semaines en France.

Mme M. Boutin est allée passer quelque temps chez ses fille et gendre, M. et Mme Léo Dureault, heureux parents de deux filles jumelles, nées il y a environ trois semaines.

Sincères condoléances à M. et Mme D. Tosh et leur famille, de Kennedy, à l'occasion du décès de leur fillette et soeur de 15 mois.

Sintaluta

Çà et là

M. et Mme Fred Dolter eurent la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Gaston Tourigny, de Sarnia, Ont., et de leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Junior Seaberley et leurs deux fillettes, de Belle Plaine, M. et Mme Bud Wrigth et leurs deux enfants, de Regina.

M. et Mme Roch Fortin sont partis pour un voyage à Hay Lake, Alta, y visiter leurs fils et bru, M. et Mme Léon Fortin, et faire la connaissance d'une nouvelle petite-fille.

M. et Mme Marcel Français eurent la visite de leurs amis, M. et Mme William Roberts (Marie Escaravage), accompagnés de leurs enfants, de Winnipeg, et de M. et Mme Pierre L.B. et Mme Irma Souchotte, de Wolseley.

MM. et Mmes Fred Dolter et Marcel Français sont allés à l'hôpital de Wolseley, y visiter Mme Adrien Bonneville, soeur de Mme Dolter, et plusieurs autres malades de la paroisse.

M. et Mme Marcel Français ont reçu avec plaisir la visite du R. P. Marcel Ferragne, missionnaire oblat au Basutoland, Afrique du Sud, et de Mgr H. Poirier, curé de Montmartre. Durant la soirée, plusieurs amis se rendirent chez eux et le Père Ferragne présenta des films bien intéressants de ses missions. Le Père missionnaire a continué son voyage dans le nord de la province; il doit retourner le 9 novembre au Basutoland dans sa mission de Mazenod. Merci à ce bon Père d'être venu visiter ses amis de Sintaluta.

Assemblée plénière de RADIO-PRAIRIES-NORD LTÉE

au sous-sol de la cathédrale de

PRINCE-ALBERT

le dimanche 31 octobre

à 10 heures a.m.

Invitation pressante à tous les délégués régionaux et paroissiaux d'être présents.

Les visiteurs sont bienvenus.

Ferland

Va-et-vient

Mlles Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, et Camille Chabot, étudiante à l'Université de Regina, ont visité leurs parents, M. et Mme Antonio Chabot, durant la longue fin de semaine.

MM. Robert et Roger Laberge sont venus visiter leurs parents et grands-parents.

M. et Mme Joseph Chabot sont allés passer quelques jours avec leurs filles, Jeannine et Gertrude, institutrices à Calgary.

M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, sont allés à Willow-Bunch et St-Victor où ils ont rendu visite à leurs enfants, soeur et beau-frère, MM. et Mmes Maurice Langlois et Michel Bonneau. Ils ont aussi visité Mme Avila Chabot et M. l'abbé A. Chabot.

MM. et Mmes Arnold Goodwin, de Prince-Albert, et Johnny Samborski, de Saskatoon, vinrent visiter la famille Rosaire Chabot pour le jour d'Action de Grâces. Mlles Denise Chabot et Rita Beaudoin firent le trajet avec M. et Mme Goodwin et visitèrent leurs parents, MM. et Mmes Rosaire Chabot et Lucien Beaudoin. Ces demoiselles sont étudiantes à l'Académie de Prince-Albert.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot passèrent la longue fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Joseph Chabot.

M. et Mme Charles Fournier sont partis en voyage à Québec. M. et Mme Antonio Fournier, de New Westminster, C.-B., les accompagnent avec leur propre auto et leur roulotte.

Mmes P. Larose et Florida Leduc, de Ponteix, sont venues visiter la famille Rosaire Chabot, dernièrement.

M. et Mme Gérard Fournier eurent la visite de leur belle-soeur et soeur, Mme Donald Judson, et son bébé, de Napa, San Francisco, Cal.

MM. et Mmes Aimé et Gérard Fournier, Laurier et Robert Chabot, ainsi que Mme Léandre Chabot, ont assisté aux fêtes du cinquantenaire du couvent Jésus-Marie à Gravelbourg, le dimanche 17 octobre.

Mariage

Le samedi 9 octobre eut lieu le mariage de Mlle Irène Turgeon, de Ferland, à M. Roger Paul, de Mankota.

Bellegarde

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Wilfrid Cop qui ont célébré leur 25e anniversaire de mariage, le 2 octobre. Une messe d'Action de grâces, recommandée par leurs enfants, fut célébrée à leurs intentions. Un souper-buffet pour la famille et les amis fut servi chez M. et Mme Georges Wilvers.

M. l'abbé L. Savoie est parti pour un mois de vacances au Mexique et en Californie. Le R. P. A. Hamel, P.B., de St-Boniface, le remplace pendant son absence.

Mme Louis Bauche a accompagné M. et Mme Rod Bure chez ses fils et bru, M. et Mme Albert Bauche, de Frontier.

Un shower fut organisé pour Mlle Marceline Perreaux, le dimanche 3 octobre. Elle reçut plusieurs beaux cadeaux et en remercia les dames.

Félicitations à M. et Mme Raymond Hardy (Marceline Perreaux) dont le mariage eut lieu le 6 octobre en l'église de Bellegarde.

Le souper paroissial du 10 octobre fut bien réussi. Remerciements à tous ceux qui y prirent part.

Ont passé la longue fin de semaine dans leurs familles: Mlles Irène Revet, Jocelyne Magotiaux, Anne-Marie Poirier et Jocelyne Petit, MM. Robert Revet, Roger Perreaux et Barrie George, tous de Regina; Mlle Vélia Moreau, de Montmartre; Mlle Sylvianne Paulhus, de Carlyle; M. Armand Magotiaux, de Saskatoon; Mlles Jeannette George, Andréa et Aimée Sylvestre, de St-Boniface; M. et Mme E. Perreaux, de Regina; MM. et Mmes Maurice et Emile Bauche et M. Roger Bauche, de Winnipeg; M. et Mme Francis George, d'Esterhazy; M. et Mme John Matte, de Regina; M. et Mme Georges Perreaux, de Grande-Pointe, Man.; Mlle Paulette Cop, de Powerview, Man.; M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man.

Mme Francis Sylvestre est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface.

M. et Mme Albert George ont fait un voyage d'affaires à Swift Current.

Mme Paul George et sa fille, Marie-Anne, ont passé la fin de semaine à St-Boniface.

Mme Arthur Moreau a accompagné sa fille, Rosella, à St-Boniface.

Voeux de prompt rétablissement aux personnes suivantes qui font ou ont fait un stage à l'hôpital de Redvers: Mmes Anne-Marie George, Régis Sylvestre, Emile Magotiaux Alphonse George, Ovila Poirier, Stanislas Paulhus, Gilbert Mahin et Georges Magotiaux, Mlles Francine Moreau et Sheila Magotiaux; Mme Gorman Orsted, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Le 26 septembre, il y eut une veillée d'adieux pour M. et Mme Victor Cossette qui ont quitté Frys' où M. Cossette était acheteur de grains pour la Compagnie Searle, et sont retournés demeurer à Gravelbourg.

Storthoaks

Çà et là

Les Quarante Heures de la paroisse eurent lieu du 29 septembre au 1er octobre. Les paroissiens y assistèrent avec assiduité et reçurent nombreux la sainte communion.

Le souper paroissial à la dinde eut lieu, tel qu'annoncé, et fut un succès. Grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette réussite en y participant et en aidant d'une manière ou d'une autre.

M. le Dr et Mme Lucien Millette, de Detroit, Mich., passent quelque temps chez leur mère et belle-mère, Mme M.-R. Millette. M. Emile Millette, avocat en Ontario, a aussi rendu visite à sa mère.

M. et Mme Emile Fourny, de Ponteix, ont visité leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Léon Gofflot.

M. et Mme Alphonse Barnabé et leur famille, de St-Charles, ont passé une fin de semaine chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme André Petit, et leur famille.

M. le Dr et Mme Ovila Millette et leurs enfants ont passé la journée d'Action de Grâces chez Mme Millette.

Félicitations à M. et Mme Paul Bérard (Patricia Payne) à l'occasion de leur récent mariage.

M. Norman Raymond, de Saskatoon, a passé quelques jours chez sa mère, Mme W. Raymond, et chez son frère, Roger.

Félicitations à M. et Mme Gilbert Bonneteau à l'occasion de la naissance d'un fils.

Souhaits de prompt rétablissement à Mme Albert Chicoine, hospitalisée à Redvers.

Meadow Lake

Décès de M. Jean Chèze

M. Jean Chèze, décédé à l'hôpital de Meadow Lake le mardi 21 septembre, à l'âge de 83 ans, était bien préparé à la mort ayant reçu les derniers sacrements et ayant souffert depuis huit ans avec beaucoup de résignation.

La messe de Requiem fut chantée par le R. P. A. Mercure, O.M.I. Le R. P. J. Bouchard, O.M.I., touchait l'orgue et le chant fut rendu par le R. P. D. Lafrance, O.M.I., curé, aidé de quelques membres du choeur de chant.

Les porteurs étaient MM. Léon Sergent, Jean Marchand, B. Dueluzeau, Nick Baybo, Louis Wilfing et B. Ertle.

Les deux soirs précédant les funérailles, il y eut récitation du rosaire, dirigée par le Père Lafrance. Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté aux prières.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Bernadette, un frère, Baptiste, ainsi que plusieurs neveux et nièces, tous de Meadow Lake.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour les funérailles, on remarquait Mme Bert Ward, de Lac la Ronge, nièce de Mme Chèze; une cousine et des cousins, de St-Paul; Mme Donat Létourneau, MM. Oscar et Anatole Poirrier, ainsi que M. et Mme Hector Dionne, neveux et nièces, de Makwa.

M. Chèze est né à St-Augustin, Canton de Carrèze, France, et reçut son certificat d'études primaires à l'Académie de Clermont, Ferrand, Département de Carrèze. Il fut au service d'un notaire pendant quelques années et vint s'établir à Winnipeg, Manitoba, en 1913. De là, il alla s'établir en 1917 à Meadow Lake où il demeura jusqu'à sa mort. En 1939 il épousait Mlle Bernadette Poirier.

Après les funérailles, un goûter fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Sincères condoléances à Mme Chèze.

Remerciements

Mme Chèze tient à remercier tous ceux qui l'ont aidée, soit d'une façon spirituelle ou temporelle.

Assemblée de l'ACFC

L'assemblée de l'ACFC eut lieu le mardi 12 octobre chez M. et Mme Verger où plusieurs membres étaient présents. La secrétaire avait reçu la nouvelle que M. Duperreault serait dans la paroisse, du 25 au 30 octobre, dans l'intention de recruter de nouveaux membres pour la Sécurité Familiale.

Des discussions sur le Bon Parler Français continuèrent l'assemblée qui se termina par un délicieux goûter.

Cut Knife

Naissances

Félicitations à M. et Mme Paul Pellerin à l'occasion de la naissance d'une fille et à M. et Mme Uldo Delfrase à qui sont nés des jumeaux, une fille et un fils.

Va-et-vient

M. et Mme Robert Forest étaient en visite chez M. et Mme Lucien Dupuis; M. et Mme Maurille Corbeil, de Jackfish, chez M. et Mme Joseph Dupuis; M. Paul Grosjean, de Jaster, Alta, chez ses parents, M. et Mme Clément Grosjean; M. et Mme Philippe Hamel, d'Edam, chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Joseph Dupuis.

Laurent, Angèle et Alphonse Dupuis passèrent cinq jours de congé chez leur père, M. Hildège Dupuis, durant le congrès des instituteurs. Celui-ci les a reconduits la semaine dernière au couvent de Spiritwood.

Mlle Thérèse Dupuis, du couvent de St-Louis, passa aussi son congé chez ses parents, M. et Mme Lucien Dupuis.

Mlles Barbara Barsalou et Paulette Foisy, toutes deux de l'Académie de Prince-Albert, vinrent en congé chez leurs parents, MM. et Mmes L.-G. Barsalou et Eugène Foisy. Mme Barasalou les a ramenées à Prince-Albert.

M. et Mme Donat Lessard visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Lucien Dupuis, la semaine dernière.

TRIBUNE LIBRE

M. A.-O. Dubé,

Plusieurs vous doivent des félicitations pour avoir bien voulu écrire les courageux articles parus dans La Liberté et le Patriote. Les remarques que vous faites seront des plus fructueuses si elles sont interprétées comme un échange d'idées et non comme des injures personnelles. Devant les difficultés rencontrées, il arrive trop souvent que l'on se contente de démissionner plutôt que de faire face à la situation.

Si vos articles répondent à plusieurs questions et proposent des solutions à plusieurs problèmes, il n'en reste pas moins vrai qu'ils soulèvent de nouvelles questions. Permettez-moi de citer quelques exemples. Qu'est-il advenu du congrès de Victoire qui demandait d'étudier l'article 203 de l'acte scolaire et d'établir des maternelles? Que pensez-vous de la lettre du secrétaire à nos cercles paroissiaux, lettre qui fait le récit de ce qui n'a pas été fait? Il semble que certaines personnes sont parfois déléguées pour nous représenter à l'étranger, comme au Conseil de Vie Française, à l'ACELF, à l'association des provinces de l'Ouest; comment se fait-il que nous ne lisons jamais de rapports de leurs activités dans notre journal? Qui nomme ces représentants et en quelles circonstances?

Vous parlez aussi du déménagement du secrétariat à Regina. Vous semblez identifier ce déménagement à une philosophie nouvelle de l'association. Mais si la philosophie doit rester la même, vaut-il la peine de se donner tant de mal et de faire les dépenses pour assurer ce déménagement?

Certains affirment qu'on appelle cercle actif, celui qui paie sa cotisation, mais sans rien dire. Qu'en dites-vous?

Il est évident qu'on ne peut trop attendre des membres de l'exécutif. Chacun a ses occupations et il faut savoir leur être reconnaissant de bien vouloir déjà consacrer tant de dévouevouement du président lors du dernier congrès. Mais serait-il possible d'assurer l'aide nécessaire au secrétariat, afin de permettre à celui-ci d'assurer à l'Association les relations extérieures que vous souhaitez et plus de suite aux réunions de l'exécutif?

Veuillez croire, M. Dubé, que ces considérations poursuivent un but semblable au vôtre: apporter un peu d'air frais au sein d'une association qui nous intéresse tous.

Jacqueline TARDIF.

Vient de paraître

EDITIONS DE L'HOMME

"Le Québec bientôt unilingue?"

(par Raymond Barbeau)

"Les bilingues seraient plus faibles intellectuellement", c'est du moins ce que l'on prétend en certains milieux. Est-ce vrai? Est-ce faux? c'est à cela que tente de répondre Raymond Barbeau dans son dernier volume paru aux Editions de l'Homme et intitulé "Le Québec bientôt unilingue?".

Dans cet ouvrage qui est la première étude du genre au Canada l'auteur apporte des précisions qui ne manqueront pas d'intéresser les Québécois. "Le Québec bientôt Unilingue?" constitue un document sérieux et des plus passionnants sur la situation du français au Canada. Il définit nettement les dangers du bilinguisme et les avantages de l'unilinguisme français. De plus on y trouve un rapport précis sur l'expérience des autres pays dits "bilingues", ainsi que les opinions des experts, des pédagogues et des psychologues sur les théories du Docteur Penfield.

"Le Québec bientôt unilingue?" qui est sans contredit l'ouvrage le plus important jamais écrit par Raymond Barbeau, après avoir fait la preuve de la supériorité du français sur l'anglais propose des moyens concrets d'établir l'unilinguisme français au Québec.

"Le Québec bientôt unilingue?" est un volume dédié à tous les Québécois (bilingues ou non, séparatistes et fédéralistes) qui ont à coeur l'avenir du Québec.

Il est en vente partout à $1.50 ou à l'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, de la Gauchetière, Montréal, P.Q.

Perspectives 1965 . . .

Le secrétariat dans la capitale?

Les questions qui me sont posées le plus souvent sont: "Quand aura lieu le déménagement du secrétariat de l'A.C.F.C. à Regina? Avez-vous acheté une propriété à Regina? Que se passe-t-il donc?". Chers lecteurs, "moé itou", je me le demande!

Pour vous aider à comprendre l'incompréhensible, permettez-moi de faire un bref historique de la question du déménagement du secrétariat.

Au congrès général de 1964, les cercles paroissiaux de Ferland et de Gravelbourg demandèrent par la voie de résolutions, le déménagement du secrétariat de Saskatoon à Regina. Les raisons invoquées furent le besoin "de contacts plus fréquents avec le gouvernement" et "que les communications seraient plus faciles". La résolution de Ferland fut remise à l'étude de l'exécutif, tandis que la résolution "monstre" du cercle de Gravelbourg fut adoptée en entier.

Certes, il y a là contradiction! La résolution de Ferland est remise, mais celle de Gravelbourg, qui contient une liste considérable de demandes, y compris celle du déménagement du secrétariat, est adoptée en entier.

De toute façon, les résolutions du congrès furent étudiées à la première réunion du nouvel exécutif tenue au mois de novembre 1964. Quelle fut la décision de l'exécutif? On l'a remise à plus tard, vu que la direction de "La Liberté et le Patriote" avait fait entrevoir la possibilité d'ouvrir un bureau de presse à Regina, au cas où le secrétariat déménagerait dans la capitale. On a cru bon d'attendre les développements éventuels en ce sens, avant de prendre une décision finale.

Le sujet du déménagement est encore discuté à la réunion de l'exécutif du 7 mars 1965. Sur ma proposition, il fut résolu de demander aux comités de finances et de l'économie de trouver un site pour le secrétariat dans la ville de Regina, d'ici la fin du mois de mai, et qu'ils soient autorisés à s'adjoindre les personnes nécessaires. Ces comités devaient soumettre un rapport à l'exécutif pour le 31 mai 1965. Inutile de vous dire que les comités ne se sont pas réunis et n'ont fait aucun travail pour remplir le mandat qui leur était confié par l'exécutif.

Les 18 et 19 juin 1965, l'exécutif se réunit de nouveau, mais cette fois à Regina même. Le sujet favori revient sur le tapis et plusieurs membres de l'exécutif expriment leur déception au sujet de la lenteur à prendre une décision sur le déménagement. Toujours est-il qu'on se décide d'en finir et l'on prend un vote secret. Le résultat: 9 votes pour le déménagement, 2 contre. Un comité du site est constitué sous ma présidence et nous sommes mandatés de trouver un local pour le secrétariat.

Le comité étudia l'échelle des loyers à Regina, ainsi que le coût de construction d'un édifice. On se rendit bientôt compte que les prix des loyers n'étaient pas abordables et qu'une construction d'édifice serait fort coûteuse. Le Comité du site se demanda alors si la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina n'ajouterait pas une aile à l'édifice paroissial actuel. Le curé et les syndics, après avoir consulté l'architecte de la paroisse, décidèrent de proposer la construction d'un édifice adéquat aux besoins du secrétariat, pourvu que l'A.C.F.C. accepte de signer un bail de vingt ans et paie un loyer minimum de $125.00 à $135.00 par mois.

Je fis rapport à l'exécutif, le 1er août, et recommandai l'acceptation de l'offre de la paroisse St-Jean-Baptiste. Cette offre fut rejetée sous prétexte qu'il ne fallait pas construire à l'ombre du clocher paroissial et que, d'ailleurs, l'édifice ne serait pas bien situé pour recevoir les visiteurs. Qu'il soit dit en passant que le site aurait été nuisible à la réception de visiteurs. Enfin passons.

Un autre comité du site fut constitué sous ma présidence et mandaté d'acheter une maison d'occasion pourvu que le coût ne s'élève pas au-delà de $25,000.00. Le comité s'ingénia à trouver un local convenable. Plusieurs maisons furent visitées et, enfin, un choix de deux maisons fut présenté à la direction, avec recommandations qu'une de celles-ci soit achetée dans le plus bref delai possible. Jusqu'à date, aucune décision n'a été prise, car l'exécutif ne s'est pas réuni depuis le 1er août 1965. Disons en passant qu'une des deux maisons choisies a été vendue depuis, et qu'il n'est pas impossible que l'autre nous ait échappé aussi.

Que penser devant cette réticence peu ordinaire des officiers de l'Association de prendre les décisions nécessaires pour l'achat d'un local? N'a-t-on pas l'argent nécessaire pour en faire l'achat? Cette raison ne serait pas très valable, car l'Association dispose d'une réserve de fonds considérable, laquelle serait suffisante pour acheter une propriété et la payer comptant. A mon point de vue, une valeur immobilière vaut bien un fonds de réserve!

Il existe certainement une opposition au déménagement de Saskatoon à Regina; cependant, je n'oserais croire qu'il puisse y avoir, parmi nos francophones, des personnes assez bornées pour ne pas comprendre l'importance de faire acte de présence dans la capitale! Il me semble que la question est tranchée et qu'il ne peut y avoir d'équivoque. Ce n'est pas vous ni moi qui avons fait de Regina la capitale de la province. C'est une réalité historique qui ne changera pas pour plaire aux caprices de quelques-uns, qui ont peut-être un intérêt particulier à voir le secrétariat demeurer à Saskatoon. On l'a répété assez souvent d'ailleurs, les décisions gouvernementales ayant trait à l'éducation élémentaire, secondaire et universitaire se font normalement dans une capitale. Un autre fait qu'il ne faudrait pas manquer de souligner, c'est que les pays étrangers qui veulent se faire représenter dans une province, établissent toujours leurs consulats dans la capitale. De plus, les bureaux-chefs du gouvernement fédéral, dans chaque province du Canada, sont situés dans la capitale. Les grandes compagnies ou les corporations situent leurs bureaux-chefs dans la capitale. C'est normal, c'est là que les décisions qui les affectent sont rendues!

Plus important peut-être que le côté purement gouvernemental, c'est celui du contact intime que pourraient avoir les officiers et les employés de l'A.C.F.C. avec les politiciens et les hauts fonctionnaires, lorsque ceux-ci sont présents aux soirées sociales qui se tiennent dans la capitale.

Il faut peut-être vivre dans une capitale pour se rendre compte du mouvement social et culturel qui s'effectue dans celle-ci. Les soirées de gala officielles organisées par le gouvernement, l'université, les forces armées, la Gendarmerie Royale, etc., sont des occasions exceptionnelles qui s'offrent aux dirigeants de l'A.C.F.C. de se faire connaitre et, avec eux, l'organisation qu'ils représentent.

Sommes-nous à la hauteur de la tâche? Ne sommes-nous pas un peu dépassés par la complexité de la structure ou de la patente sociale de notre société contemporaine? Si nous voulons que notre voix soit entendue par la gent dirigeante de notre province, il faudra nécessairement faire acte de présence dans ce milieu. Autrement nous devrons nous contenter de demeurer une non entité connue de personne et qui n'a que très peu d'influence sur son milieu.

Voilà, chers lecteurs, les raisons qui me poussent à insister aussi fortement en faveur d'un déménagement du secrétariat dans le plus bref delai possible. Si ces raisons ne sont pas valables, ou si elles ne sont pas comprises par la population française de notre province, alors demeurons à Saskatoon, car vraiment nous ne sommes pas prêts à affronter l'avenir. Comme l'agonie précède la mort, la fin sera proche.

Albert-O. DUBE.

TRIBUNE LIBRE

Edmonton, Alberta,
le 22 octobre 1965.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis trois semaines je lis avec curiosité et une certaine satisfaction l'article intitulé "Perspectives de l'ACFC, 1965" dans votre journal.

Je dis bien curiosité . . . car d'une semaine à l'autre je m'attendais bien à ce que "quelqu'un" mette le holà aux écrits de M. Albert Dubé! Car, n'est-il pas osé? Il n'a certainement pas pris la précaution de faire censurer ses écrits! Et, pourtant, c'est bien la politique de l'ACFC en Saskatchewan!

Je vous félicite, M. le Rédacteur, d'accorder la liberté de communiquer notre pensée à vos lecteurs. Vous faites preuve de plus de largeur d'esprit et de modernisme que plusieurs de nos contemporains . . .

Voyez-vous, M. le Rédacteur, j'ai tellement souffert de ces "Eteignoirs" lorsque j'étais en Saskatchewan, que je me réjouis presque follement lorsque, enfin, on accueille les gens qui daignent écrire pour donner leur opinion dans un domaine d'intérêt général.

Ce n'est pas mon intention de commenter ici chaque paragraphe de ces articles de libérale pensée. C'est bien beau d'être conservateur, suivre la tradition, pleurer nos ancêtres, mais je préfère l'Action, le Réalisme et la Vitalité! Voilà!

En 1965, il est impardonnable qu'un organisme, tel que l'ACFC, ne publie pas un bulletin mensuel, régulièrement, qui brasserait toutes sortes d'idées, et révélerait plus de détails sur l'actualité et les négociations en cours . . . Non, on est sur le **neutre** et on aime ça . . . Si c'est trop onéreux ce travail, pourquoi tant hésiter à le confier aux personnes compétentes que l'on devrait savoir trouver en Saskatchewan? Je crois que, comme par le passé, quelques-uns tentent de faire du nouveau, de dire le contraire de la majorité, de présenter des projets différents, mais on s'arrange pour les décourager et les faire disparaître des rangs des "éligibles" . . .

Ah oui, on garde tout pour le CLAN, car l'exécutif, lui, ne vaut pas cher, il est là pour faire une bonne façade, dire oui ou non au besoin, car ce sont "ceux de la vieille" qui mènent encore TOUT! C'était ainsi il y a vingt ans . . . et ça se continue! Puis, on ose se demander pourquoi on ne réussit pas à intéresser la nouvelle génération! Pourquoi n'embauchent-ils pas le pas? C'est qu'ils ont des yeux et des oreilles qui leur font voir les manigances, et eux ne sont plus aussi "suiveux" que leurs devanciers. Ayons donc plus de maturité, et donnons-leur donc du positif, une fois pour toutes! Des preuves de conviction, et moins de discours! Ces enfantillages sont de nature à écoeurer les plus solides! . . .

Songez-y! Y aurait-il plus de vitalité en dehors de notre ACFC qu'en dedans? Sainte Routine est certainement une des Saintes les plus imitées par nos associations . . . Quant à Sainte Initiative, Sainte Audace, et Saint Cran, cela demanderait trop de détachement et d'effort pour les suivre . . . Une administration de Routine est de mauvais augure . . . Une administration de dialogue bivalente et polyvalente devient dynamique et porte des fruits . . . Voilà!

Bravo, Monsieur Dubé, continuez votre travail méritoire . . . Si vos dirigeants ne daignent pas considérer vos efforts, la semence aura tout de même tombé dans la bonne terre, quelque part! Bon courage, et revenez-nous encore.

Une ancienne de l'ACFC.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
C.W. no 3	83.4	83.4	83.4	83.4	83.4
Fourrage no 1	82.4	82.4	82.4	82.4	82.4
Fourrage no 2	79.4	79.4	79.4	79.4	79.4
Fourrage no 3	76.4	76.4	76.4	76.4	76.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	139	139	139	139	139
C.W. no 3—6 rangs	137	137	137	137	137
Fourrage no 1	128	128	128	128	128
Fourrage no 2	127	127	127	127	127
Fourrage no 3	124	124	124	124	124
SEIGLE —					
C.W. no 2	123 1/8	123.4	123.4	124.4	125.4
C.W. no 3	118 1/8	118.4	118.4	119.4	120.4
C.W. 2 rej.	119 1/8	119.4	119.4	120.4	121.4
C.W. no 4	109 1/8	109.4	109.4	110.4	111.4
Ergot	103 1/8	103.4	103.4	104.4	105.4
Sur voie net	123 1/8	123.4	123.4	124.4	125.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	240 5/8	242 7/8	244.4	246.2	251.6
Janvier	228 7/8	229	231	233.4	236 5/8
Mars	224.2	224.4	226	228.6	230
Mai	222.6	222 3/8	223.2	226	227.2
AVOINE —					
Octobre	86.4	86.4	86.4	86.4	86.4
Décembre	84.6	85 1/8	85 1/8	85 1/8	85
Mai	84.4	84.6	84.6	84.6	84 5/8
Juillet	84.4	84.4	84.4	84.2	84.2
ORGE —					
Octobre	132	132	132	132	132
Décembre	129.2	129.2	129.6	130.2	130 3/8
Mai	129 7/8	129.6	130 1/8	130 3/8	130 3/4
Juillet	129.4	129.4	129.2	129.2	129.2
LIN —					
Octobre	312	313 1/8	304 3/8	307	306.2
Décembre	287	286	285.4	286.4	285
Mai	291.6	290 7/8	290	291 5/8	290 5/8
Juillet	291.2	290 1/8	289.4	290 7/8	289 7/8
SEIGLE —					
Octobre	123 1/8	123.4	123.4	124.4	125.4
Décembre	125.2	125.6	125.4	126 3/8	126.6
Mai	131 5/8	132.2	132.2	133	133 1/8
Juillet	132.6	133	132.6	133.6	133 5/8

(Pour la semaine du 18 au 22 octobre 1965)

Fête de la Toussaint

Voilà plus de mille années que les catholiques du monde entier célèbrent la *fête de tous les saints* le premier novembre. C'est en effet, sous le règne du pape Grégoire III que l'on fixa, en Italie, cette fête à cette date. En France, cette solennité s'introduisit en 837, sous le règne du roi Louis le Débonnaire. En Nouvelle-France, on la retrouve dans les annales de nos ancêtres.

Nous avons tous nos dévotions particulières mais l'année n'a que trois cent soixante-cinq jours et il y a beaucoup plus de saints que cela au paradis. En plus de ceux qui sont sur les autels, ceux dont la sainteté a été en quelque sorte officiellement reconnue, beaucoup d'élus peuplent les célestes parvis sans que leurs noms soient spécialement invoqués.

Lundi sera leur fête à tous, les plus illustres comme les plus humbles, et nous devons unir nos prières à celles de l'Eglise pour célébrer leurs louanges et les invoquer. En somme, c'est comme une grande fête de famille, une journée de réjouissances. Cette fête chrétienne surpasse largement le jour d'Action de Grâces, "Thanksgiving" d'origine américaine qui a beaucoup plus l'allure d'une fête civique que d'une fête religieuse, en dépit de son nom et de son origine.

Songeons en ce moment aux Pères conciliaires réunis dans la basilique de Saint-Pierre, à Rome. Il semble que nulle part ailleurs la Toussaint saura revêtir une telle magnificence et une telle signification. Nous avons tous l'impression que les participants au concile sont un peu plus près que nous de Dieu et de ses saints. Ils prieront pour nous assurément. Et nous, dans les rangs obscurs du troupeau fidèle, nous unirons nos prières imparfaites à celles qui s'élèveront sous la haute coupole.

MAMIE.

COURRIER DE COUSINE BLANCHE

Propos sur les jambes

Pour la femme d'aujourd'hui, consciente des exigences de la mode nouvelle, l'apparence et l'état de ses jambes est certainement de première importance.

Il n'est pas donné à toutes les femmes de posséder une jambe parfaite. D'ailleurs celles-là sont plutôt rares.

Par contre, la femme qui s'arrête à examiner dans un grand miroir, quelle sorte de jambe elle possède, peut certainement améliorer leur apparence, s'il y a lieu.

Si vous constatez que votre jambe vous semble plutôt grosse, il est à conseiller de porter un bas de couleur foncé, avec couture à l'arrière. Naturellement, assurez-vous que cette couture soit placée au milieu de votre jambe, et toujours bien droite. Si par contre, vous possédez une jambe mince, vous pouvez porter un bas clair et sans couture.

Les genoux sont une partie du corps qui est très souvent négligée. Pourtant il est si simple de nous garder 30 secondes après le bain pour les frictionner avec soit une bonne crème ou encore avec une bonne lotion. Vous serez surprise des résultats. Des genoux négligés deviennent rugueux et souvent accrochent les bas.

Autre chose qui certainement n'aide pas l'apparence d'une jambe de femme: les poils follets.

Avec la mode des jupes courtes, une femme se devrait de prendre les moyens pour se débarrasser de ces poils superflus. Que ce soit par électrolyse, ou préférablement avec une bonne cire dépilatoire éprouvée, vous constaterez que les résultats valent certainement la peine encourue.

En un mot, la femme devrait donner des soins aussi jaloux à ses jambes, qu'elle en donne à son visage, quel que soit le genre de jambe qu'elle possède.

Ecrivez-moi pour me demander mon feuillet sur ces vilains poils follets en incluant un timbre de 5c. à Cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Qué. Vous pouvez en profiter pour me demander mes feuillets sur la graisse excessive ou la maigreur, sur le buste, les yeux, le visage et les soins que l'on doit en prendre, en incluant un timbre de 5c. pour chacun. Le tout est fait discrètement.

Cousine BLANCHE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Il est économique de coudre soi-même ses vêtements et ceux de sa famille. Quand on est débutante en couture, il faut d'abord choisir des choses simples à faire; les patrons indiqués "easy-to-sew" sont spécialement recommandés. Il est important d'avoir un tissu qui plait pour faire ses premiers essais, sinon on s'en dégoûtera vite. En devenant peu à peu experte, la maman saura tailler dans ses vêtements et ceux de son mari des vêtements d'enfant. Quelques patrons de base peuvent servir plusieurs fois en les transformant un peu chaque fois. Il vaut toujours mieux avoir peu de vêtements simples, classiques, passe-partout et pour toutes les occasions, que beaucoup de toilettes qui servent rarement. Ceci est valable pour vos vêtements comme ceux de vos grands enfants et des petits.

✦ ✵ ✦

Pendant un repas mondain, la maitresse de maison fait passer parmi ses douze invités le plat de viande où il reste un seul morceau de filet. Evidemment, tout le monde refuse poliment. Tout à coup la lumière s'éteint dans la pièce. On entend alors un grand cri et, quand la lumière revient, on peut voir dans le plat une main crispée sur le morceau de viande que tous les invités avaient refusé et . . . onze fourchettes piquées dedans.

✦ ✵ ✦

Le magnésium, précieux en hiver à votre santé, se trouve dans les dattes, mangez-en en abondance.

✦ ✵ ✦

Tout le monde connait la valeur du sel et du jus de citron pour enlever les taches de rouille sur les objets blancs, mais le jus de citron enlève aussi les taches malpropres sur les mains et est excellent pour assaisonner la cuisine.

✦ ✵ ✦

L'enfant possède une grande réceptivité intuitive. Même s'il ne sait pas s'analyser, sa sensibilité est aiguë. Il faut pour son équilibre que l'enfant puisse libérer ce qu'il ressent en s'extériorisant selon sa nature, en s'exprimant à sa manière, en se confiant avec abandon.

✦ ✵ ✦

Un directeur de cirque vient d'engager par correspondance un géant. Il mesure 7 pieds 4".

"Pour que vous me reconnaissiez à la gare, écrit celui-ci, je mettrai un oeillet blanc à ma boutonnière."

✦ ✵ ✦

Vos mains sont très exposées aux changements de température et à l'humidité. Elles ont tendance à se gercer. Par les jours de grand froid, après les avoir lavées, enduisez-les de glycérine ou à défaut, d'huile de foie de morue désodorisée, puis poudrez-les avec du talc.

✦ ✵ ✦

Placer du papier d'aluminum au fond des moules à gâteaux ou à biscuits. Vos gâteaux bruniront également.

✦ ✵ ✦

Servez du jus de tomate et du pain frais ou rôti tartiné de beurre aux fines herbes: ciboulette, cerfeuil, marjolaine ou basilic . . . délicieux!

✦ ✵ ✦

Le patineur à l'imprésario:

— Mon numéro est extraordinaire: j'arrive à faire des huits sur la glace.

— Et alors? ricane l'imprésario, tous les patineurs en font.

— Bien sûr, mais moi, je les fais en chiffres romains.

La Bible vous parle

Soyez sans crainte, petit troutroupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. (Lc 12, 32)

Billet du jeudi

Grace Metalious et les Franco-Américains

Grace Metalious mourut en février 1964, dans un hôpital de Boston, mais la première annonce de son décès provoqua peu de remous.

Peu après, ce fut une autre histoire.

Car son testament stipulait:

a) qu'il n'y eût pour elle aucun service funèbre;

b) que son corps fût remis à la faculté de médecine du Collège de Darmouth, ou à l'institut de médecine de l'Université Harvard, pour fins de recherches;

c) que sa fortune, évaluée à un million de dollars, allât à un journaliste devenu son agent d'affaires: John Rees.

Aucun de ces points ne fut respecté.

Car l'Etat du New-Hampshire décréta que la romancière américaine ne serait pas inhumée sans service funèbre, cependant que les universités nommées ne voulaient pas de son cadavre, que John Rees ne voulait pas davantage de son argent, estimant que celui-ci appartenait aux quatre enfants de la défunte.

• • •

Grace Metalious avait obtenu un succès formidable avec son premier roman: **Peyton Place.**

Succès de tirage et succès de scandale, car l'ouvrage n'y allait pas avec le dos de la cuiller dans la peinture des moeurs d'une petite ville, même les plus secrètes et les moins avouables.

Quand on mentionne **Peyton Place,** les gens avertis savent de quoi il retourne et les autres le soupçonnent, parce qu'ils ont vu et entendu dire.

Même s'ils n'ont pas lu.

Car le livre eut jusqu'à l'honneur du cinéma, son suivant aussi, qui s'intitule **Return to Peyton Place,** et l'un ou l'autre, ou les deux, se retrouvent chaque semaine au petit écran de la télévision.

Ce qu'on ne savait pas dans le temps de la popularité première, que l'on sait à peine aujour'hui, c'est que l'auteur passa la plus grande partie de sa vie dans une campagne du New-Hampshire, à quelque distance de la ville de Laconia.

Ce qu'on sait moins encore, c'est qu'elle publia deux autres romans: **The Tight White Collar** et **No Adam in Eden.**

• • •

Le dernier, qui date de 1963, a ceci de particulier qu'il traite des Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre, ou des Franco-Américains, comme il est convenu de dire.

L'auteur y analyse la femme franco-américaine dans trois générations, dont l'existence se complique du fait de l'ascendance canadienne-française, et des préjugés à combattre, à cause d'elle.

Elle semble avoir été outillée pour mener cette tâche à bien, mêlée aux Canadiens français, parlant elle-même leur langue apportée de la vieille province de Québec, et l'on n'est pas sans savoir — quand on sait — que l'aînée de ses filles épousa un nommé Dupuis.

L'étude franco-américaine de Grace Metalious n'est pas sans valeur, encore que l'on puisse l'apprécier de diverses façons, suivant l'angle adopté.

Car les Canadiens français qu'elle met en scène ne sont pas tout à fait les nôtres, même s'ils leur ressemblent, et l'on pourra trouver chez eux des traits qui étonnent, mais qui ne sont pas moins acceptables, en raison des circonstances, de leur ambiance, du nouvel esprit acquis par eux, dans leur milieu.

Il va sans dire que l'ouvrage est rude et dur, difficile à accepter parfois, mais on pouvait s'y attendre, étant donné l'auteur.

Qui n'aimerait connaître, à son sujet, la réaction d'un Franco-Américain?

L'ILLETTRE.

Courrier de Louise

Q. — Ce que je vais vous demander va peut-être vous paraître curieux, mais cela a une certaine importance pour moi. Premièrement, dans un appel téléphonique, quelle personne doit cesser de parler la première? Deuxièmement, l'usage du cure-dents est-il permis à table? Troisièmement, Maman me demande de dresser le couvert, comment dois-je disposer les ustensiles? De quel côté faut-il desservir? Merci d'avance. J'ai bien hâte de voir vos réponses dans le journal. — **Polie.**

R. — Permettez-moi de vous féliciter de la belle tenue de votre lettre. J'ai l'impression que vous venez de terminer vos études, ou que vous fréquentez encore une maison d'éducation qui peut être fière de vous. Maintenant répondons à vos questions. La personne qui commence la conversation, celle qui fait l'appel, doit généralement la terminer. Quant à l'usage du cure-dents, il est en tout, comme celui du peigne ou de la lime pour les ongles, réservé à la salle de toilette ou un autre endroit privé. S'il est absolument nécessaire de s'en servir à table, pour une raison ou pour une autre, on doit le faire discrètement en se servant de sa serviette pour se cacher la bouche. Pour dresser le couvert, c'est assez simple. Il me semble que votre mère pourrait certainement vous indiquer ce qu'il faut faire, mais, pour un repas très simple, voici quelques règles générales: à droite de l'assiette pour le plat principal, le couteau à viande, suivi de la cuiller à dessert, puis de la cuiller à soupe. A gauche de l'assiette, la fourchette à viande et celle pour le dessert, s'il y a lieu, ou de celle pour la salade. L'assiette pour le pain et beurre se place à gauche un peu au haut des fourchettes, le verre à eau à droite au bout du couteau à viande. Puisque vous voulez très bien faire les choses, je vous suggérerais de vous procurer un manuel récent d'étiquette. Vous en trouverez à bon compte dans les grands magasins ou dans les librairies. Je ne vous ai donné que les plus simples détails. La règle veut qu'on serve à gauche et qu'on desserve à droite. Evidemment, quand il est impossible de faire ainsi à cause du manque d'espace ou pour toute autre raison valable, on fait discrètement pour le mieux.

☆ ☆ ☆

Q. — Je dois quelques politesses à des parents et amis qui m'ont reçue dernièrement et j'aimerais leur offrir, soit un déjeuner ou une petite réception. Or, j'habite un logis assez petit et je me demande comment je pourrais m'arranger pour ne recevoir qu'une fois. J'aurais environ une douzaine d'invités. Evidemment, en allant dans un restaurant ou un hôtel, mon problème serait réglé, mais je crois que le coût serait trop élevé pour mes moyens. Auriez-vous un conseil à me donner? J'apprécie toujours ceux que vous donnez aux autres amis du courrier. Merci.

Reconnaissante.

R. — Dans les circonstances, je crois qu'il serait préférable que vous donniez une petite réception, mettons de 4 h. à 7 h. et de 8 h. 30 à 11 h., par exemple, en divisant vos invités en deux groupes. Il serait gentil de vous procurer des petites cartes d'invitation sur lesquelles vous indiquerez l'heure à laquelle vous les attendez. Ensuite, vous n'aurez qu'à commander chez un pourvoyeur, des hors-d'oeuvres, des sandwichs, des gâteaux ou des petits fours, surtout pour ce genre de réception. Vous n'auriez alors qu'à préparer votre vin, si vous le désirez, et le thé et le café. De cette façon, je crois, tout se passerait très bien sans que vous ayez l'impression d'avoir foule chez vous. Faites tout de façon simple et très amicale. Bonne chance.

LOUISE.



Un ragoût délicieux et économique

Quand il fait bien froid dehors, rien de plus agréable pour un homme que de pouvoir s'attabler, en rentrant du travail, devant un bon repas chaud. Et quand il s'agit d'un ragoût de boeuf à la mode d'antan, le mari est comblé.

Un ragoût, c'est non seulement un mets délicieux et dont tous les membres de la famille raffolent, mais c'est aussi un plat économique et pas trop difficile à préparer.

Deux conseils peuvent vous être utiles. Pour faire un bon ragoût, vous pouvez utiliser pratiquement n'importe quel ustensile de cuisine, mais assurez-vous que le couvercle est bien ajusté et que la marmite est assez épaisse pour que le ragoût n'attache pas. Et surtout, veillez à ce que votre ragoût ne cuise pas trop rapidement, car pour être réussi il est essentiel qu'il mijote à feu très doux.

- 2 livres de boeuf pour ragoût
- 2 cuil. à table de shortening
- 4 tasses d'eau bouillante
- 2 cubes Oxo (ou 3 cuil. à thé de bouillon Oxo)
- 1 cuil. à thé de jus de citron
- 1 cuil. à thé de Worcestershire
- ⅛ de cuil. à thé de sel d'ail
- 1 oignon tranché
- 2 feuilles de laurier
- 2 cuil. à thé de sel
- ½ cuil. à thé de poivre
- ¼ de cuil. à thé de paprika
- 1 pincée de toute-épice
- 4 carottes tranchées
- 1 tasse de navets en dés (ou de céleri)
- 6 oignons ronds

Bien faire brunir la viande de tous côtés dans le shortening fondu. Retirer le poêlon du feu, ajouter l'eau, les cubes Oxo effrités, le jus de citron (ou de vinaigre), la sauce Worcestershire, l'ail, l'oignon et l'assaisonnement. Laisser cuire couvert à feu doux pendant 2 heures en remuant de temps en temps. Ajouter les légumes et des pommes de terre coupées en dés si on le désire. Laisser cuire encore 20 minutes. La sauce doit être légèrement épaissie par un mélange de 3 cuil. à table de farine dans ¼ de tasse d'eau et cuite 10 minutes dans le poêlon. La sauce pourra ensuite être servie à part du ragoût lui-même. Pour 6 à 8 personnes.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

30-9-66P.

SÉCURITÉ CHEZ-SOI

Etes-vous en sécurité chez vous? Vous savez, votre foyer peut être l'endroit le plus sûr au monde ou bien héberger de nombreux risques d'accident. Il en dépend de vous.

Des statistiques récentes indiquent que les travailleurs subissent plus de morts accidentelles et de blessures en dehors du travail, y compris au foyer, qu'au lieu de leur travail. Trois accidents mortels sur quatre et plus de la moitié des blessures surviennent ailleurs qu'à l'usine. Les morts sont surtout attribuables à l'automobile; les blessures, à des accidents au foyer.

Ceux-ci frappent environ une personne sur quarante, si l'on s'en tient à un calcul comparatif basé sur la statistique américaine. Les chutes sont cause des deux tiers des accidents au foyer. Viennent ensuite les incendies, puis les brûlures.

La chambre à coucher

Parmi les pièces où l'on se blesse le plus souvent, en tombant ou autrement, la chambre à coucher vient en tête, suivie de la cuisine, des escaliers et de la salle de bain.

Aujourd'hui, la prévention des accidents est une des grandes préoccupations de l'industrie. Nombre de compagnies organisent des programmes de sécurité et les résultats obtenus ne cessent d'étonner.

Rien n'empêche de mettre en pratique à la maison ce que l'industrie a appris dans le domaine de la prévention des accidents. Prenons les chutes, par exemple, aussi une cause première d'accidents dans l'industrie. Eh bien, l'expérience démontre qu'elles peuvent être prévenues en éliminant les risques de trébuchement et de glissade. Chez soi, ceci veut dire assujettir les carpettes, débarrasser parquets et escaliers des jouets et objets encombrants, munir les escaliers de rampes, faire usage de veilleuses. Les chefs d'industrie ont découvert qu'une bonne façon d'inviter à la prudence est de peinturer en une couleur vive les endroits dangereux. Rien de plus facile, à la maison, que d'enduire les marches de l'escalier de la cave d'une couche de peinture brillante. Qu'on peinture aussi la rampe. Le jaune est l'une des meilleurs couleurs à employer à cette fin. Une autre bonne habitude, c'est de recourir à un escabeau solide pour atteindre les objets élevés. Une chaise branlante entraine tôt ou tard une chute.

Des incendies résultent souvent d'une filerie électrique défectueuse, comme des réparations de fortune. C'est frôler sans cesse le danger que de tolérer des cordes électriques effilochées et des prises de courant en mauvais état.

Un mot d'avertissement aux bricoleurs: si vous vous servez d'outils mécaniques, sachez exactement comment vous en servir et n'oubliez pas leur puissance.

Un foyer sûr est un foyer heureux. Insistez sur la prudence et vous en constaterez les bienfaits .

Patron imprimé



Numéro du patron: 9486
Grandeurs: 10 à 20
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

NUMERO 29

Au moment de l'entrée des "forcados", tous fils de grandes familles terriennes, son coeur s'arrêtait de battre. Serait-ce à José Augusto de prendre part à cette sorte de corps à corps avec le monstre?

Elle ne doutait pas, quoiqu'il ne lui en eût jamais rien dit, qu'il serait le premier à se précipiter sus à la bête forcée, blessée par les banderilles, irritée, rageuse.

Elle venait de voir l'un d'eux mal accroché aux cornes, projeté en l'air, puis piétiné et ramassé, pauvre pantin disloqué, et elle tremblait.

A la huitième et dernière course, José Augusto se dressa face au taureau à la tête basse, au mufle soufflant et bavant, aux pattes grattant le sol.

Le noir animal se ramassait avant d'assaillir l'ennemi qui le défiait de la voix et du geste.

Debout, très pâle, Val se penchait au-dessus de l'arène, ce disque sablé d'or, qui lui semblait s'enfoncer dans un trou de silence. Ses mains se retenaient au tapis couvrant la barrière.

Avec cet air d'arrogance souveraine, qu'il avait pris avant le fandango, José Augusto la regardait et la saluait. C'était bien pour elle qu'il s'exposait ainsi fièrement, pour elle qu'il narguait le danger et il devinait peut-être maintenant que la crainte enfonçait un glaive dans la poitrine de la jeune Française qui, jusque-là, s'était voulue insensible.

Elle aurait voulu arrêter la course, crier à José Augusto:

"Non, ne continuez pas. Vous n'aviez pas besoin de m'imposer cette épreuve. Vous le saviez bien que je vous aime!"

Mais elle ne pouvait clamer cette imploration. Elle ne pouvait ni s'opposer au déroulement inéluctable des événements, elle préféra donc les refuser et ferma les yeux.

Elle tremblait sous le ruissellement glacé, coulant de son front et de ses tempes, soudain, elle vacilla, prise dans le hurlement de la foule. Que signifiait-il? Joie . . . Enthousiasme . . . Horreur! . . .

Elle revit l'image de l'autre "forcado", le pantin disloqué enlevé de l'arène et rouvrit les yeux.

Elle crut que José Augusto titubait, visage couvert de sang, chemise maculée de pourpre sur la poitrine. Les gradins tournoyèrent autour d'elle, elle s'affaissa doucement au milieu de ses voisins acclamant et gesticulant.

Seule, Amalia, qui l'observait discrètement (l'attitude de Val lui paraissant étrange depuis quelque temps), s'aperçut de l'évanouissement. Elle reçut la jeune fille dans ses bras. La sollicitude de la senhora Sousa da Silveira s'éveilla au même instant.

— Que se passe-t-il, Amalia?

— Valérie se plaignait d'avoir très chaud.

— Voici mon flacon de sels.

Cependant, Val, à peine audible, balbutiait sur l'épaule d'Amalia:

— José Augusto, vous n'auriez pas dû . . . vous n'auriez pas dû . . . Vous le saviez bien que je vous . . .

L'odeur du flacon de sels la revigorait. Elle sursauta. Les grands yeux noirs d'Amalia l'enveloppaient d'un tendre regard indulgent.

— Oh! merci. Qu'étais-je en train de dire?

— Des paroles sans suite.

— Et José Augusto?

— Rassurez-vous.

— Je l'ai cru touché à mort.

— Mais, non regardez-le dans la gloire du soleil. Il salue et s'étonne, peut-être, que vous ne lui répondiez pas.

Galvanisée, Valérie fut debout, participant à l'exaltation commune, alors qu'Amalia lui expliquait, posément, entre haut et bas.

— Ce sang n'est pas celui de José Augusto, c'est celui du taureau blessé par les banderilles. Le "forcado" se cramponne à la bête, l'étreint et sort de la lutte ensanglanté. Pauvre amie, vous n'avez pas l'habitude de ce genre de courses.

Un singulier sourire errait sur les lèvres de la petite Portugaise.

* * *

Le soir, Valérie invoqua les fatigues de la journée, la perspective d'un départ à l'aube, pour se retirer dès après le repas. Sous les nuages de la moustiquaire, elle ne parvenait pas à dormir.

La fenêtre s'ouvrait à un clair de lune au parfum d'orangers. Un gros papillon de nuit voletait dans la chambre et se cognait contre un miroir où se reflétait le ciel.

Dans le jardin, chantait Amalia, accompagnée à la guitare par son frère. C'était les fados chers à M. Montclar, chers à Alban et devenus très chers à Amalia elle-même, depuis qu'elle avait surpris le secret de Val, les fados, berceuses des songes . . .

Ils forçaient les larmes de Valérie.

"Non, je ne m'abandonnerai pas aux rêveries que suggère cette voix. J'aime José Augusto, soit! C'est là une défaillance. Je n'ai aucune raison de repousser Alban, à qui je suis promise depuis si longtemps. Alban, qui n'a pas démérité, que j'estime, que je plains . . . Mon devoir est de résister à la tentation et de fuir et je fuirai dans quelques heures. Je romprai ce sortilège portugais!"

Elle courut fermer la fenêtre et les volets intérieurs et les rideaux contre les fados de l'incurable espoir et le trop lumineux clair de lune.

. . . .

Avant le petit jour, les hôtes de la quinta et les Lopes Coelho prirent, avec Calixte et Val, un dernier petit déjeuner mélancolique.

Au moment du départ, la senhora Sousa da Silveira embrassa Val.

— Promettez-nous de revenir passer quelques jours à Montijo lorsque vous remonterez vers Lisbonne.

Ce fut José Augusto qui traduisit la phrase et Valérie dut répondre, affreusement gênée de mentir à l'aimable femme qui l'avait conquise:

— Ce serait avec la plus grande joie, mais tout dépend de père. Il se peut qu'il soit rappelé brusquement à Paris.

Amalia et sa mère l'étreignirent alors.

Il était convenu que Manuel et José Augusto escorteraient à cheval la Floride jusqu'à la grande-route.

Val conduisit lentement pour ne pas distancer les cavaliers. Les oiseaux se levaient des roseaux et traversaient le ciel encore blanc. Une brume laiteuse traçait, autour de la voiture, un proche horizon circulaire qui se déplaçait avec elle.

A un carrefour, les chevaux s'immobilisèrent et les deux jeunes gens mirent pied à terre.

— Ici, nous nous séparerons, dit José Augusto, vous ne pouvez plus vous tromper de chemin, désormais. J'espère, monsieur Lambercy, que la fin de votre séjour dans mon pays vous sera propice.

Le professeur mit toute sa cordialité dans le ton de sa réponse:

— Ce n'est qu'un au revoir, j'espère que nous nous retrouverons bientôt.

Le regard de José Augusto était empreint d'une telle tristesse que le savant préféra ne pas insister.

Valérie était descendue sur l'accotement. Emue et grave, elle s'approcha du jeune homme et, face à face, lui dit:

— Ai-je remercié vos parents pour leur hospitalité? Répétez-leur combien cette halte chez eux nous a été douce, à père et moi.

Elle lui tendit la main qu'il serra sans rien répondre, mais en scrutant Val intensément, lui aussi. Alors, elle détourna la tête.

Manuel se précipita sur elle.

— Val, Val, permettez-moi de vous embrasser . . . je vous aime trop!

Sans plus attendre, il mit son projet à exécution. Cette fougue provoqua le rire de Calixte.

— Nous comptons sur vous, Manuel, vous viendrez tous en France nous rendre notre visite!

— Promis, affirma le jeune peintre, et Val me dénichera une galerie pour vendre mes toiles.

José Augusto se planta à nouveau devant Mlle Lambercy.

— Puis-je user, à mon tour, de la liberté que vient de prendre Manuel?

Son interrogation n'implorait guère, elle paraissait plutôt réclamer l'exercice d'un droit et le ton s'en révélait à la fois désespéré et péremptoire.

— Comme il vous plaira!

Elle fit un pas vers lui. Il la saisit aux épaules, l'attira contre sa poitrine et deux baisers furieux et chauds s'appuyèrent à la naissance du cou, sous l'oreille. Elle sentit que José Augusto contenait sa révolte et, sans doute, le désir de la brutaliser, de la contraindre.

Rien en lui n'évoquait plus le gracieux compagnon de Sintra et Seteais. Il était le "forcado" irrité et brutal.

Dans un souffle, elle murmura:

— Je vous en supplie, José, ne nous poursuivez plus. Nous ne nous reverrons jamais, il le faut.

Brusquement, il l'écarta de lui. Il vit le visage de détresse de la jeune fille, la bouche crispée s'efforçant de retenir un sanglot.

Un instant, il tint sa victime sous un regard de domination, car elle était bien sa victime. Enfin, il triomphait de l'invulnérable, de l'orgueilleuse . . . Elle l'aimait!

Son coeur pourrait-il contenir cette explosion de joie sauvage qui l'envahissait? Presque aussitôt, il ferma les yeux et se courba, accablé. A quoi bon cette vaine victoire? La joie devenait une douleur qui lui fouillait la poitrine. A quoi bon avoir gagné Valérie, trop loyale pour renier une parole donnée? A quoi bon l'avoir gagnée pour la perdre?

Les mains lâchèrent les épaules qu'elles meurtrissaient. Les genoux de Val fléchirent, il crut qu'elle allait tomber.

Il empoigna son cheval à la bride et sauta en selle.

— Adieu, Valérie. Adieu, monsieur Lambercy.

Manuel enfourcha sa monture et cria:

— Au revoir, au revoir . . . Comme vous allez nous manquer!

Val remonta dans la voiture et reprit le volant. La scène de quelques secondes, entre José Augusto et elle, n'avait révélé sa violence ni à Manuel ni à M. Lambercy.

Les deux cavaliers, à contre-jour dans le soleil fusant des brumes, agitaient leurs grands feutres à bords plats. Des oiseaux s'élevaient dans la lumière. L'auto fila vers son destin.

* * *

A la même heure, dans le port de Cascais, un yacht anglais, le Regina, levait l'ancre.

Sur le pont, en jerseys marine, John et Shorty s'employaient à d'innocentes besognes d'astiquage.

— Alors, mon vieux, nous revoici partis en croisière.

— Moi, ce qui me réjouit, c'est de ne plus avoir de responsabilités.

— Oui, mais la "patronne" nous considère comme des simples d'esprit.

— Never mind! (Ne t'en fais pas!) J'estime que ce que nous avons accompli à la "bocca d'inferno" était un business exemplaire. J'ai ma conscience pour moi.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Cheque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 53—No 30

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ON DESIRE DAME comme compagne d'une autre dame. Chambre et pension fournies. Signaler, après 4 h.: 783-0086. 30-177-30C.

POUR FAIRE ACCORDER VOTRE PIANO, appeler Pete à CE 3-1842. 28-131-31P.

ON DEMANDE — Pour le village de Notre-Dame-de-Lourdes, Man., homme sérieux pour travail de directeur des travaux du village (i.e. ramasser les vidanges, etc.). Agirait aussi comme constable. Pour plus de renseignements, s'adresser à André Fouasse, sec.-trés., Notre-Dame-de-Lourdes, Man. 29-148-30C.

CHAMBRE ET PENSION, St-Boniface, 88, rue Guay. Signaler: 242-5404. 30-169-32C.

CHAMBRE ET PENSION — St-Boniface, rue Deschambault. Pour homme ou jeune fille, étudiant ou travaillant. Conviendrait à 2 personnes qui se connaissent. Signaler: CH 7-7363. 29-152-T.F.

A LOUER — Avenue Pioneer. Logis: 4 pièces. 1er étage. Nouvellement décoré. Nouvelle cuisine. Salle de bain privée. $70. Signaler: GL 3-4440 ou WH 2-2303. 27-104-30C.

A LOUER — Norwood, rue Horace. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Libre: 1er novembre. Signaler: 233-7965. 28-132-30C.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis dans haut de duplex presque neuf. 3 chambres à coucher. Chauffage inclus. Sécheuse, garage, antenne tous canaux. Près écoles et Centre d'achats. 7 minutes de Portage et Main. $112. Signaler: CH 7-6436. 28-129-31C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

Votre corsetière

SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion. Téléphone: 233-5490.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché

Téléphone: CE 3-4654

Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h p.m.

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE

OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

276, avenue Taché
St-Boniface

Téléphone: 233-1796

ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY

243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile



Pour vos Petites Annonces

Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER — 225, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. $60 par mois. Signaler: CE 3-4749. 27-106-30C.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre: 1er novembre. Signaler: CE 3-4017. 29-155-30C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Beau logis: 3 grandes pièces. Nouvellement décoré. Antenne de TV tous canaux. Usage gratuit de lessiveuse et sécheuse et place de stationnement avec prise de courant. $86.50 par mois. Libre: 1er octobre. Signaler le jour: 247-7003; le soir 233-5329. 21-902-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces entièrement meublé ou non meublé dans nouvel immeuble à 204, rue Berry. Signaler: 233-6819. 28-128-T.F.

A LOUER — Appartements Margaret, 421, rue Des Meurons. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur inclus. Appeler après 6 h. CE 3-3202. 28-137-30C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement meublé: 2 pièces. Signaler: CE 3-6741. 29-160-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Hamel. Petite maison privée: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Gaz. $50. Libre: 1er novembre. Signaler: CE 3-2017. 30-178-30C.

A LOUER — Précieux-Sang. Grande chambre meublée avec pension, pour 1 ou 2 jeunes filles ou dames qui travaillent et aiment la tranquillité. En face d'arrêt d'autobus. Signaler: 233-4789. 30-173-31C.

A LOUER — Logis entièrement privé: 3 pièces. Au 2e étage. Pour hommes ou dames respectables et vraiment propres. Ce logis est présentement loué, donc pour raisons évidentes, nous apprécierions si vous vouliez demander rendez-vous par lettre à l'adresse: La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 30-172-33C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée, avec rangette, réfrigérateur, laveuse. Références nécessaires. Signaler: 233-6697. 30-163-T.F.

A LOUER — Grande chambre meublée ou non. 1er étage. Facilités de cuisine. Place de stationnement. Pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. Signaler: 247-9625. 30-164-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 195, rue Bertrand. Maison: 3 pièces. $65 ou $75. Meublée. Signaler: CE 3-1350 ou 233-7046. 30-166-T.F.

A VENDRE — Maison sur lot de rivière: 1½ étage, 5 pièces, nouvellement décoré, entourée d'arbres et de gazon, située sur 2 acres de terrain. 3 milles à l'ouest de Lorette. Appeler Lorette 588. 27-113-30C.

A VENDRE — "Berceuse" en cuir de couleur cerise. Prix. $45. Signaler, après 6 h.: CE 3-6073. 30-176-30C.

A VENDRE — Réfrigérateur électrique "Kelvinator" en bon état. Prix: $40. Signaler: CH 7-3759. 29-157-30C.

A VENDRE — Maisons neuves très modernes, 3 chambres à coucher; grandes cuisines; belles armoires en acajou. Aussi de moins grandes avec 2 chambres à coucher. Pour tous renseignements, appeler Arthur Laurin, Richer, Man., GA 2-5119. 28-134-31C.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes. 640 acres: ferme mixte. Bons bâtiments. 400 acres en culture. Machinerie facultative. Prendrait petit immeuble-appartements à Winnipeg sur échange. S'adresser à: Boîte 139, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-139-32C.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles, maison: 7 pièces, stuc; portes et fenêtres en aluminium. 1er étage: grande cuisine, armoires finies bouleau naturel, plancher tuile, salon, salle à manger et solarium alignés. Planchers et finition chêne. Escalier et couloir, 2 étage, recouverts de tapis, 3 chambres à coucher: 2 grandeurs lits jumeaux, 1 grandeur lit double, toutes avec plancher chêne. Tuile céramique dans salle de bain. Sous-sol: murs finis, plancher tuile, douche, bassin et toilette. Chauffage: huile. $135. Taxe: $235 net. Se convertirait en duplex. Garage. Appeler CE 3-6126 ou s'adresser à 437, rue Des Meurons, entre 6 h. et 7 h. 30 p.m. 25-970-T.F.

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — Maison: 4 pièces. Garage double. S'adresser à: 262, rue Hamel, St-Boniface, après 7 h. p.m. 29-142-30P.

A VENDRE — Restaurant valeur $6,000 pour $1,800. Propriétaire se retire. Ferait travail de réparation gratuitement si nouveau propriétaire paie les matériaux. Vaut la peine de s'informer. Signaler: SP 2-9410. 27-118-T.F.

A VENDRE — Powerview. Maison: 4 pièces. Très bien située à proximité d'école et église. Chauffage: huile. S'adresser à Boîte 155, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-156-31C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison moderne: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Sous-sol fini. Garage. Cour paysagé. Près église et école française. Possession immédiate. Signaler: AL 6-1029. 29-151-30C.

A VENDRE — Norwood. Maison moderne: 3 chambres à coucher, belle cuisine avec dinette, grand salon, salle de récréation, garage, patio. Chauffage: eau chaude, gaz. Signaler: 453-7369, entre midi et 5 h. 29-150-30C.

A VENDRE — Dans centre très prospère du Manitoba. Bon restaurant avec logis de 6 pièces attenant. Comptant raisonnable. Balance à termes au propriétaire. Raison de vente: cause de santé. S'adresser à: Boîte 144, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 29-144-31C.

A VENDRE — Bicyclettes pour homme ou garçon. Comme neuves. Aussi roues, montures, sièges, etc. A bas prix. S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface, ou signaler: 233-3828. 29-143-31C.

A VENDRE — St-Boniface, 461, rue St-Jean-Baptiste. Maison stuc: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Chauffage: huile. Taxe basse. Paiement initial minime. Signaler: GR 5-5946. 30-170-32C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Si vous êtes une famille ou un groupe de parents ou d'amis qui désirez économiser votre argent; si vous êtes un jeune couple qui commence en ménage; si vous avez des économies à placer à meilleur rendement, pourquoi ne pas devenir propriétaire d'une bonne maison de revenu au centre de St-Boniface? Revenu possible: au moins $240 par mois. Comme paiement initial on accepterait montant comptant raisonnable ou petite maison de ville ou de campagne bien située et en bon état. Plus le montant initial sera élevé, plus bas sera le prix. Pour rendez-vous afin de visiter et discuter du marché, veuillez signaler: 233-1844; s'il n'y a pas de réponse le jour, veuillez rappeler le soir. 30-171-33C.

A VENDRE

Avenue Braemar — 1½ étage: 4 chambres à coucher; 2 salles de bain. Garage. $14,900.

Avenue Carrière — Bungalow: 2 chambres à coucher. Plan couloir central. 10 ans seulement. Plomberie de base au soubassement. Garage à porte basculante.

Rue Kitson — 2 étages, 6 ou 7 pièces. Plomberie, chauffage, brochage nouveaux. Haut se loue $65. Prix: $11,400.

GEORGE DEMARE AGENCIES
CHapel 7-3079
30-175-30C.

OCCASION D'AFFAIRES

Triplex à St-Boniface. 16 ans. Immeuble en excellent état. Titre clair. Propriétaire, dame âgée, accepterait $1,500 comptant ou échange, tel qu'automobile, etc., comme paiement initial. Balance comme 1ère hypothèque fermée, portée par propriétaire à 7%. Paiement mensuel selon votre désir. Signaler: 475-5972.

ALLAN AGENCIES & COMPANY
308-356, rue Main,
Winnipeg 1
Téléphone: 942-2364
30-167-30C.

A VENDRE

Somerset, Man. Centre canadien-français. Maison: stuc, 5 pièces. 1,300 pieds carrés. Chauffage automatique: eau. Tapis mur à mur dans salon, fini en acajou. Garde-robe fini en cèdre. Armoires en acajou. Salle de récréation et buanderie à la cave. Garage sur grand lot. En face de l'école secondaire. Titre clair. Possession immédiate. Comptant requis substantiel. A termes. Appeler Georges Trottier: Carman SH 5-2378. 30-165-33P.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard,
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $8,500. Maison: 4 chambres à coucher. Possession immédiate. $1,500 comptant.

St-Boniface — Rue Masson. Triplexe. Chaque logis complètement privé. 3 plomberies. Revenu mensuel: $205. $3,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Ritchot. Maison moderne 13 ans; 3 chambres à coucher. Salle de bain et 1 chambre au 1er. Soubassement fini. Garage double. Chauffage: huile. $5,000 comptant, baalnce à termes.

35 milles à l'est de St-Boniface — 15, chemin Dugald. Ferme: 319 acres pour culture mixte. Maison, garage, étable pour 20 animaux, 2 hangars à grain. $2,900 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de famille: 9 pièces. 4 ou 5 chambres à coucher. Grande cuisine. Lot: 50'. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Face au terrain de golf. Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 57' x 187'. Garage double. Comptant requis: $1,000.

Appeler CEdar 3-5845
30-174-30C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg

St-Adolphe — Maison: 2 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon. Tuiles dans les autres pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Garage attenant. Considérerait échange sur maison de 3 chambres à coucher à St-Norbert.

St-Vital — 154, rue Handyside. Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salon et cuisine, 2 salles de bain. Plancher: bois dur, excepté dans cuisine et salles de bain. Draperies de salon et salle à manger, ainsi que machine à laver inclus. Chauffage: gaz. Assez grand lot. Réduit à $13,700.

St-Norbert — Rue St-Pierre. Maison à niveaux variés: 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine avec poêle et four encastrés. Salle de récréation. 2 salles de bain. Grand lot sur rue pavée.

Norwood — Enfield Crescent. Maison de famille: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau lot. Très bonne condition. Près écoles et églises. Paiement initial très bas.

St-Boniface — Rue Tremblay. Bungalow: 2 chambres à coucher. Garage. Grand lot. Près église catholique et écoles. Maintenant seulement $9,400.

St-Norbert — Beaux lots à vendre pour bâtir à votre goût. Acheter maintenant. Profiter du travail d'hiver.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
27-124-30C.

CITE DU VATICAN — Evoquant certaines interprétations données au discours de Paul VI à l'ONU dans lequel le Pape exhortait les Nations unies à "étudier le moyen d'appeler à leur pacte de fraternité, dans l'honneur et avec loyauté, ceux qui ne le partagent pas encore" paroles où l'on a voulu voir une allusion à la Chine — "L'Osservatore Romano" écrit sous le titre "Eglise et communauté universelle des Etats":

"Tout le monde sait qu'à ces paroles du Pape, d'aucuns ont donné une signification politique précise, déterminée. Mais une organisation est-elle vraimetn universelle si elle ne comprend pas "tous" les peuples?

"En réalité, le Pape n'a dit rien de plus que ce qu'il voulait dire, à savoir que, sur le plan temporel, une organisation internationale n'atteint pas de dimensions universelles si elle ne comprend pas tous les peuples de la terre. C'est une vérité de La Palisse.

A VENDRE

ST-VITAL

Avenue Greendell. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz.

NORWOOD

Enfield Crescent. Duplex: 4 et 4. Chauffage: gaz. Prix: $14,900, à termes faciles.

ST-BONIFACE

Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $10,500 à termes.

LORETTE

Village: Maison 2 chambres à coucher. Grand lot. Plein prix: $1,900 à termes. $300 comptant.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

NORWOOD

Rue Kitson. Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher $8,900. $2,000 comptant.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876
27-116-30C.

A VENDRE

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre?

ST-BONIFACE — $21,500

Magasin avec logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus autre logis en haut, $70. Soubassement complet. Gaz. Idéal pour n'importe quel commerce. Près parc et école Provencher.

ST-BONIFACE — $1,500 comptant

1½ étage, 5 pièces, soubassement complet. Taxe: $164. Garage. Près école Provencher et autobus.

ST-NORBERT — $4,000 comptant

Maisons: 3 et 4 chambres à coucher. Garages attenants. Près école et église. Chauffage: gaz. Termes faciles.

SUPERBE TRIPLEX — PLUS

St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Exchanges considérés.

Appelez ERNIE BUCKO,
s'il vous plait
CE 3-4574, le jour GL 3-0741
27-120-30C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher,
angle Taché et Provencher,
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ANXIEUX DE VOUS SERVIR.

A VENDRE

IMMEUBLE-APPARTEMENTS

11 logis. Construction brique et béton. 2 ans. Air climatisé. Tapis mur à mur. Nombreuses commodités supplémentaires. Chaque logis sur bail. Rapporte 12% sur investissement. Comptant requis: $15,000.

ST-BONIFACE

Rue Bertrand. Duplex, très bonne localité. Finition: stuc et plâtre. Très bon état. Revenu mensuel: $130. Comptant requis: $1,000. Plein prix: $9,900.

ST-BONIFACE

Rue St-Jean-Baptiste. Belle grande maison convenant homme d'affaires. Salon fumoir attenant, salle à manger, cuisine et dinette. 3 grandes chambres à coucher: chambre des maîtres 13' x 21'. Nombreuses commodités supplémentaires. Bon système de chauffage, garage, très beau lot paysagé. Comptant requis raisonnable.

ST-BONIFACE

Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Plein prix: $11,900.

ST-ADOLPHE

Lots très attrayants: 81' x 185', près rivière, beaux arbres. Très beau site. Près école, magasin, etc.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,

Bureau: 247-9257
J. RIVARD: 247-4927 ou
PAUL GAGNON: CH 7-7603
27-127-30C.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.

100, EDIFICE PARIS

Maisons - Fermes - Propriétés

A VENDRE

St-Vital — Avenue Fernwood. Maison: 5 pièces. Lot: 52' x 108'. $600 comptant. Possession immédiate.

300 acres de terrain avec bâtisses. 12 milles au sud de la ville. Près rivière La Salle.

Ste-Anne — 189 acres de terrain, 140 en culture, avec bâtisses. Puits artésien. 25 bêtes à cornes, machinerie complète, foin et grains.

1½ mille au sud du village St-Adolphe. Près rivière. 6 acres de terrain, plus de la moitié en culture, le reste boisé.

11-689-T.F.

Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre

Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation

Appelez LOUIS LE GAL
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe

Budget militaire français en 1966: $4,403,000,000

PARIS — L'effort de modernisation de l'Armée française se poursuit, comme le prouvent les réalisations dans le domaine de la force nucléaire stratégique (FNS), a souligné le ministre français des Armées, M. Pierre Messmer, au cours d'une conférence de presse donnée à la veille du débat sur le budget militaire à l'Assemblée nationale.

Cette modernisation de l'Armée est mise en évidence par les faits suivants:

1 — Les délais prévus il y a cinq ans ont été respectés, avec même un mois d'avance. En 1966, la première génération de la FNS (avions Mirage-IV armés de bombe A) sera en grande partie opérationnelle; 50 appareils, sur 60 commandés, seront livrés aux escadres.

2 — Les études des fusées sol-sol-balistique-stratégique (SSBS) et leurs têtes nucléaires seront achevées en 1966; ces engins seront essayés l'année suivante: leur mise en service commencera en 1968 et sera terminée en 1970.

3 — Les résultats obtenus, à l'usine atomique de Cadarache, avec le réacteur qui sera le moteur du sous-marin atomique, sont si satisfaisants que la construction du deuxième sous-marin atomique commencera en janvier 1966. A la fin de 1966, des lancements de MSBS (mer-sol-balistique-stratégique), seront tentés à partir du sous-marin expérimental "Gymnote".

En ce qui concerne les usines de séparation isotopique de Pierrelatte, l'usine "moyenne" fonctionne déjà, l'usine "haute" fonctionnera dans un an et l'usine "très haute" en 1967, comme prévu.

Le centre d'essais des engins des Landes fonctionnera à la fin de 1965, et le centre d'essai nucléaire du Pacifique sera terminé en 1966.

Un problème se pose en ce qui concerne l'armement non-nucléaire, a indiqué M. Messmer, c'est celui du renouvellement des chars américains "Patton", qui ont 20 ans d'âge, par les nouveaux AMX-30 français.

A VENDRE

St-Pierre — Petite ferme: 8 acres. Grande maison: 4 chambres à coucher. Salle de bain, eau chaude et froide et puisard. Grande étable ou poulailler. 5,500 arbres transplantés. Bien boisée. Taxe: $160. Seulement $6,500. Possession immédiate.

Belle Terre 277 acres au sud de Winnipeg. Centre canadien - français. Bonne maison 4 chambres à coucher. Eau chaude et froide en quantité. 260 acres en culture. A vendre avec assortiment complet de machines aratoires.

St-Pierre — Bon duplex. Revenu annuel: $2,000. Près de tout, ayant toutes commodités. Bonne eau. Grand lot. $6,500, $1,500 ou plus comptant.

Norwood — Bon bungalow, sur grand lot. Salon, cuisine, 2 chambres à coucher, salle au sous-sol, garage. Très propre. Près piscine Happy Land. $10,500 seulement. Pour renseignements, venez me voir.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
27-126-30C.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
27-125-30C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Youville. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,000. Balance à termes.

St-Boniface Centre — Bungalow: 4 pièces. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000. Balance $65 par mois.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite

Appelez

A.-G. DESAULNIERS
Agent d'immeubles
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
27-115-30C.

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE

Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

RUDY'S FURNITURE

Plan achat-louage de téléviseurs

$8.00 et $10.00 par mois

Entretien de téléviseurs

7 jours par semaine

276, rue Taché
247-3752 ou 247-9074
En soirée: GL 3-1711

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ARMAND HEBERT, late of the Village of St. Norbert, in the Province of Manitoba, Priest, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 30th day of November, A.D. 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of October, A.D. 1965.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, BETOURNAY & TEFFAINE.
Solicitors for Executor.

Argent à louer pour dépenses d'automne

A l'automne, les dépenses se multiplient toujours. S'il vous faut de l'argent supplémentaire pour vêtements, mobilier, réparations du chauffage ou modernisation, pourquoi ne pas la louer! Oui, vous pouvez louer tout montant jusqu'à $3,000 pour une semaine, un mois, un an ou plus longtemps encore. Téléphonez à Crescent et dites-nous combien il vous faut. Vous n'aurez qu'à vous rendre à notre bureau et prendre votre argent.

VOICI COMMENT LOUER DE L'ARGENT

Montant	Conditions (Mois)	Paiements mensuels
$ 105.75	12	$10.00
395.42	20	24.00
710.65	24	36.00
1,014.07	30	42.00
2,016.00	36	77.00

Jusqu'à $3,000 et même davantage

Crescent Finance

Transigez à la moderne chez Crescent

G. Desrosiers, gérant

129B, rue Marion — Tél.: 233-1426

A l'Arena de Winnipeg
DU 10-13 NOVEMBRE
directement de la Russie



4 représentations en soirée mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 8 h. p.m.
2 en matinées jeudi 11 novembre et samedi 13 novembre, à 2 h. 30 p.m.

* 12 pièces variées
* 6 mises en scène
* 40 instruments orchestraux



Tous sièges réservés
$4.00, $3.00, $2.00, $1.50
Enfants, 12 ans et au-dessous, à moitié prix, seulement en matinée
DISPONIBLES

CELEBRITY BOX OFFICE / SP 5-2484 the Bay MEZZANINE FLOOR

ATTRACTIONS TICKET OFFICE ato 8TH FLOOR EATON'S
Ph. 942-2421 • Just say "CHARGE IT"
Co-op Book Shop 882 Main St. / JU 6-C101

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti

SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS

Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones

Téléphone: 284-1443

Maurice Paillé

Assurances générales

AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS

Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

AVEC $5.00 D'ACOMPTE VOUS ACHETEZ UNE OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA À "LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA"

PAYEZ COMPTANT...OU PAR VERSEMENTS AVEC UN ACOMPTE DE 5% ET LE RESTE PAYABLE EN UN AN—SOIT $2.50 POUR UN BON DE $50; $5.00 POUR UN BON DE $100; ETC. EN VENTE DANS TOUTE SUCCURSALE DE LA B DE M.

— La Première Banque au Canada — "MA BANQUE" B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

Des succursales dans les principaux centres du MANITOBA et de la SASKATCHEWAN

NIAKWA MOTOR HOTEL

RECEPTIONS ET BANQUETS

Souper dansant vendredi et samedi

mettant en vedette: The Candle Lighters

Tél: AL 3-1301

Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

COMBATS À L'AFFICHE

à l'Auditorium de Winnipeg

le samedi soir 30 octobre à 8 heures et demie

ART. NELSON 245 lbs	— VS —	DON LEO JONATHAN 305 lbs
IRISH PADDY BARRETT 235 lbs	— VS —	IVAN KAMEROFF 250 lbs
SOLDAT GORKY 252 lbs	— VS —	TONY PARISI 234 lbs
WILD BILL DROMO 260 lbs	— VS —	SANDOR KOVACS 228 lbs
BAD BOY SHIELDS 248 lbs	— VS —	BUD CODY 237 lbs

Notre vente de 49e anniversaire de bonnes automobiles usagées

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus F.B.	$1995.00
1962 Chevrolet Biscayne, 6 cylindres, 4 portes, transmission ordinaire, lave-pare-brise, 2 couleurs	$1295.00
1962 Dodge Slant 6, 4 portes, transmission automatique, radio, 2 couleurs	$1375.00
1962 Ford Galaxie, 6 cylindres, 4 portes, transmission ordinaire, lave-pare-brise, 2 couleurs	$1295.00
1961 Dodge V8, station wagon 9 passagers, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, moteur neuf	$1795.00
1960 Dodge V8, station wagon 6 passagers, transmission ordinaire, 4 pneus neufs	$1195.00
1960 Meteor, 6 cylindres, station wagon, 2 portes, transmission ordinaire, 2 couleurs, bonne condition	$1075.00
1957 Chrysler Windsor, 4 portes, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, comme neuf	$775.00
1957 Plymouth V8, 4 portes, toit rigide, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, 2 couleurs	$675.00
1955 Chevrolet ½ tonne, Express	$375.00
1956 Ford ½ tonne, Express	$575.00
1953 Pontiac, 2 portes, vendu tel quel	$75.00

20 autres automobiles, Dodge, Chevrolet, Ford, Pontiac, de $95.00 à $500.00
TOUTES EN BONNE CONDITION

Termes de paiement faciles

Couture Motors Ltd.

Angle Provencher et St-Joseph